



CINÉMA

Une année d'embellie

L'ANNÉE 1997 a consacré la remontée de la fréquentation dans les salles. Cette amélioration, très nette en France où l'influence des multiplexes se fait sentir, mais perceptible partout en Europe, s'est accompagnée d'une floraison de nouveaux films traduisant un heureux renouvellement de la créativité. Cette année a également été marquée par une relation plus étroite entre l'écran et la réalité sociale, qui s'est manifestée en particulier par les succès des films *Marius et Jeannette* et *The Full Monty*, dont les héros sont des chômeurs.

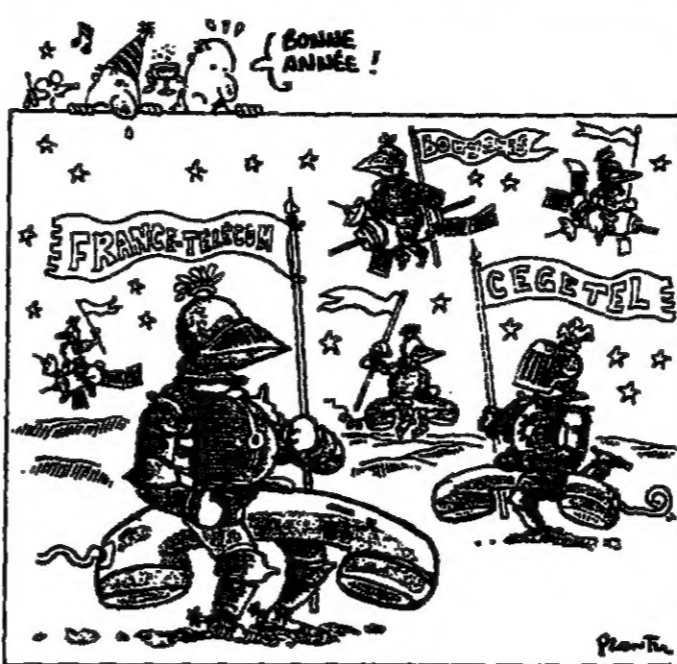
Lire page 16
et notre éditorial page 9

Le téléphone est ouvert à la concurrence

- Le monopole public sur les appels téléphoniques prend définitivement fin le 1^{er} janvier
- Quatre opérateurs privés entreront progressivement en compétition avec France Télécom
- Les tarifs devraient surtout baisser sur les liaisons nationales et internationales

LE MONOPOLE public sur le téléphone, en vigueur depuis plus d'un siècle en France, prendra fin le 1^{er} janvier à 0 heure. Conformément aux directives adoptées à Bruxelles, des opérateurs nouveaux vont offrir progressivement des liaisons téléphoniques à partir des postes dits fixes, situés dans les habitations ou les entreprises. Mise en place progressivement ces dernières années, la libéralisation était jusqu'alors limitée à la téléphonie mobile (depuis 1987) et aux domaines professionnels comme la transmission de données (depuis 1992) ou les communications entre plusieurs établissements d'une même entreprise.

En France, quatre concurrents se sont fait connaître face à France Télécom : Cegetel (filiale de la Compagnie générale des eaux), 9 Telecom (Bouygues), SIs (créé par le groupe américain AT&T) et Omnicom, une jeune société française. Pour les choisir, l'utilisateur devra composer avant son appel



un préfixe attribué à chacun d'eux à la place du 0 par lequel commencent les dix chiffres d'un numéro d'abonné. Par exemple, un usager ayant souscrit un abonnement Cegetel (10 francs par mois), composera le 71-42-17-20-00 pour joindre *Le Monde* au lieu du 01-42-17-20-00 par France Télécom. Pour appeler l'étranger, il lui faudra commencer par 70 au lieu de 00.

Les tarifs de France Télécom pour les appels locaux étant relativement bas, les nouveaux opérateurs chercheront surtout à capter la clientèle pour les appels nationaux et internationaux. Ce sont en conséquence surtout les entreprises qui bénéficieront de la libéralisation. Dans deux ans, le système des préfixes appel par appel devrait être abandonné au profit d'un abonnement mensuel auprès d'un opérateur choisi pour tous les appels.

Lire page 10

La lutte des chômeurs

Le mouvement gagne de nouvelles villes de province

Le PCF et les Verts en appellent au gouvernement

La CGT organise une manifestation, le 7 janvier, devant l'Unedic

Jacques Chirac, lors de ses vœux, devrait évoquer le drame du chômage

Lire pages 5 et 20

La tragédie kurde

13 juillet 1989 : le chef du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak est assassiné à Vienne lors d'après négociations avec des émissaires de Téhéran. Une bande magnétique témoigne de ces entretiens et de leur dramatique issue. Un document pour l'histoire. p. 8

Les États-Unis face au tribunal de l'ONU

Un juge du Texas a libéré un Hutu rwandais accusé de génocide et réclamé par le Tribunal de l'ONU pour les crimes commis au Rwanda en 1994. p. 4

Le budget pour 1998 validé

Pour la première fois, le Conseil constitutionnel a validé une disposition, l'utilisation des fonds de concours, qu'il reconnaît pourtant contraire à la Constitution. p. 20

Nouveau rouble

Le 1^{er} janvier, le gouvernement russe introduit un « nouveau rouble », équivalant à 1 000 anciens. p. 2

La Romanchie méconnue

A la rencontre de ces « Romains des montagnes » du canton des Grisons, dans les Alpes suisses. p. 14

Bien soigner ses cadeaux fleuris

Dans notre rubrique « Jardinage », les soins à apporter aux azalées, cyclamens et autres bégonias reçus durant les fêtes. p. 15

Athènes, 3 DM; Autriche-Göteborg, 8 F; Belgique, 26 ATS; Belgique, 46 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 350 F CFA; Danemark, 16 KRO; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 480 DR; Irlande, 1,48 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F.; Maroc, 10 DM; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 F.; Portugal, 200 Esc.; République tchèque, 20 Kč; Suède, 20 SKr; Suisse, 2,00 F.S.; Thaïlande, 12 Bt; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,00 \$.

M 0147 - 101 - 7,50 F



Les trente-six chandelles des gratte-ciel new-yorkais

NEW YORK
de notre correspondante

Manhattan vit des heures difficiles. A la veille du centenaire de la ville de New York, qui regroupa, le 1^{er} janvier 1898, les cinq communes de Manhattan, Brooklyn, Queens, Staten Island et du Bronx, le sort s'acharne pour lui gâcher son plaisir. Les gratte-ciel ont été les premiers à donner des signes de faiblesse.

Depuis début décembre, une section de Madison Avenue est fermée à la circulation parce qu'un immeuble de trente-neuf étages s'est mis, un dimanche, à laisser dégringoler quelques briques sur les passants au niveau de la 59^e Rue. Les commerçants riverains, marchands de caviar, de cigares et de spiritueux, n'ont plus assez de larmes pour pleurer : trois semaines plus tard, l'avenue est toujours bouclée car l'édifice, décrépi malgré son jeune âge (vingt-sept ans), nécessite d'importantes réparations.

Du coup, les embouteillages dans cette partie névralgique de Manhattan, où se mêlent tours de bureaux et grands magasins, ont atteint un seuil critique. Les bus se sont vu imposer d'interminables détours, et les New-Yor-

kais ont pris brutalement conscience de la vulnérabilité d'une ville qu'une publicité vantait pourtant comme « le centre du monde ». Leur calvaire ne devait pas s'arrêter là, car être le centre du monde comporte aussi quelques servitudes.

Avec Noël, les touristes sont arrivés : filenaires au coude à coude sur la 5^e Avenue et shopping de masse au Rockefeller Center ont contribué à engorger un peu plus le centre de Manhattan. Rudy Giuliani, l'hyperactif maire de New York, a pris alors la décision de faire placer des barrières et des policiers le long des trottoirs pour empêcher les piétons de traverser à leur guise, non pour les protéger des voitures, mais pour protéger les voitures de ces ralentissements supplémentaires.

Ce choix est en passe de s'avérer l'un des plus impopulaires de son second mandat. Cette fois, la coupe est pleine : le New-Yorkais, qui se targue non seulement d'être volontiers piéton, ce qui lui assure une ligne plus svelte que celle de la plupart de ses compatriotes, mais de traverser où il veut et quand il veut, se révèle aussi difficile à dompter à pied qu'en voiture. Le chaos est total, et la presse se déchaine depuis deux jours contre cette mesure

« autocratique ». Un malheur ne venant jamais seul, un autre building, fort heureusement moins haut et vide, s'est écroulé non loin de là dans la nuit du 29 au 30 décembre, sur Times Square, où se réunissent traditionnellement les foules en liesse pour les douze coups de minuit, la nuit du 31 décembre. Le visage gris de poussière à force de passer d'un chantier à l'autre, Rudy Giuliani, perché sur les décombres, a dû jurer à ses administrés que « le défi » serait relevé et que l'avenue serait rouverte aux fêtes pour la Saint-Sylvestre.

On talra, par charité, l'incroyable défilé, ce week-end, des Giants, l'équipe de football de New York, face aux Vikings du Minnesota et, par pudeur, la décision de l'auteur de « Seinfeld », le feuilleton vedette de NBC, chronique inénarrable de la vie de quatre New-Yorkais plus vrais que nature, d'arrêter en plein succès au bout de neuf ans. Seule reste la maigre consolation de voir le New Jersey, que les New-Yorkais traitent avec une infinie condescendance, souffrir aussi, plongé dans les inondations, de l'autre côté de l'Hudson River.

Sylvie Kauffmann

Le ramadan vu de France et d'Algérie

LE RAMADAN, qui est l'un des « cinq piliers » de l'islam, a commencé, à l'aube du mardi 30 décembre, pour les quatre millions de musulmans de France. Durant trente jours, les fidèles seront astreints au jeûne du lever au coucher du soleil. A Montpellier, où vient d'être construite la mosquée la plus spacieuse de France, la communauté musulmane compte plus de 20 000 fidèles. Notre reportage décrit une communauté à la fois heureuse d'être enfin reconnue et traversée par les mêmes conflits que tout l'islam de France - de représentation, de générations et d'orientation.

En Algérie, le ramadan est marqué par de nouveaux massacres, tandis que les autorités multiplient les appels à la vigilance.

Lire pages 6 et 20

POINT DE VUE

La sale guerre dans le Chiapas

par Yvon Le Bot

P our dégager leur responsabilité dans le massacre de Chenalhó, les autorités mexicaines essaient de faire croire qu'il est essentiellement la conséquence de conflits intra-communautaires.

Cette explication, qu'épousent certains médias, est pour le moins insuffisante. On présente comme un affrontement ce qui est un massacre à la mitrailleuse d'hommes désarmés, de femmes et d'enfants, et on met ceux-ci sur le même plan que leurs bourreaux, les commanditaires et ceux qui ont laissé faire.

Certes, les tueurs comme les victimes sont des Indiens Mayas. Les uns et les autres parlent la même langue (le tzotzil), appartiennent aux mêmes communautés ou à des communautés voisines. Certains d'entre eux sont peut-être même liés par des liens de parenté.

Il est vrai aussi que des conflits pour la terre et quelques autres maigres ressources ainsi que

pour le contrôle du pouvoir local déchirent ces communautés depuis des temps immémoriaux. A cela sont venues s'ajouter des divisions religieuses : l'unanimité de la coutume (un syncrétisme maya-catholique) s'est décomposé dans les dernières décennies, cédant du terrain à deux prosélytismes concurrents, celui de l'Eglise catholique et celui des Eglises et sectes évangéliques.

Ces divers conflits inextricablement mêlés et souvent manipulés par des caciques indiens, par des propriétaires terriens blancs ou métis et par l'appareil du parti officiel, le Partido revolucionario institucional (PRI) ont déjà donné lieu dans le passé à d'innombrables violences, à des affrontements, à des massacres.

Lire la suite page 9
et nos informations page 3

Yvon Le Bot est directeur de recherche au CNRS.

Vingt ans de Dakar



HENRI PESCAROLO

VERS 4 HEURES, au matin du 1^{er} janvier, les 371 concurrents de la vingtième édition du rallye Paris-Dakar devaient prendre le départ à Versailles et passer le premier contrôle sur l'esplanade du Trocadéro une heure plus tard. Habitué de l'épreuve, Henri Pescarolo prendra le volant d'un pick-up américain. L'épreuve tant critiquée a, selon lui, encore de l'avenir.

Lire page 13

International	2	Finances/marchés	11
Abonnements	4	Aujourd'hui	13
France	5	Jeun.	15
Société	6	Météorologie	15
Carnet	7	Culture	16
Horizons	8	Guide	17
Entreprises	10	Radio-Télévision	19

الشرق الأوسط

INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 1^{er} JANVIER 1998

RUSSIE Boris Eltsine a demandé à son gouvernement « une approche nouvelle et des idées percutantes » afin d'assurer un redressement économique en 1998. Cette mise en

garde apparaît dirigée contre les « jeunes réformateurs », Anatoli Tchoubais et Boris Nemtsov, au pouvoir depuis mars. Le premier ministre, Viktor Tchemomyrdine, a an-

noncé que les derniers arriérés de salaires avaient été versés aux employés du secteur public à un jour de la date limite fixée par le président. ● LE NOUVEAU ROUBLE, qui équi-

vaut à 1 000 anciens (soit environ un franc), devait être introduit le 1^{er} janvier, lors de la mise en place d'une réforme décidée il y a plus d'un an. L'ancienne monnaie pourra être

échangée jusqu'en 2002. ● LE TRAUMATISME des précédents changements de monnaie, qui avaient provoqué la spoliation des épargnants, devrait donc cette fois être évité.

Boris Eltsine lance le « nouveau rouble » et critique les jeunes réformateurs

La mise en garde du président russe est intervenue à la veille de la mise en place d'une nouvelle réforme monétaire. Les arriérés de salaires auraient été finalement versés aux employés du secteur public

À LA VEILLE du lancement du nouveau rouble, prévu le 31 décembre à minuit, Boris Eltsine a demandé à son gouvernement une « approche nouvelle et des idées percutantes » afin d'assurer un redressement économique en 1998. Dans un communiqué publié mardi 30 décembre par le Kremlin, le président russe réclame « un renforcement considérable du travail du gouvernement en matière d'économie », qui devra « se concentrer autour du point essentiel : la croissance ». « Je m'attendais à de meilleurs résultats économiques cette année. Nous en sommes les premiers responsables, nous, les dirigeants du pays », ajoute M. Eltsine dans ce texte.

L'annonce est perçue à Moscou comme une nouvelle attaque du chef de l'Etat contre les « jeunes réformateurs » au pouvoir. Les deux vice-premiers ministres, Anatoli Tchoubais et Boris Nemtsov, qui dirigent la politique économique depuis le mois de mars dernier, avaient déjà essuyé ces derniers jours les remontrances du Kremlin,

alors qu'approchait la date butoir du 1^{er} janvier 1998 fixée par Boris Eltsine pour le rattrapage des arriérés de salaires. Anatoli Tchoubais, autour duquel flottent depuis quelque temps des rumeurs de limogeage, a répondu à ces critiques lors d'un entretien à la télévision d'Etat RTR, en défendant son bilan.

« Il y a huit à dix problèmes économiques majeurs en Russie, dont, au cours des dix dernières années, les gens pensaient qu'ils ne pouvaient être résolus. Nous avons prouvé que nous pouvions faire quelque chose », a déclaré M. Tchoubais. « L'an prochain, la croissance économique sera au rendez-vous, a-t-il assuré. Nous enregistrons déjà une croissance légère, 1,7 %, mais il est évident que l'an prochain ce chiffre sera supérieur. » M. Tchoubais a toutefois admis certains échecs, notamment le fait qu'un nouveau système fiscal n'ait pas été mis en place.

Début 1997, les autorités russes tablaient sur un net retour à la croissance après six années succes-



sives de chute du PIB. Le gouvernement visait alors une hausse de 2,2 %. Ces prévisions ont été révisées à la baisse en cours d'année, notamment après la crise boursière qui frappa le pays à l'automne. Le PIB devrait en fait être quasi stable en 1997, avec au mieux une hausse de près de 0,5 %, estiment des experts.

4,4 MILLIARDS DE DOLLARS DUS Mais sur le dossier sensible des arriérés de salaires, une victoire aurait été remportée. « Pour la première fois, nous terminons l'année sans arriérés de salaires dans le budget fédéral », a annoncé mardi le premier ministre, Viktor Tchemomyrdine. « Je peux affirmer aujourd'hui sans équivoque et fermement : le budget fédéral a payé la dette salariale et une aide considérable a été accordée aux régions », a-t-il déclaré à la télévision nationale. Le gouvernement a accéléré le débloqué de 0,5 milliard de dollars supplémentaires aux régions pour le paiement des salaires, sur le montant total de 1,8 milliard de

dollars, a précisé M. Tchemomyrdine, cité par l'agence Itar-TASS. Le chef du gouvernement a aussi mis en garde « tous les dirigeants régionaux : (...) votre devoir est de vous assurer que les salaires soient versés aux personnes concernées demain ou dès les premiers jours de janvier », a-t-il ajouté.

Alors que plusieurs millions d'employés du secteur public ne sont plus payés depuis au moins trois mois et que des grèves sporadiques de professeurs, médecins et mineurs se sont succédées, Boris Eltsine avait indiqué la semaine dernière à son vice-premier ministre Boris Nemtsov qu'il ne tolérerait aucun retard au-delà du 1^{er} janvier dans le paiement du solde des 4,4 milliards de dollars de salaires dus aux employés du secteur public. M. Nemtsov a estimé mardi que la plupart des 89 régions russes avaient soldé leurs impayés, mais que la situation restait « très difficile » dans quatre régions de Sibirie : Primorie, Krasnoïarsk, Irkousk et le bassin du Kouzbass. - (AFP/Reuters)

Une réforme monétaire préparée depuis plus d'un an

MOSCOU de notre correspondant

Le 1^{er} janvier 1998, la Russie introduit un « nouveau rouble », équivalant à 1 000 anciens, dans une opération qui devrait se passer sans problèmes. Contrairement aux traumatisantes réformes monétaires des décennies précédentes, celle-ci fut annoncée six mois à l'avance et ne devrait provoquer aucune ruée vers les points de change. Les « vieux roubles » resteront en effet en circulation parallèlement aux nouveaux durant toute l'année 1998 et pourront de plus être échangés, sans commission, jusqu'en 2002.

Cette réforme, apparemment bien préparée, fut décidée il y a plus d'un an, quand les autorités monétaires du pays se sont persuadées que l'inflation en Russie était vaincue. La crise financière qui frappa la Russie fin octobre, en contrecoup de celle des marchés asiatiques, a fait craindre d'éventuelles difficultés. Mais en attendant de relever ses taux pour défendre le rouble, le Kremlin semble avoir jugulé le danger, et l'inflation, estimée à 11 % pour 1997, ne devrait pas remonter en 1998.

BAROUCHKAS = MÉFIANTES

La Russie se dote ainsi d'un rouble dont la valeur sera au départ égale à celle du franc, même si sa fluctuation vis-à-vis du dollar, annoncée pour les trois ans à venir grâce aux réserves de change garanties par les exportations de matières premières, devrait lui permettre de baisser en douceur et de façon contrôlée durant cette période.

Il restait à en convaincre la population. Depuis deux mois, des clips télévisés mettent à contribution les acteurs préférés de la vieille

génération, qui expliquent à des babouchkas méfiantes qu'elles n'ont rien à craindre de la nouvelle opération. A en croire les sondages réguliers sur le sujet, les Russes « inquiets » ne dépassent pas le quart de la population. Ce qui est un résultat très positif dans un pays où même la plus récente des réformes monétaires, celle menée en Russie par Boris Eltsine en juillet 1993, fut traumatisante.

La Banque centrale avait alors annoncé par surprise, avant un week-end, la mise hors circulation des billets « soviétiques », imprimés avant 1993. Les épargnants avaient été autorisés à changer un maximum de 35 000 roubles (35 dollars), avec obligation de déposer le reste sur un compte bloqué pour six mois et rémunéré à 120 % par an, alors que l'inflation s'était élevée à près de 500 % au cours du seul premier trimestre.

En janvier 1991, un décret de Mikhaïl Gorbatchev avait donné trois jours aux Soviétiques pour échanger leurs billets de 50 et 100 roubles, avec interdiction de changer plus de 1 000 roubles. Les récits de crises cardiaques dans les files d'attente aux guichets des banques emplissaient alors les colonnes des journaux. Les « nouveaux » roubles de Khrouchtchev (en 1961) et de Staline (en 1947) avaient aussi abouti à des confiscations massives des épargnes. Aujourd'hui, l'appréhension des Russes relève du sentiment que toute innovation, en matière monétaire, cache nécessairement « un mauvais coup » et ne peut « servir qu'aux riches ».

Les médias, les plus souvent contrôlés par des financiers hostiles au gouvernement des « jeunes réformateurs », n'ont pas vraiment réussi à « dénicher » à ce jour une mauvaise in-

tervention cachée des autorités. La presse débat des hausses de prix que les commerçants pourraient imposer en profitant de la valse des étiquettes. Mais les prix en « nouveaux roubles » étaient déjà affichés depuis deux mois au côté des anciens, du moins dans les grandes villes, où l'administration parvient à faire sentir une certaine autorité. Surtout la concurrence de l'offre, dans les centres urbains, limite désormais une telle possibilité.

KOPECKS AU PLOIS

Certains journaux soulignent cependant que, « si le gouvernement avait voulu faire preuve d'honnêteté », il aurait supprimé quatre zéros et non pas trois sur ses billets de banque, pour refléter plus exactement l'ampleur de la spoliation subie par les Russes en raison de l'inflation calculée depuis 1991. Dans ce cas, le dollar aurait retrouvé sa valeur officielle d'autant de 60 kopecks (allègrement ignorée par le marché noir) et le pain, son prix « communiste » de quelque 30 kopecks.

Aujourd'hui, de « nouveaux kopecks » font leur apparition, alors que les anciens, qui avaient pratiquement cessé d'être utilisés, seraient rachetés au poids dans certaines régions de Russie.

Les nouvelles coupures, qui ressemblent par leurs dessins et leurs couleurs aux anciennes, devaient être livrées aux banques le 1^{er} janvier et être disponibles dans certains de leurs distributeurs automatiques dès le lendemain. La Banque centrale estime qu'en l'espace de trois mois, quelque 80 % des billets en circulation en Russie seront déjà des « nouveaux roubles ».

Sophie Shihab

Josef Tosovsky a formé le nouveau gouvernement tchèque

Sur fond de campagne électorale, la marge de manœuvre du premier ministre est étroite

PRAGUE de notre correspondant

Quinze jours après sa désignation par le président Vaclav Havel, le nouveau premier ministre tchèque, Josef Tosovsky, a présenté, mardi 30 décembre, la composition de son gouvernement. Fort de dix-sept ministres, ce nouveau cabinet devrait être officiellement nommé, vendredi 2 janvier, par le chef de l'Etat, qui achève sa convalescence aux Canaries après sa pneumonie de novembre dernier.

Ce gouvernement devrait conduire les affaires du pays jusqu'aux élections législatives anticipées. Celles-ci devraient se tenir en juin prochain, comme le réclament les deux principales formations du pays, le Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre sortant Vaclav Klaus et le Parti social-démocrate (CSSD) de Milos Zeman.

M. Tosovsky (indépendant), ex-gouverneur de la Banque nationale tchèque, a fait appel à neuf nouveaux noms, dont six personnalités indépendantes. L'ODS conserve quatre ministères. Les chrétiens-dé-

mocrates (KDU) de Josef Lux, qui garde le ministère de l'Agriculture, et l'Alliance démocratique civique (ODA) de Jiri Skalicky (ministre de l'environnement) disposent de trois portefeuilles chacun. Le chef du gouvernement compte sur le soutien de ces deux dernières formations, d'une partie du club parlementaire ODS et sur la bienveillance de l'opposition sociale-démocrate pour obtenir la confiance des députés avant la fin janvier.

La présentation de la nouvelle équipe gouvernementale a été avancée de quelques jours en raison des fortes tensions entre M. Tosovsky et son prédécesseur, Vaclav Klaus. Quelques heures avant cette annonce, une dernière rencontre entre les deux hommes avait provoqué la colère de M. Klaus. Habitué pendant plus de cinq ans à imposer ses opinions, il s'est vu totalement écarté des consultations politiques et doit faire face à une grave crise au sein de son parti.

La majorité des députés de l'ODS est en effet entrée en rébellion ou-

verte contre la direction du parti et en particulier contre son chef. Alors que M. Klaus annonçait après son entretien avec son successeur « l'impossibilité pour l'ODS de participer et de soutenir » le nouveau cabinet, une partie des parlementaires en décidaient tout autrement.

Ils ont en particulier apporté leur soutien aux deux « bêtes noires » de M. Klaus : le ministre des finances, Ivan Filip, qui conserve son poste ainsi que le nouveau ministre de la Défense, Michael Lobkowitz. M. Filip, qui est à l'origine de la chute de l'ancien gouvernement, le 30 novembre dernier, et M. Lobkowitz sont les principaux animateurs d'une plate-forme contestataire au sein de l'ODS.

La vice-présidente de l'ODS, Libuse Benesova, a estimé que les membres de l'ODS participant au gouvernement « le faisaient à titre personnel » et « en violation flagrante avec les conclusions du congrès extraordinaire » des 13 et 14 décembre dernier. Des voix s'élevèrent au sein du parti pour réclamer l'exclusion des contesta-

taires. La scission du principal parti de droite semble inéluctable à l'approche du prochain congrès ordinaire, prévu en mars prochain.

Sur fond de recomposition de la droite tchèque et de campagne électorale, face à une rancune féroce de M. Klaus et aux exigences des sociaux-démocrates en contrepartie de leur soutien parlementaire, la marge de manœuvre du nouveau cabinet est très étroite. Pour autant compter sur la confiance du président Havel, mais conscients de la difficulté de sa tâche, M. Tosovsky s'est donc fixé des objectifs limités.

Il devrait toutefois permettre d'assainir la situation économique et préparer le terrain à la relance des réformes, arrêtées à mi-chemin par M. Klaus. Son programme d'austérité ne devrait pas soulever l'enthousiasme d'une population abasourdie. Ces derniers jours, par la publication d'une longue liste d'augmentations des prix prévue à partir du 1^{er} janvier.

Martin Pichka

Des précédents traumatisants

● 1914 : c'est la première réforme monétaire russe. L'Etat supprime la conversion des billets en pièces d'or et autorise sa banque à procéder à « des émissions monétaires raisonnables ». En fait, la masse monétaire va quadrupler en trois ans.

● 1917 : après la révolution et pendant la guerre civile, le premier gouvernement soviétique entreprend trois réformes monétaires pour mettre fin aux émissions incontrôlées et diminuer la gigantesque masse monétaire. Le rouble perd d'abord quatre zéros, puis encore deux, avant que le gouvernement ne passe au « tchervonets », rouble couvert par les réserves en or, qui s'échange alors contre 50 000 anciens roubles.

● 1939-1945 : avant et pendant la seconde guerre mondiale, le gouvernement soviétique est obligé d'effectuer plusieurs

émissions pour financer le déficit budgétaire.

● 1947 : nouvelle réforme monétaire, sous la forme d'un nouveau rouble qui vaut 10 anciens. Les épargnes individuelles sont échangées à un taux dégressif : un contre un jusqu'à 3 000 roubles, mais deux contre un pour les épargnes dépassant 10 000 roubles.

● 1961 : Nikita Khrouchtchev divise la valeur du rouble par 10.

● 1991 : Mikhaïl Gorbatchev donne trois jours aux Soviétiques pour échanger leurs billets de 50 et 100 roubles (30 et 60 dollars), avec interdiction de changer plus de 1 000 roubles.

● 1993 : Boris Eltsine fait annoncer, avant un week-end, la mise hors circulation des billets imprimés avant 1993. Les épargnants peuvent changer un maximum de 35 000 roubles (35 dollars). - (AFP)

L'influence russe érodée au sein de la Communauté des Etats indépendants

ELLE EST NÉE le 8 décembre 1991, lorsque les présidents russe, ukrainien et biélorusse se sont retrouvés dans une forêt près de Minsk pour porter l'estocade à l'URSS. Six ans après, la Communauté des Etats indépendants (CEI), qui regroupe douze des quinze Républiques soviétiques ex-soviétiques - les pays baltes n'en font pas partie - est-elle un vecteur d'intégration, un instrument permettant à la Russie d'asseoir son autorité dans son « étranger proche » ? Ou bien cette structure floue, qui devait succéder à l'empire en instaurant des relations « librement consenties » entre les Etats, n'est-elle qu'une coquille vide ?

Un ouvrage préparé par l'Observatoire des Etats post-soviétiques estime que la CEI s'est d'une certaine façon consolidée. Elle s'est élargie (de trois à douze membres) et s'articule autour d'une quinzaine de traités ou protocoles, même si tous les Etats membres n'y participent pas. Son organe suprême, le Conseil des chefs d'Etat, se réunit en principe deux fois par an.

Ce livre distingue, au sein de la CEI, les partisans d'une intégration poussée (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan), les « assisés », placés dans l'orbite russe à la suite de tensions interethniques ou de guerres (Géorgie, Arménie, Tadjikistan) et les « méfiants », soucieux de conserver leur souveraineté (Ukraine, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Turkménistan, Moldavie).

La Russie jouit, dans cet ensemble disparate, d'une position de primus inter pares, pour des raisons qui vont de l'interdépendance économique à la présence de quelque 25 millions de Russes dans les autres républiques. Moscou dispose en outre de troupes militaires sur le territoire de ses voisins. Mais cette prééminence, contestée par l'Ukraine et l'Azerbaïdjan, est érodée par l'apparition d'alliances régionales évitant l'ancien centre, et le développement par les républiques de contacts directs avec la communauté internationale. La CEI apparaît alors comme une structure dépassée.

Le projet de « corridor transcaucasien », reliant l'Asie centrale riche en hydrocarbures à l'Occident en contournant la Russie, constitue à cet égard un défi important.

D'autres « axes » (oléoducs, gazoducs, chemins de fer, routes), tels la « Via Baltica » ou le tracé Turkménistan-golfe Persique, pourraient aussi peser dans le rapport de forces régional. La réaction de Moscou reste la grande in-

concomme.

Natalie Nougayrède

* De l'URSS à la CEI, 12 Etats en quête d'identité, coordonné par Jean Radwanly. Observatoire des Etats post-soviétiques. 208 pages. 115 francs. Editions Ellipses.

Le gouvernement mexicain propose un nouveau « processus de conciliation » au Chiapas

Des milliers d'Indiens continuent à fuir les lieux du massacre

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le mas-

sacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

Les réfugiés serbes se sentent « étrangers » en Yougoslavie

500 000 à 700 000 espèrent retourner « chez eux »

BELGRADE de notre envoyé spécial. Vêtu d'une veste militaire élimée, Zoran a poussé la porte du local enfumé et exigé de l'Association des

REPORTAGE
Venus de Bosnie ou de Croatie, dispersés, désorganisés, ils sont souvent manipulés

réfugiés de Drvar. Les yeux noirs et le cheveu en bataille, ce Serbe de Bosnie a le regard buté de ceux qui sont en guerre contre le reste du monde. En guerre contre ceux qui raillent son accent bosniaque ; contre les étrangers « responsables de [son] exil » ; contre ses voisins d'immuable dans sa triste banlieue ouvrière - des « Serbes de Serbie planqués pendant la guerre » ; contre les dirigeants belgradois et les nationalistes serbes de Bosnie qui l'ont « abandonné ». Et contre les autres réfugiés serbes originaires de Drvar qui ne pensent qu'à rentrer chez eux, même si leur ville, jadis peuplée à 90 % de Serbes, appartient dorénavant à la Fédération croato-musulmane et est habitée par des Croates depuis leur offensive sur la Krajina bosniaque à l'été 1995.

Zoran, lui, a peu de chances de retrouver sa maison, occupée par un Croate, lui aussi réfugié, mais d'une autre partie de la Bosnie. Solide quadragénaire, Zoran s'est rendu au siège de l'Association pour s'entendre confirmer un rumeur, inattendue mais bien réelle : quelques centaines de familles originaires de Drvar sont retournées s'installer chez elles ces dernières semaines.

Mais, à la différence de sa femme et de la majorité des 15 000 Serbes de Drvar, Zoran ne s'est pas entêté avec les autres civils qui, abandonnant tout derrière eux, se sont entassés précipitamment sur la remorque d'un tracteur ou sur une carriole à cheval, quelques heures avant l'entrée des Croates dans la ville. A cette époque, Zoran servait dans une milice serbe, et c'est en camion militaire qu'il rejoignit Belgrade, capitale de la nouvelle Fédération yougoslave (RFY, Serbie et Monténégro). Derrière son insistance à demander aux juristes de l'Association si « ceux qui reportent aujourd'hui bénéficient d'une amnistie pour les faits commis pendant la guerre », se profile un passé que l'on suppose chargé.

Que ce soit pour des « problèmes de conscience » ou plus fréquemment à cause de la mauvaise volonté des autorités concernées - de Zagreb à Belgrade en passant par Pale -, le fait est que seule une infime minorité des 500 000 à 700 000 réfugiés serbes de Bosnie ou de Croatie ont fait le chemin inverse. Drvar est une exception. « Quasi-ment tous veulent rentrer mais ne le peuvent généralement pas », affirme Sonja Biserko, présidente de l'An-

tenne du Comité Helsinki en RFY. Et les rares qui le pourraient ignorent le plus souvent qu'ils disposent de cette possibilité. Logés pour 90 % d'entre eux dans de la famille ou chez des amis - les autres sont répartis dans quelque 700 centres d'hébergement -, ils sont dispersés, désorganisés, mal informés et souvent manipulés. Quelques associations indépendantes du type de celle de Drvar ont vu le jour et organisent des retours hors des circuits officiels.

Car l'Etat yougoslave s'en lave les mains, tout comme les médias et l'ensemble de la classe politique. « Il n'existe pas de débat national sur l'assimilation ou le retour des réfugiés. On n'éprouve pour eux qu'un intérêt négatif : on dit qu'ils se conduisent mal, qu'ils sont responsables du marché noir ou de la délinquance », observe l'ethnologue Ivan Colovic.

SYMBOLISME DE LA DÉFAITE
« La plupart n'ont pas la nationalité serbe, ce ne sont donc pas des électeurs », analyse froidement Sonja Biserko. « Surtaut, ajoute-t-elle, ils sont le symbole de la défaite de Belgrade dans sa campagne pour une "Grande Serbie" », poursuit M^{me} Biserko.

Au gouvernement de Serbie, on préfère invoquer le bicruc instantané jusqu'en 1995 par l'ONU et les difficultés économiques pour justifier la faiblesse des moyens mis en œuvre et l'impossibilité de digérer cet exode massif, l'un des plus importants que la Serbie ait jamais connus. « Avant tout, lâche Bratislava-Buba Morina, ministre en charge de la famille et des réfugiés, c'est la fin de la communauté internationale. » Cet argument, servi à toutes les sauces, permet d'échapper toute responsabilité locale. Le ministre n'en souhaite pas moins que, cette même « communauté internationale » force la Croatie et la Fédération croato-musulmane de Bosnie à accueillir ces réfugiés dont personne ne sait que faire. « Mais en attendant, cette population est une bombe sociale à retardement », s'insurge le Comité Helsinki.

Les réfugiés pourraient perdre patience, las de vivre au crochet de leurs proches, fatigués d'attendre de rentrer chez eux ou alors de trouver du travail, de scolariser leurs enfants ou tout simplement d'obtenir un statut clair. Car si les autorités de Belgrade leur ont proposé de prendre la nationalité yougoslave, ils doivent en échange renoncer à celle de Bosnie. « Ils risquent alors de perdre tout droit de revendication sur leurs anciennes propriétés », explique-t-on à l'Association Drvar, qui milite pour le droit à la double citoyenneté.

« Avait, se lamente Milutin, maire de Drvar avant la guerre, retrahi et candidat au retour, je me sentais citoyen de la République socialiste fédérale de Yougoslavie. Mais maintenant ? Nous vivons en Serbie comme en exil, étrangers dans notre pays. »

Christophe Châtelot

les jeunes réformateurs

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

zapatiste, a été jusqu'à présent incapable de faire des propositions concrètes susceptibles de débloquent le dossier enlisé depuis août 1996.

La tension demeure vive dans la région de Chenalhó, que des milliers de réfugiés pro-zapatistes continuent de fuir, effrayés par le massacre dont les leurs ont été les victimes la semaine dernière. Le gouvernement mexicain, qui se dit désireux de négocier avec la guérilla

MEXICO
de notre correspondant
Le gouvernement mexicain a invité la guérilla zapatiste à reprendre les négociations de paix, interrompues en août 1996, afin de rétablir le calme au Chiapas, où la situation reste très tendue à la suite du massacre, le 22 décembre, de quarante-cinq Indiens Tzotzils, majoritairement des femmes et des enfants. Par ailleurs, les autorités judiciaires ont annoncé l'inculpation de vingt-trois nouvelles personnes, ce qui porte à trente-neuf le nombre de Tzotzils impliqués dans la tuerie d'Acteal, un hameau situé dans la commune de Chenalhó.

A l'issue d'une réunion, à Mexico, le 30 décembre, entre le ministre de l'Intérieur, Emilio Chuayfét, et les parlementaires de la commission pour la concorde et la pacification (Cocopa), le gouvernement n'a pas annoncé de mesures concrètes, laissant seulement entendre qu'il était disposé à un compromis avec l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Depuis les accords signés en février 1996 entre le gouvernement de Mexico et le mouvement zapatiste, un différend oppose les deux parties, sur la forme et sur le fond, quant à l'interprétation des textes négociés, notamment en matière d'autonomie administrative des

communautés indiennes. Pour mettre fin au différend, M. Chuayfét a proposé à l'EZLN et à son principal dirigeant, le « sous-commandant Marcos », de réviser les « observations juridiques » qu'avaient rédigées les experts du gouvernement pour mettre en forme les accords. Mais à plusieurs reprises, déjà, les zapatistes ont rejeté ce genre de propositions. Selon eux, ce sont les textes mêmes des accords négociés entre les parties, sans réadaptation juridique, qui doivent être intégrés dans la Constitution. Les autorités estiment néanmoins que la gravité des événements rend impérieuse la reprise du « processus de conciliation » afin d'éviter de nouvelles tragédies et de rassurer les populations indiennes qui continuent de fuir les villages des hautes terres.

KALACHNIKOV AU MARCHÉ NOIR
Quelque six mille Tzotzils ont trouvé refuge dans le village de Polho et dans les centres d'accueil ouverts à San Cristobal de Las Casas, la ville la plus proche. Les sympathisants de l'EZLN, concentrés à Polho dans d'épouvantables conditions, craignent une offensive de leurs adversaires du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, le pouvoir) accusés d'avoir organisé la tuerie d'Acteal ; un dé-

but d'exode identique est signalé de la part de sympathisants du PRI dans la région voisine de la forêt Lacandona, où Marcos a établi son quartier général. L'armée, qui disposait déjà de vingt mille hommes au Chiapas, a encore renforcé son dispositif pour faire face à une éventuelle reprise des hostilités à l'approche du 1^{er} janvier, qui marquera le quatrième anniversaire du soulèvement zapatiste. Les militaires ont mis, par ailleurs, leur logistique au service des réfugiés (transport, aide alimentaire, campements) mais aussi de la police judiciaire, laquelle continue de fouiller les maisons de Chenalhó afin de trouver les armes utilisées par le commando masqué responsable du massacre d'Acteal.

Selon un dirigeant tzotzil de la région, les kalachnikovs du groupe armé auraient été acquises sur le marché noir au Guatemala, sans doute à l'initiative du maire de Chenalhó, Jacinto Arias, qui est en garde à vue depuis samedi mais n'a toujours pas été inculpé. Selon l'agence de presse mexicaine Notimex, l'organisateur présumé du massacre ne serait pas le maire de Chenalhó, mais le chef de la bourgade proche de Chorros, Antonio Sentis. L'accusation se fonde sur le témoignage d'un jeune homme qui fait lui-même partie des personnes

souçonnées et interrogées par la police judiciaire. Le procureur général de la République, Jorge Madrazo, a apporté quelques précisions supplémentaires sur le déroulement du massacre, qui aurait été réalisé par « une soixantaine d'hommes ». Evoquant la polémique quant à la passivité des forces de l'ordre, alors que le massacre était en cours, le magistrat a indiqué que la police, au moment des faits, se trouvait « à deux kilomètres environ d'Acteal, et non à deux cents mètres », comme l'ont affirmé des survivants. L'enquête devra cependant déterminer, a-t-il ajouté, pourquoi les forces de l'ordre ne sont pas intervenues.

Le Réseau national des organisations civiles de défense des droits de l'homme a par ailleurs fait savoir qu'il avait tenu, le 2 décembre, soit vingt jours avant le massacre, une réunion avec le gouverneur de l'Etat du Chiapas, Cesar Ruiz Ferrero. « Nous y avons souligné qu'il existait un climat tendu et que si l'on ne désarmait pas les groupes paramilitaires, la situation tournerait à la guerre civile, comme ce fut le cas en Amérique centrale », affirmait avoir déclaré au gouverneur les organisations humanitaires. Sans, apparemment, avoir été entendues.

Bertrand de la Grange

Interdiction de fumer dans les bars de Californie

FUMER est interdit à partir du mercredi 31 décembre à minuit dans tous les bars et les casinos de Californie, sauf ceux situés dans les réserves indiennes, qui bénéficient d'un régime administratif semi-autonome. Ainsi en a décidé la loi de cet Etat, le premier des cinquante Etats de l'Union à adopter une telle mesure.

Depuis 1994, il est interdit de fumer dans la plupart des restaurants et des lieux de travail californiens, mais bars et casinos avaient été temporairement exemptés de cette interdiction. Nombre de propriétaires de débits de boissons espéraient que l'industrie du tabac parviendrait à obtenir la prolongation de cette exemption. Certains d'entre eux ont tenté un recours contre la loi d'interdiction devant un juge de Californie, au nom de l'égalité des droits dans tous les Etats de l'Union, mais ils ont été déboutés.

« C'est difficile à croire », déclare par exemple Kelly Heaton, non fumeur et propriétaire du JP's Sports Bar and Grill, à Santa Monica, dans la banlieue de Los Angeles, « tout le monde espère que, d'une façon ou d'une autre, cela n'arrivera pas ». 82 % des Californiens ne fument pas et les sondages ont montré que fumeurs comme non-fumeurs sont favorables à l'interdiction du tabac dans les restaurants et les bars. La mesure est présentée comme visant à protéger la santé des employés. Selon le journal de l'Association médicale américaine, les barman ont un taux de cancer du poumon supérieur à celui des mineurs ou des pompiers et les serveuses de restaurant californiennes meurent davantage de cancers du poumon ou de maladies cardiaques que n'importe quelle autre catégorie professionnelle largement féminine.

Les autorités distribuent des dossiers contre le tabac dans les bars et les panneaux « Interdit de fumer » vont se multiplier. L'application de la nouvelle loi n'est cependant pas assurée, nombre de tenanciers y étant opposés. An début, son respect sera volontaire. Dans six mois environ, des avertissements seront suivis d'amendes de 100 dollars qui pourront atteindre 7 000 dollars pour les récidivistes. (AFP)

Les assureurs britanniques veulent connaître le génome de leurs clients

DEPUIS NOËL, en Grande-Bretagne, le torchon brûle entre l'industrie de l'assurance et les autorités éthiques du pays. Objet de la discorde : l'usage qui peut ou non être fait des informations génétiques que recèle le patrimoine héréditaire des personnes amenées à souscrire des contrats d'assurance.

Les remarquables progrès de la génétique moléculaire ne permettent plus, aujourd'hui, de faire l'économie de ce débat essentiel d'un point de vue éthique et démocratique. La question fondamentale est ici de savoir si un assureur est ou non en droit de réclamer une batterie de tests génétiques de prédispositions à certaines maladies dans le but d'ajuster les primes qu'il réclame à ses clients, voire de refuser tel ou tel contrat s'il juge que le risque médical à venir est trop élevé.

La commission gouvernementale britannique sur la génétique humaine faisait connaître il y a quelques jours sa position. Elle estime en substance, au vu des connaissances actuelles, que de nombreuses recherches restent à faire avant que l'on puisse envisager l'utilisation de telles informations par les compagnies d'assurances. Pour cette commission, un moratoire d'une durée de deux ans serait, de ce point de vue, la meilleure des

solutions. Dès le lendemain de la publication des conclusions de cette commission, l'Association des assureurs britanniques, forte de 440 membres, faisait savoir qu'elle s'opposait à toute forme de moratoire, qui, selon elle, ne ferait que précéder l'interdiction pure et simple du recours aux tests génétiques.

Pour les assureurs britanniques, qui imposent déjà de tels tests pour des emprunts supérieurs à 100 000 livres dans le cadre de l'achat d'un domicile, avoir accès à des tests permettant de prédire la survenue d'un accident cardiaque, d'un cancer ou d'une maladie neurodégénérative n'est pas, sur le fond, différent des différents examens médicaux et de enquêtes familiales qui sont couramment pratiqués et ne soulèvent aucune controverse.

EFFETS PERVERS

Pis, selon eux, l'existence et le développement de ces tests auxquels les assureurs n'auraient pas accès, auront rapidement des effets pervers. Ainsi, une personne découvrant qu'elle est à haut risque vis-à-vis d'une affection mortelle se hâterait de souscrire une assurance-vie, faisant ainsi le marché si l'assureur ne peut, lui, connaître la vérité biologique.

Ces mêmes assureurs vantent, par ailleurs, les mérites des tests obligatoires, qui permettraient notamment aux personnes appartenant à des familles connues pour être à risque pour telle ou telle maladie de découvrir qu'elles sont en réalité indemnes, pouvant à ce titre bénéficier de tarifs normaux. Pour leur part, les spécialistes britanniques de l'éthique estiment que si les assureurs ne décrètent pas, de leur plein gré, le moratoire qu'ils proposent, le législateur devra intervenir.

« L'industrie de l'assurance est l'une des plus importantes industries britanniques, et nous ne voulons pas lui porter tort », déclare l'un de ces spécialistes, cité par l'hebdomadaire scientifique Nature. Mais nous devons également protéger les droits des personnes. Si quelqu'un devient non assurable, il rencontrera des difficultés dans le monde du travail et pour acheter sa maison ».

En France, la Fédération des sociétés d'assurances avait, en avril 1994, par la voix de Denis Kessler qui la présidait alors, annoncé qu'elle observerait sur ce thème un moratoire de cinq ans. Ce dernier arriverait à échéance en 1999, au moment où seront rediscutés devant le Parlement les lois de bioéthique.

Jean-Yves Nau

A Londres, la journaliste, le fils de ministre et le cannabis

LONDRES

de notre correspondant
Journaliste d'investigation au Daily Mirror, Dawn Alford se souviendra encore longtemps de sa visite au commissariat à la veille du Nouvel An. A la suite d'un coup de téléphone anonyme d'un consommateur occasionnel de haschich affirmant s'être fourni auprès du fils d'un membre important du gouvernement, ce reporter vedette du quotidien de centre gauche décide de piéger l'adolescent via l'informateur. Une rencontre est organisée dans un pub de la capitale, au cours de laquelle Miss Alford lui achète 1,92 gramme de « hasch » au prix de 10 livres (environ 100 francs). La petite boule de résine est ensuite confiée à un laboratoire d'analyse qui confirme qu'il s'agit bien là du narcotique illicite. La police est prévenue avant parution, le 24 décembre, que le journal va sortir avec une manchette proclamant : « Le fils d'un ministre vend de la dope au Mirror ».

Mais le vendeur, âgé de dix-sept ans, étant mineur, il ne peut être identifié. Depuis, les spéculations vont bon train sur le nom de ses illustres parents. Se présentant volontairement quarante-huit heures plus tard au commissariat pour raconter sa version de l'entrevue, la journaliste est arrêtée, interrogée, puis remise

en liberté provisoire. Le chef d'accusation retenu : détenté de cannabis pendant douze heures ! Visiblement gêné, l'inspecteur lui glisse à l'oreille : « Le dossier n'est plus entre nos mains... Je ne fais qu'exécuter les ordres venus d'en haut ».

« Une décision scandaleuse, liée à la nature sensible de notre enquête visant le fils d'une grosse légume du cabinet », se plaint le patron du Mirror, Piers Morgan, soutenu par la quasi-totalité de ses confrères qui voient dans cette affaire une atteinte à la sacro-sainte liberté de la presse et à l'indépendance de la magistrature. La polémique déchaîne une nouvelle fois les passions entre partisans et adversaires de la dépenalisation des drogues.

CROISADE CHAUDE ET MORALISATRICE

C'est un débat plus que jamais à l'ordre du jour depuis le lancement, à l'automne, de la campagne de l'Independent on Sunday en faveur de la décriminalisation du « joint ». L'hebdomadaire dominical ne soutient pas sérieusement que le haschisch ou la marijuana sont inoffensifs, mais il estime que faire la distinction entre le cannabis et les autres stupéfiants est la meilleure solution pour limiter les dégâts de la toxicomanie.

Cette position rejoint à peu de nuances près celle d'autres journaux de qualité, progressistes comme issus de la droite libérale (comme le Times ou The Economist). Le paradoxe, c'est que les tabloïds avides de sensationnel, comme le Mirror, penchent carrément du côté de la répression.

Le scoop du Daily Mirror embarrasse un gouvernement travailliste qui entend se montrer très énergique en matière de lutte contre la petite délinquance : renforcement de la coopération entre les quinze contre le trafic de drogue, nomination d'un « tsar » de la lutte antistupéfiants chargé d'en réduire l'usage chez les jeunes, croisade crétarde et moralisatrice du ministre de l'Intérieur, Jack Straw... A l'évidence, le premier ministre, Tony Blair, n'aime à faire une distinction de degré entre les drogues dites douces, issues du cannabis, et les drogues dures, dérivées de la morphine. Une position pour le moins étonnante chez cet enfant des années 60 qui fut guitariste d'un groupe rock et hippie à ses heures.

Le fils de ministre a reçu un simple avertissement des bobbies. Son accusatrice devrait, elle, passer en jugement en février...

Marc Roche

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Autour du Monde
LCL
Le samedi à 12h30 et à 15h30
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

Le Grand Jury
RTL-LCL
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
L'émission HISTOIRE
Les vendredis à 21 h, samedis à 13 h
mardi à 23 h, mercredi à 19 h
et jeudi à 17 heures

Le Grand Débat
FRANCE CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12h45 (heure de Paris)

Un criminel de guerre rwandais recherché par l'ONU est libéré aux Etats-Unis

UN JUGE FÉDÉRAL de Laredo (Texas) a placé les Etats-Unis dans une situation extrêmement inconfortable en libérant le 17 décembre le pasteur hutu rwandais Elizaphan Ntakirutimana. A l'époque de la guerre et du génocide des Tutsis, en 1994, la population de la ville de Mugonero pensait trouver refuge auprès de M. Ntakirutimana. Alertés par le pasteur, les extrémistes hutus avaient massacré des centaines de Tutsis, hommes, femmes et enfants, dans l'église et l'hôpital.

Elizaphan Ntakirutimana s'était réfugié aux Etats-Unis, où, après son inculpation par le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPR) pour « génocide » et « crimes contre l'humanité », il avait été arrêté par le FBI en septembre 1996, en vertu des accords conclus entre l'ONU et les Etats sur la recherche des criminels de guerre. Washington a reconnu, mardi 30 décembre, ne plus savoir où se trouve M. Ntakirutimana.

Le TPR, basé à Arusha (Tanzanie), attendait l'extradition de M. Ntakirutimana. Le Tribunal de l'ONU détient déjà son fils, Gerard Ntakirutimana. Ce médecin, éduqué aux Etats-Unis, avait participé aux massacres de l'hôpital de Mugonero.

Le juge texan, Marcel Notzon, outre qu'il a mis en doute les accusations lancées contre l'inculpé, a libéré Elizaphan Ntakirutimana en estimant que le gouvernement américain n'a pas le droit de le livrer. Il a expliqué qu'une extradition doit être fondée sur un accord avec un Etat, et non avec une institution ou un tribunal.

Le Congrès américain a adopté en 1995, comme l'ont fait tous les pays occidentaux, une loi sur la coopération avec les tribunaux créés par l'ONU pour juger les crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie (le Tribunal de La Haye) et au Rwanda (le Tribunal d'Arusha). Cette loi stipule que Washington doit livrer les inculpés qui se trouveraient sur le territoire américain.

Le département d'Etat a réagi mardi en évoquant sa « déception » et en affirmant que le gouvernement américain « tenait à respecter ses obligations internationales », sans préciser toutefois s'il comptait faire appel. La décision du juge pourrait faire jurisprudence pour bloquer d'autres dossiers de ce type puisqu'elle implique que la loi de 1995 est anticonstitutionnelle.

L'affaire intervient alors que des procès importants doivent avoir lieu en 1998 à La Haye et à Arusha, et tandis que certains Etats, en particulier la France, sont accusés par le procureur des tribunaux de l'ONU, Louise Arbour, de ne pas coopérer suffisamment dans les enquêtes et de ne pas arrêter les criminels de guerre.

Rémy Ourdan

Les élections au Kenya ont été marquées par des anomalies et des violences

Le président Moi et l'opposition critiquent la commission électorale

Les élections kényanes ont été marquées à la fois par des anomalies politiques (9 morts) et par des violences lors du déroulement du scrutin. Parti au pouvoir et opposition

s'accusent mutuellement de manipuler la commission électorale, et les premiers résultats donnent le président Moi talonné par le candidat du Parti démocratique.

NAIROBI

de notre correspondant

Au lendemain des accusations formulées par le chef du Parti démocratique (opposition) à l'encontre de la commission électorale « infiltrée par des agents du régime », les tenants du pouvoir sont à leur tour montés au créneau, mardi 30 décembre, lors de la prolongation du scrutin pendant un jour supplémentaire pour tenter de remédier aux retards et aux irrégularités de la veille.

Le président Daniel arap Moi a lui-même accusé la commission d'avoir « l'intention évidente de truquer les élections en faveur de l'opposition ». Quelques heures plus tard, le porte-parole de la KANU (parti au pouvoir) déclarait que la « KANU est la cible de mauvais fonctionnements du processus électoral » et dénonçait les « intimidations de ses partisans ». Mais Jérémie Nyagah précisait que, « mis à part une certaine d'incidences, ces élections étaient libres et honnêtes » et que la KANU n'envisageait pas de demander leur annulation.

La réaction du pouvoir a surpris et donné lieu à diverses interprétations. Selon Joseph Muhobo, le responsable de la campagne du Parti démocratique, la « KANU panique car elle réalise qu'elle est en train de perdre ». L'avocat Willy

Mutunga, l'un des dirigeants de la Convention pour une Assemblée nationale (NCA, opposition radicale), avance que le parti du président Moi « voudrait peut-être se plaindre comme les autres pour tenter de faire croire qu'il n'a rien de favorisé, alors que le processus électoral a été supervisé par le pouvoir ». Selon lui, le reniement de la commission électorale - qui comprend dix membres proches de l'opposition sur vingt et un - n'a eu aucun effet sur ces élections, marquées par des irrégularités concernant l'enregistrement des électeurs dans les bastions de l'opposition.

URNES SUSPECTES

La NCA, qui a refusé de participer au vote, appelle les Kényans à rejeter les résultats. Elle estime que ce scrutin est « irrémédiablement falsifié » et leur demande de se tenir prêts à manifester pour « contrer le coup d'Etat civil » qui se prépare.

Dans la presse nationale, le journal pro-gouvernemental *Kenya Times*, après avoir évoqué mardi des « incidents » électoraux, s'allégait, mercredi 31 décembre, sur les propos du président et condamnait la commission, « injuste envers la KANU », tandis que l'éditorialiste du quotidien indépendant *La Nation* parlait de

« catastrophe nationale » en recensant les anomalies du scrutin. « Est-ce de l'incompétence, ou est-ce que certaines personnes ont décidé d'organiser ce chaos de manière à ce qu'il profite à un certain parti ? »

Neuf personnes ont trouvé la mort en deux jours, dont deux tuées par des policiers tirant pour disperser une foule hostile qui venait de découvrir des urnes suspectes introduites discrètement dans la salle du dépouillement. L'un des envoyés spéciaux de *La Nation* rapporte également une sérieuse altercation à Kitui entre la candidate Charity Njiru et un officier, dans un bureau où elle a découvert des paquets de bulletins de vote non livrés et des cartes d'électeurs « à moitié carbonisées ». La candidate s'est affrontée à la police qui voulait l'empêcher de porter ces pièces à conviction à la commission électorale.

Des résultats partiels ont commencé à être rendus publics, attendus par la foule massée devant le siège de la commission électorale. Selon les premiers résultats donnés par les médias, le président Moi est talonné par le candidat du Parti démocratique Mwai Kibaki.

Jean Eléme

Polémique en Israël à propos du lavage du linge sale

TEL AVIV

de notre correspondant

Où le gouvernement israélien lave-t-il son linge sale ? Dans les couloirs de la Knesset, secouée par le débat budgétaire ? Dans les bureaux du premier ministre, que deux de ses ministres ont explicitement appelé, lundi 29 décembre, à dissoudre le Parlement ? Autour des micros des médias, où il n'est question que d'élections anticipées, de chantage, de perte de confiance et de « gouvernement qui est arrivé au bout de son chemin » ?

En se posant la question de la destination du linge sale de façon plus prosaïque, le quotidien *Yedioth Aharonot* a découvert que des ministres israéliens ont attribué à des blanchisseries situées en Cisjordanie de juifs, contrats, au détriment d'entreprises concurrentes situées en Israël. Au point que le tribunal d'arrondissement de Tel Aviv a interdit au ministère du travail de publier le résultat d'un appel d'offres pour le traitement des quelque 40 tonnes de lessive quotidiennes provenant de divers établissements qu'il administre.

Les plaignants, des blanchisseries installées en Israël, ont attiré l'attention du tribunal sur le fait que les appels d'offres imposent aux entreprises choisies de respecter les lois sociales en vigueur en Israël. Ce que ne font pas, il s'en

faut, les firmes Barbour et Levano situées dans les territoires. Ces blanchisseries cassent les prix, grâce, d'une part, aux salaires de misère qu'elles paient aux ouvriers palestiniens et, de l'autre, aux généreuses subventions dont elles bénéficient du fait de leur situation

M. Nétanyahou distribue des crédits aux colons

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a fait de nouvelles concessions budgétaires aux colons, mardi 30 décembre, pour obtenir le soutien de l'extrême droite à son projet de budget 1998. Il a promis des subventions de 30 000 dollars par logement pour les Israéliens qui s'installent dans deux colonies de Cisjordanie et trois autres dans la bande de Gaza, d'après la formation d'extrême droite Moledet. Ces aides seront accordées pour moitié sous forme de prêts à très faible taux d'intérêt et pour l'autre sous forme de dons. M. Nétanyahou n'a cependant pas précisé comment il financerait ces promesses, alors qu'il s'est engagé à limiter le déficit budgétaire à 2,4 % du produit national brut l'an prochain.

dans une zone classée zone de développement préférentielle par l'actuel gouvernement.

Alors que le salaire minimum israélien est de 13 shekels de l'heure, les ouvriers palestiniens de ces blanchisseries touchent quelque 5,5 shekels (1,6 dollar) par jour, plus un bonus de un shekel, explique Ilagar Enosh, la correspondante sociale du *Yedioth Aharonot*. Aucune couverture sociale ne leur est accordée. Le terrain est pratiquement gratuit, le gouvernement subventionne le transfert des usines vers les territoires, leur accorde des allégements fiscaux, et à toute somme de 76 dollars investie, l'Etat en ajoute 24.

A ces atouts s'ajoute celui de leur situation géographique : la Cisjordanie est reliée par un excellent réseau routier au centre du pays, sa région la plus peuplée et la plus dynamique. Résultat : alors que dans le nord du pays, loin des territoires, le prix pour un kilo de lessive est de 1,70 à 1,80 shekel (un demi-dollar), ces blanchisseries offrent le même travail pour 1,25 à 1,28 shekel.

LE PIRE COLONIALISME

Une des entreprises en question a vendu son terrain à Jérusalem pour s'installer à Mishor Adoumim, à une quinzaine de kilomètres, où elle emploie des ouvriers habitant Jéricho. Les blanchisseries concurrentes, situées à l'intérieur des frontières de 1967, doivent renoncer à ces importants marchés, et des ouvriers israéliens se retrouvent au chômage. « C'est le pire colonialisme qui soit », constate M. Enosh. « Tous les ouvriers palestiniens sont non qualifiés, et les simples contre-maîtres sont systématiquement des Israéliens. L'exploitation est maximale. »

La bagarre sur le budget - lequel devait impérativement être adopté au plus tard mercredi 31 décembre à minuit - a d'ailleurs notamment porté sur la question du chômage, qui, selon le chef du patronat, Dan Propoy, pourrait toucher deux cent mille personnes en 1998. Mais dans la bataille de chiffonniers que se livrent les huit partis de la coalition nationale-religieuse pour décrocher des crédits supplémentaires pour leurs clientèles respectives, tous les interlocuteurs de M. Nétanyahou ont exigé que ses généreuses promesses figurent en toutes lettres dans les lois budgétaires. D'après un sondage diffusé lundi lors du débat politique télévisé « Populika », 57 % des Israéliens sont aujourd'hui favorables à la tenue d'élections anticipées.

Interim

L'Italie aura « une attitude positive » face aux demandes d'asile des Kurdes

ROME. Le ministre italien de l'intérieur, Giorgio Napolitano, a déclaré, mardi 30 décembre, que les autorités « auront une attitude positive » vis-à-vis des demandes d'asile politique des immigrants kurdes débarqués samedi en Calabre (Sud). Giorgio Napolitano s'est exprimé au terme d'une rencontre à Rome avec les chefs des groupes parlementaires de la majorité de centre-gauche.

M. Napolitano a estimé que « la persécution à l'encontre des Kurdes existait » et que, « en vertu de la convention de Dublin, les demandes d'asile politique devaient être examinées par le premier pays où arrivent les personnes ». Le gouvernement s'occupera d'informer les Kurdes, a-t-il ajouté. - (AFP)

Deux mille étudiants albanais du Kosovo dispersés par la police serbe

PRISTINA. Des centaines de policiers anti-émeutes yougoslaves ont dispersé sans ménagement, mardi 30 décembre, quelque 2 000 étudiants albanais de souche qui manifestaient dans le centre de Pristina, la capitale du Kosovo. Des manifestations analogues ont eu lieu dans six autres villes de cette province anciennement autonome de Serbie, qui est à 90 % peuplée d'Albanais. Le 1^{er} octobre, les étudiants avaient tenté de manifester à Pristina, mais la police était intervenue pour les disperser. Le ministre yougoslave de l'intérieur, Zoran Sokolovic, a juré, lundi, d'écraser le « terrorisme » que Belgrade attribue à l'Armée de libération du Kosovo (ALK), un nouveau mouvement clandestin auteur de plusieurs attentats. - (AFP)

La Catalogne renforce par la loi la place du catalan dans la société

BARCELONE. Le parlement de la région autonome de Catalogne (nord-est de l'Espagne) a adopté, mardi 30 décembre à une forte majorité, une loi renforçant considérablement dans la société la place du catalan, langue officielle de la région au côté du castillien. La nouvelle législation prévoit notamment une « immersion linguistique » dès les premières classes à l'école - égalité entre catalan et castillien -, étend l'usage du catalan dans les administrations et le commerce et impose des quotas aux télévisions et au cinéma.

Avec ce texte, tout Catalan pourra désormais exiger de disposer d'un passeport, un permis de conduire, une carte d'identité ou tout document administratif en catalan. Les chèques bancaires pourront également être rédigés en catalan, et les télévisions et radios locales devront réaliser la moitié de leurs productions en catalan. - (AFP)

Libération des sept otages journalistes tchétchènes au Daghestan

MOSCOU. Sept journalistes tchétchènes, pris en otages le 22 décembre dans la république russe du Daghestan (Caucase nord), ont été libérés sans conditions, mercredi 31 décembre, a affirmé l'antenne locale du ministère de l'intérieur à l'agence russe ITAR-TASS. Ils avaient été pris en otages par une « milice populaire » daghestanaise, après l'assaut par un commando venant de Tchétchénie d'une garnison de blindés russes basée au Daghestan. Selon les autorités locales, « des dizaines de Daghestanais sont toujours détenus dans la république tchétchène » voisine. - (AFP)

DÉPÊCHES

- **IRAK** : le gouvernement américain est prêt à « redoubler d'efforts et à faire tout son possible » pour améliorer la distribution de vivres et de médicaments à la population irakienne, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture », a affirmé mardi 30 décembre le département d'Etat. Washington attend pour le début de l'année prochaine un rapport du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, sur la manière de le faire et « agit aussi » pour appliquer ces recommandations, a précisé le porte-parole du département, James Foley. - (AFP)
- **SOMALIE** : des combats interclaniques ont fait vingt-cinq morts, lundi 29 décembre, à Hudur (sud), a déclaré un porte-parole de l'Armée de résistance islamique (RAA), qui a affirmé que douze miliciens du chef de guerre Hussein Aidid et huit Tchétchènes du Front de libération owamo ont été tués. Il a reconnu la mort de cinq soldats de la RAA. Hudur, tenue depuis 1995 par Aidid, « est maintenant divisée ». Une tentative de vol de médicaments par des miliciens d'Aidid qui se trouvaient sans vivres a déclenché les hostilités, a-t-il précisé. - (AFP)
- **UKRAINE** : le parlement a adopté mardi 30 décembre un budget 1998 conforme aux recommandations du FMI, alors que la chute du PIB dans cette république de 50,6 millions d'habitants est évaluée pour 1997 à 5 %. « Il n'y a pas eu d'amélioration économique cette année », a reconnu le secrétaire du Conseil de sécurité nationale, Volodymyr Horbalin, ajoutant que « la tension sociale augmente ». Les privatisations sont au point mort, tandis que les arriérés de salaires et de retraites ont atteint 6,2 milliards de livras (environ 19 milliards de francs). - (AFP)
- **ISRAËL** : le tribunal de Jérusalem a reconnu coupable d'offense à l'islam et d'actes racistes, mardi 30 décembre, un extrémiste israélien, Tatiana Susskin, qui avait représenté le prophète Mahomet sous les traits d'un porc dans des tracts placardés à Hébron le 27 juin. Elle est passible d'un maximum théorique de 26 années de prison. - (AFP)
- **CUBA** : le joueur de base-ball cubain, Orlando Hernandez, demi-frère du champion cubano-américain Liván Hernandez, est arrivé aux Bahamas après avoir fui son pays. Interdit à vie de base-ball depuis l'an dernier à Cuba, Hernandez, a indiqué mardi 30 décembre la Fondation nationale cubano-américaine à Miami, a gagné les Bahamas avec sa femme et cinq autres personnes. - (Reuters)

Fin de la mutinerie à la prison de Sorocaba au Brésil

SAO PAULO. Après 53 heures de tension, la mutinerie de Sorocaba (90 km de Sao Paulo) a pris fin mardi 30 décembre. Les mutins ont accepté le transfert de 20 d'entre eux vers d'autres établissements de l'Etat de Sao Paulo, mercredi, les 600 otages devant être libérés le même jour. Deux personnes, un prisonnier et une visiteuse, ont été tués dimanche lorsque la mutinerie a éclaté. La plupart des otages étaient des parents des détenus, qui s'étaient portés volontaires pour rester dans la prison afin d'empêcher la police de lancer un sanglant assaut contre l'établissement. Le 2 octobre 1997, 111 détenus sont morts lors de l'assaut lancé par les forces de l'ordre contre la prison de « Carandiru », à Sao Paulo. Tous les deux jours environ une rébellion a lieu dans une prison ou un commissariat de l'Etat de Sao Paulo. La raison majeure est la surpopulation carcérale. - (AFP)

Abonnez-vous au Monde **360**

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante:

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F au lieu de 1 170 F au lieu de 2 340 F

* Prix de vente au numéro - (tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement, soit :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde 801 MQ 001

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE	
	USA - CANADA
1 AN	2 900 F
6 mois	1 500 F
3 mois	790 F

Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphones au 01-42-17-22-80 de 9h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Billet à retourner accompagné de votre règlement et à LE MONDE, service Abonnements, 26, avenue du Général-Ledoux - 92646 Châtigny Cedex

PRÉCARITÉ Quatorze bureaux des Assedic étaient occupés, mercredi 31 décembre, par des chômeurs en colère. Le mouvement a gagné, mardi, de nouvelles villes de

province, telles que Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), tandis qu'à Paris une centaine de manifestants ont occupé le siège du centre d'action

sociale de la Ville. ● PARTENAIRES de la majorité plurielle, le Parti communiste et les Verts ont apporté leur soutien aux revendications des demandeurs d'emploi. Le secrétaire

national du PCF, Robert Hue, a estimé qu'il fallait « répondre positivement sans tarder » à la demande d'une prime exceptionnelle de fin d'année. ● À LA CFDT, certains op-

posants à la ligne confédérale s'inquiètent du « silence assourdissant » de leur secrétaire générale, Nicole Notat, qui assure actuellement la présidence de l'Unedic.

M. Jospin et M^{me} Notat mis en cause par le mouvement des chômeurs

Quatorze bureaux des Assedic étaient occupés mercredi 31 décembre au matin. Le Parti communiste et les Verts pressent le gouvernement de répondre à l'attente des sans-emploi. L'opposition interne de la CFDT se démarque de l'attitude de sa secrétaire générale

ALORS QUE, dans une dizaine de villes, les occupations d'Assedic continuent et que le gouvernement apparaît plus que jamais comme la cible des chômeurs en colère, le Parti communiste (PCF) et les Verts, membres de la majorité plurielle qui soutient Lionel Jospin, sont venus à la rescousse des manifestants.

Au nom des communistes, Robert Hue a apporté, mardi 30 décembre, « son soutien à l'action des chômeurs », estimant qu'« il faut [les] entendre », que la « demande d'une prime exceptionnelle de fin d'année » est « légitime » et qu'« il faut y répondre positivement sans tarder ». « Pour les chômeurs, c'est une question de dignité, pour la gauche, c'est un devoir de solidarité et de fidélité à ses engagements », a ajouté le secrétaire national du PCF, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé de son côté qu'« il faut faire droit à la juste revendication des chômeurs ».

Des élus locaux communistes ainsi que des dirigeants nationaux des Verts sont venus soutenir, mardi 30, la centaine de personnes qui ont occupé le siège du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, dans le 12^e arrondissement. Jean-Luc Bennaïm, secrétaire

national des Verts, a rappelé que la revendication du RMI pour les dix-huit-vingt-cinq ans figure dans l'accord Verts-PS. « RMI ou autre, ce qui compte, c'est que la notion de revenu minimum pour les jeunes soit reconnue. Pour l'instant, la réponse du gouvernement vis-à-vis de l'exclusion des moins de vingt-cinq ans est insuffisante, car les emplois-jeunes, on le sait, ne visent pas les plus démunis », a ajouté le dirigeant écologiste. Selon Philippe Boursier, l'un des porte-parole des Verts, « les sommes budgétaires en jeu ne sont pas si importantes ».

LA CGT DEPUIS LE DÉBUT

A droite, Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, a estimé, mardi, que les « manifestations de chômeurs, en cette période de fêtes, sont un cri contre l'exclusion », a ajouté le président de la campagne présidentielle de Jacques Chirac de 1995, il a rappelé que la « réduction de la fracture sociale doit rester notre priorité nationale ». André Santini, secrétaire général de Force démocrate, a jugé, mercredi 31 décembre, sur l'antenne de RTL, que « c'est la fin de l'époque rose » pour le gouvernement. Selon un sondage de l'institut CSA publié dans *Le Parisien* du



La mobilisation continue. ANTENNES ASSEDIC OCCUPÉES PAR DES CHÔMEURS

mercredi 31 décembre et réalisé les 29 et 30 décembre auprès d'un échantillon de 1 002 personnes, 63 % des sondés déclarent « soutenir » ou « avoir de la sympathie » pour le mouvement des chômeurs.

Parmi les confédérations syndicales, la CGT, qui appuie le mouvement des chômeurs depuis le

début, réclame « l'octroi d'une prime exceptionnelle de fin d'année pour tous les chômeurs », « le rapatriement des fonds sociaux de l'Unedic » et « la refonte du système d'indemnisation ». La CGT et les trois associations de chômeurs (AC 1, APEIS et MNCP), qui organisaient, mercredi, un rassemblement devant le siège du CNPF à Paris, ont lancé un appel commun pour une journée nationale d'action et de manifestations, le 7 janvier, jour de la tenue du conseil d'administration de l'Unedic. Pour leur part les associations de chômeurs maintiennent leur appel à une « journée nationale d'action unitaire à la mi-janvier » (le 16), si la situation ne se trouve pas débloquée d'ici là.

SUR LA SELLETTE

Beaucoup plus en retrait, Force ouvrière, qui avait jugé insuffisante la revalorisation de 3 % de l'allocation de solidarité spécifique, versée aux chômeurs en fin de droits, estime « nécessaire » une « réflexion d'ensemble » sur le régime d'assurance-chômage, « incluant la responsabilité de l'Etat » et demande « qu'un point précis soit fait sur la situation du fonds social » de l'Unedic. Pour sa part, Marc Vilbenoit, président de

la CFE-CGC, s'est « élevé contre l'occupation de certains locaux d'Assedic », estimant que la situation des chômeurs de longue durée « incombe aux pouvoirs publics ».

Présidente en exercice de l'Unedic et secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat apparaît de plus en plus sur la sellette. L'association Tous ensemble, composée de militants CFDT en opposition à la ligne confédérale, du « silence assourdissant des gestionnaires de l'Unedic » et a « renouvelé son soutien » aux « actions et revendications des associations de chômeurs et de lutte contre le chômage ».

Les opposants internes de la CFDT invitent le gouvernement à prendre « l'initiative d'une conférence nationale » pour « engager une refonte d'ensemble du système d'indemnisation et de solidarité ». L'union régionale CFDT de Basse-Normandie, opposée à M^{me} Notat, a apporté mardi son soutien aux associations de chômeurs qui revendiquent une augmentation de leurs allocations, en observant que le système d'indemnisation « n'assure plus à ceux qui sont privés d'emploi un revenu de remplacement décent ».

Le Groupe des dix, qui regroupe une vingtaine de syndicats autonomes, dont les principaux syndicats SUD, et qui a participé à plusieurs actions de chômeurs, a estimé qu'il y avait « urgence à une répartition plus juste des revenus » pour assurer à chacun « un emploi et un revenu décent ». Le syndicat SUD-PIT, dont certains militants sont membres d'AC 1, apporte son soutien aux revendications des chômeurs et « se prononce pour une convergence nationale des mobilisations ».

« Qui sème la misère récolte la colère ! »

ELLE COURT, elle court, boulevard Diderot, sous le ciel pluvieux de la capitale, le drapeau rouge d'AC 1 (Agir ensemble contre le chômage) (A) coince sous le bras, son

leurs enfants, ses élèves. « Un jour, j'ai écrit sur un bulletin scolaire : « Ne travaille pas suffisamment en classe », avant de découvrir, plus tard, que le gosse en question bossait à la bougie chez lui. Les parents ne pouvaient plus payer l'électricité », raconte-t-elle.

Les militants, escortés par de nombreux journalistes, s'enfoncent bientôt dans l'entrée d'un immeuble moderne, qui abrite le siège du centre d'action sociale (CAS) de la Ville de Paris. « L'endroit n'a pas été choisi seulement par défaut, parce que toutes les Assedic de Paris sont fermées, explique Eric Ducoing, militant à AC 1. Depuis la réforme des fonds sociaux de l'Unedic, entrée en vigueur le 1^{er} octobre, les CAS sont quasiment les seuls organismes qui peuvent accorder une aide d'urgence aux plus démunis ».

Le message est donc clair : occuper les lieux jusqu'à ce que la direction du centre et la préfecture de Paris reçoivent une délégation des chômeurs. « Conformément à la circulaire de Martine Aubry du 24 décembre », lance Christophe Aguiton.

UN PARTERRE DE CAMÉRAS

Le grand hall, marbre gris et blanc aux murs, se transforme en tribune des exclus. Perché sur une mini-estrade, leurs porte-parole rappellent les revendications, rapportent leur détresse, devant un parterre généreux de caméras et de micros. « Sur les 8 millions du budget d'aide sociale de la Ville de Paris, on estime qu'à peine 1 % revient aux chômeurs et aux jeunes les plus en difficulté », martèle Eric Ducoing.

« L'argent va davantage aux Parisiens les plus âgés », déplore un autre. Sur un présentoir, des brochures intitulées « Pour une retraite plus heureuse à Paris » en font sourire plus d'un. « C'est la lutte finale ! », entonne l'un d'eux. « Qui

sème la misère, récolte la colère ! », enchaine un autre, tandis que sonnent de toutes parts les téléphones portables des animateurs du mouvement.

La « fête » sera quelque peu troublée par l'arrivée d'une dizaine de policiers, qui filent l'accès aux portes vitrées durant tout l'après-midi. « Police partout, justice nulle part ! », crient les occupants. Vers 17 heures, alors que les deux ren-

dez-vous, avec la préfecture de Paris et le centre d'action sociale viennent d'être confirmés, Christophe Aguiton adresse un message d'espoir : « Les préfectures sont amenées à négocier un peu partout en France, et le corps revendicatif est homogène ».

Las ! en fin d'après-midi, le premier entretien « n'a pas donné grand-chose », tandis que le directeur adjoint du CAS, Stéphane

REPORTAGE

Le grand hall, marbre gris et blanc aux murs, se transforme en tribune des exclus

petit chien en laisse, moulé dans une combinaison imperméable. Haletante, elle trouve encore le moyen de scander le slogan : « Chô-chô-chô, chômage ras-le-bol ! » Mais la militante ne vendra pas la mèche : le lieu que s'approprient à occuper les chômeurs, vendredi 30 décembre, à l'appel d'AC 1, « n'a été révélé à personne de l'extérieur ». Derrière, une retraite, membre de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis), peine à suivre le cortège.

Christophe Aguiton, l'un des animateurs d'AC 1, a donné le signal du départ, vers 12 h 30, depuis les marches de l'Opéra-Bastille. « La délégation CGT nous a rejoints. Nous les remercions ! », a-t-il lancé devant une cinquantaine de participants. Pour la plupart, il s'agit de militants associatifs et syndicaux, issus du Comité des sans-logis, du Mouvement national des chômeurs et précaires, de SUD. Quelques élus communistes et des représentants des Verts, comme Jean-Luc Bennaïm, ont aussi répondu à l'appel.

Sont là aussi de simples participants. Ainsi cette enseignante de Seine-Saint-Denis, membre du Syndicat national de l'enseignement secondaire, qui est venue « par solidarité » avec les chômeurs, qu'elle connaît à travers

constitue une priorité (Ligue des droits de l'homme, Droit au logement, Fasti, MRAP, etc.). Les marches européennes contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté, parties le 14 avril de plusieurs villes de l'Union pour converger vers Amsterdam, le 14 juin, à l'avant-veille du sommet européen, ont permis à AC 1, qui les organisait en France, de faire croître son audience. Trente-cinq mille manifestants étaient réunis dans la métropole hollandaise au nom des vingt millions de chômeurs européens.

PLUTÔT À L'EXTRÊME GAUCHE

Moins médiatique, mais très présente en Ile-de-France, l'Apeis, dirigée par Richard Dethyre, a été créée à la fin de 1987. Proche du Parti communiste, cette association compte un nombre d'adhérents limités, comme AC 1, à quelques milliers. L'Apeis s'est surtout fait connaître pour son combat pour la gratuité des transports en faveur des chômeurs et des personnes en situation précaire dans la région parisienne, ainsi que par des sit-in devant des Assedic et des ANPE.

deux-vous, avec la préfecture de Paris et le centre d'action sociale viennent d'être confirmés, Christophe Aguiton adresse un message d'espoir : « Les préfectures sont amenées à négocier un peu partout en France, et le corps revendicatif est homogène ».

Las ! en fin d'après-midi, le premier entretien « n'a pas donné grand-chose », tandis que le directeur adjoint du CAS, Stéphane

deux-vous, avec la préfecture de Paris et le centre d'action sociale viennent d'être confirmés, Christophe Aguiton adresse un message d'espoir : « Les préfectures sont amenées à négocier un peu partout en France, et le corps revendicatif est homogène ».

Las ! en fin d'après-midi, le premier entretien « n'a pas donné grand-chose », tandis que le directeur adjoint du CAS, Stéphane

deux-vous, avec la préfecture de Paris et le centre d'action sociale viennent d'être confirmés, Christophe Aguiton adresse un message d'espoir : « Les préfectures sont amenées à négocier un peu partout en France, et le corps revendicatif est homogène ».

Las ! en fin d'après-midi, le premier entretien « n'a pas donné grand-chose », tandis que le directeur adjoint du CAS, Stéphane

deux-vous, avec la préfecture de Paris et le centre d'action sociale viennent d'être confirmés, Christophe Aguiton adresse un message d'espoir : « Les préfectures sont amenées à négocier un peu partout en France, et le corps revendicatif est homogène ».

Las ! en fin d'après-midi, le premier entretien « n'a pas donné grand-chose », tandis que le directeur adjoint du CAS, Stéphane

La nébuleuse des organisations de lutte contre le chômage

La nature des actions à mener, le choix des publics à toucher (chômeurs ou marginaux ?) et la personnalité de son fondateur font l'objet, dès 1984, de débats internes qui aboutiront au départ de nombreux militants. Le Syndicat des chômeurs continue de vivre et publie un journal intitulé *Partage*, mais il est dépassé par des associations plus militantes. M. Pagat souhaite toujours renforcer la représentation des chômeurs, avant de réaliser son rêve : se retirer dans une abbaye trappiste.

La nature des actions à mener, le choix des publics à toucher (chômeurs ou marginaux ?) et la personnalité de son fondateur font l'objet, dès 1984, de débats internes qui aboutiront au départ de nombreux militants. Le Syndicat des chômeurs continue de vivre et publie un journal intitulé *Partage*, mais il est dépassé par des associations plus militantes. M. Pagat souhaite toujours renforcer la représentation des chômeurs, avant de réaliser son rêve : se retirer dans une abbaye trappiste.

La nature des actions à mener, le choix des publics à toucher (chômeurs ou marginaux ?) et la personnalité de son fondateur font l'objet, dès 1984, de débats internes qui aboutiront au départ de nombreux militants. Le Syndicat des chômeurs continue de vivre et publie un journal intitulé *Partage*, mais il est dépassé par des associations plus militantes. M. Pagat souhaite toujours renforcer la représentation des chômeurs, avant de réaliser son rêve : se retirer dans une abbaye trappiste.

La nature des actions à mener, le choix des publics à toucher (chômeurs ou marginaux ?) et la personnalité de son fondateur font l'objet, dès 1984, de débats internes qui aboutiront au départ de nombreux militants. Le Syndicat des chômeurs continue de vivre et publie un journal intitulé *Partage*, mais il est dépassé par des associations plus militantes. M. Pagat souhaite toujours renforcer la représentation des chômeurs, avant de réaliser son rêve : se retirer dans une abbaye trappiste.

La nature des actions à mener, le choix des publics à toucher (chômeurs ou marginaux ?) et la personnalité de son fondateur font l'objet, dès 1984, de débats internes qui aboutiront au départ de nombreux militants. Le Syndicat des chômeurs continue de vivre et publie un journal intitulé *Partage*, mais il est dépassé par des associations plus militantes. M. Pagat souhaite toujours renforcer la représentation des chômeurs, avant de réaliser son rêve : se retirer dans une abbaye trappiste.

Maurice Pagat, l'éphémère précurseur

CHÔMEUR depuis un an, cinquante-trois ans, ancien animateur d'associations culturelles et sociales. C'est ainsi que Maurice Pagat signait, le 11 octobre 1981, dans *Le Monde*, un court manifeste en faveur de la création d'un syndicat de chômeurs, qui verra le jour en février 1982. En marge des syndicats, auxquels il reproche de donner la priorité aux seuls salariés ayant un travail, Maurice Pagat lance quelques propositions préliminaires : réduction de la durée du travail de trente-neuf à trente-cinq heures, puis à trente heures, création d'un « minimum-

CHÔMEUR depuis un an, cinquante-trois ans, ancien animateur d'associations culturelles et sociales. C'est ainsi que Maurice Pagat signait, le 11 octobre 1981, dans *Le Monde*, un court manifeste en faveur de la création d'un syndicat de chômeurs, qui verra le jour en février 1982. En marge des syndicats, auxquels il reproche de donner la priorité aux seuls salariés ayant un travail, Maurice Pagat lance quelques propositions préliminaires : réduction de la durée du travail de trente-neuf à trente-cinq heures, puis à trente heures, création d'un « minimum-

CHÔMEUR depuis un an, cinquante-trois ans, ancien animateur d'associations culturelles et sociales. C'est ainsi que Maurice Pagat signait, le 11 octobre 1981, dans *Le Monde*, un court manifeste en faveur de la création d'un syndicat de chômeurs, qui verra le jour en février 1982. En marge des syndicats, auxquels il reproche de donner la priorité aux seuls salariés ayant un travail, Maurice Pagat lance quelques propositions préliminaires : réduction de la durée du travail de trente-neuf à trente-cinq heures, puis à trente heures, création d'un « minimum-

CHÔMEUR depuis un an, cinquante-trois ans, ancien animateur d'associations culturelles et sociales. C'est ainsi que Maurice Pagat signait, le 11 octobre 1981, dans *Le Monde*, un court manifeste en faveur de la création d'un syndicat de chômeurs, qui verra le jour en février 1982. En marge des syndicats, auxquels il reproche de donner la priorité aux seuls salariés ayant un travail, Maurice Pagat lance quelques propositions préliminaires : réduction de la durée du travail de trente-neuf à trente-cinq heures, puis à trente heures, création d'un « minimum-

Jean-Michel Bezat

RELIGIONS Le ramadan a commencé à l'aube du mardi 30 décembre pour les quatre millions de musulmans de France. La date a été fixée lors de la « nuit du

doute ». ● À MONTPELLIER, LA SALLE DE PRIÈRES de la nouvelle mosquée a une capacité d'accueil de 2 350 fidèles, ce qui en fait la première de France. Dans cette ville, la

communauté musulmane est traversée par des conflits de représentation, de générations et d'orientation qui sont ceux de l'Islam tout entier. ● POUR LES JEUNES, le ramadan est

un « challenge d'un mois contre la faim et contre soi-même ». Asmaïah, vingt-trois ans, raconte le « bonheur d'arriver au bout ». ● LES FIDÈLES de la religion musulmane sont sou-

mis à cinq grandes obligations rituelles que l'on appelle les cinq « piliers » de l'Islam : la profession de foi, la prière, le ramadan, l'aumône et le pèlerinage.

Le ramadan a commencé pour quatre millions de musulmans en France

Des conflits de générations, de représentation et d'orientation traversent la communauté islamique. Enquête à Montpellier, où vient d'être inaugurée la mosquée la plus spacieuse de l'Hexagone

MONTPELLIER de notre envoyé spécial
Khatir Nedromi gonfle le torse d'orgueil. Pour la première fois, il va présider le ramadan à la nouvelle

REPORTAGE
« Les jeunes ne se contentent plus d'un Islam "mécanique". Ils veulent en savoir plus »

mosquée du Petit-Bard, à Montpellier. « Les fidèles attendaient cette date avec impatience », dit-il. Chaque soir, à l'heure de la rupture du jeûne, dans la bonne tradition de la *saddaqa*, « on servira les pauvres d'abord, puis on se servira ». Cet ancien combattant de l'armée française reconverti dans le gardiennage d'un parc zoologique est président de l'Association des musulmans du Languedoc-Roussillon. De la main, il caresse la falence payée grâce à ses deniers (300 000 francs) - de la nouvelle mosquée, foule les 1 200 mètres carrés d'une mosquée venue de Belgique. Construite à l'emplacement d'une ancienne... charcuterie, bordée d'un parking et d'une fontaine pour les ablutions, la salle de prières a une capacité d'accueil de 2 350 fidèles, ce qui en fait la première de France.

La mosquée Avicenne est un cadeau de la mairie de Montpellier à la communauté musulmane de la ville, qui compte 22 000 personnes, dont une majorité de Marocains et de Français musulmans, anciens *harkis*. Les travaux d'aménagement des locaux ont coûté 3 millions de francs. Maire de la ville, Georges Frêche est l'un de ceux qui, dans la

région, ont le mieux résisté à la poussée du Front national : 11 % aux dernières élections municipales. Mais prudent, quand on s'étonne de l'absence de minaret au sommet de cette mosquée, il a cette réponse : « Ce n'est pas la peine d'agiter les chiffons rouges. »

Montpellier comptait déjà trois salles de prières : la mosquée des Abattoirs, rue Bernard-Delcœur ; la mosquée Gambetta, proche des Beaux-Arts, et celle du foyer Sonacotra, dans le quartier de la Paillade, à forte densité d'immigrés. Mais ces locaux exiguës ne pouvaient plus répondre aux besoins. « Des gens qui avaient prié dans des caves pendant des années ont pleuré en entrant pour la première fois dans ma mosquée », raconte Khatir Nedromi, qui n'est pas peu fier de rappeler ce que disait à son sujet Cheikh Abbas, l'ancien recteur de la Mosquée de Paris : « J'ai un lion à Montpellier. Quand il sort les dents, les chacals se sauvent. »

Ce n'est plus vrai. La nouvelle mosquée de Montpellier a aiguisé les appétits. Ou, plus exactement, elle a révélé au grand jour des conflits de représentation, de générations et d'orientation de l'Islam en France en son entier. A cet égard, le cas de Montpellier est exemplaire. Conflit de représentation, d'abord. Le maire de la ville a confié la direction de la mosquée à Khatir Nedromi. Mais une partie de la communauté marocaine, qui est majoritaire - elle compte 8 000 personnes - se sent rejetée par ces gestionnaires algériens ou d'origine algérienne dont elle conteste les méthodes. « Une mosquée doit être dirigée par la communauté musulmane, non par un homme et son clan », affirment en chœur Moha-

med Guézrouch et Hocine Tahri, responsables de l'Association des musulmans franco-marocains de Montpellier.

« UN TRUC DE VIEUX »
Dans le conseil d'administration de la nouvelle mosquée Avicenne, où le président a placé des membres de sa famille, ne figure qu'un seul Marocain, jugé peu représentatif par ses compatriotes. L'imam qui dirige la prière a été nommé par la Mosquée de Paris, « c'est-à-dire par l'Algérie », se plaignent les Marocains en ajoutant : « La France n'est pas un pays du tiers-monde où l'on nomme les gens sans concertation. » Le maire

Les cinq piliers de l'Islam

L'Islam s'est constitué autour de la révélation faite à Mahomet, né à La Mecque vers 570 et mort à Médine en 632. Transmis au prophète à partir de l'an 610 par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, le Coran est la parole de Dieu, la « révélation » de la Révélation, un message de soumission à Dieu (l'Islam veut dire soumission ou abandon à Dieu). Dans la religion musulmane, le fidèle est soumis à cinq grandes obligations rituelles, que l'on appelle les cinq piliers de l'Islam.

● La profession de foi. La *shahada* consiste à affirmer qu'il n'y a pas d'autre divinité que Dieu, et que Mahomet est son prophète. C'est la formule que l'on prononce pour se convertir. ● La prière. Le fidèle doit prier cinq fois par jour entre le lever et le coucher du soleil. Il procède alors aux ablutions et récite ses

prières de louange et d'adoration. L'heure est rappelée par le *muazzin* du haut du minaret. ● Le ramadan. Un mois par an, le fidèle doit s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson du lever au coucher du soleil en signe de repentance et de conversion. Il doit également éviter, pendant la journée, tout rapport sexuel. Le jeûne est obligatoire, sauf pour les enfants et les malades. ● L'aumône. La *zakat* est conçue comme un geste charitable en faveur des pauvres. Elle est devenue peu à peu une sorte d'impôt prélevé surtout sur les riches. ● Le pèlerinage. S'il le peut, matériellement et physiquement, tout musulman doit faire, au moins une fois dans sa vie, un pèlerinage à La Mecque, en Arabie saoudite.

de Montpellier ne prend pas au tragique ces critiques d'un groupe minoritaire. « J'ai aidé les musulmans à avoir une vraie mosquée, souligne Georges Frêche. A présent, en tant que maire attaché à la laïcité, il ne m'appartient pas de m'occuper de leurs affaires intérieures. » Une guerre de générations aggrave cette division communautaire. Les jeunes musulmans ne se sentent pas concernés par la nouvelle salle de prières. Ils se disent étrangers à cet Islam de « notables », à la gestion « patrimoniale » d'un lieu de culte où ils s'entendent dire : « Tu viens prier à la mosquée et, pour le reste, tu la fermes. » A l'Association des Jeunes Paillade-

Phobis Nord (AJPPN), qui fait de l'aide aux dévots et de l'animation culturelle ou sportive, Mohamed et Ali mettent l'accent sur les ruptures de générations qui entachent la transmission de l'Islam. Leurs parents sont « illettrés » ou ils ont « oublié » leur Coran. L'exemple des « grands frères » ne suffit plus. Le besoin d'apprendre l'arabe et le Coran se fait de plus en plus sentir. Ils ne veulent plus d'imams ne parlant pas le français. « Les mosquées devraient être les lieux de socialisation et de transmission de l'Islam aux jeunes, regrette Ali. Elles ne sont plus qu'un truc de vieux. »

Réplique de Khatir Nedromi : « Les vieux sont bien contents d'avoir un imam et une mosquée. Ils en ont été si longtemps privés. Pour eux, un toit suffit pour prier à l'abri du soleil et de la pluie. Les jeunes veulent trop et trop vite. » Professeur de sociologie à l'université Paul-Valéry (Montpellier-II), Mohamed Khellil connaît bien ces décalages de générations. « Les jeunes sont attachés à leur identité de musulmans, mais ils ne veulent plus débiter par cœur le Coran, comme le faisaient leurs parents et leurs grands-parents. Grâce à eux, la religion se transmet « dans la langue de Molière, et non plus dans la langue du Prophète. »

Aucun représentant de l'Islam à l'Élysée pour les vœux

Aucun représentant de l'Islam ne sera présent, mardi 6 janvier, à la cérémonie de vœux des autorités religieuses au président de la République, aux côtés de l'archevêque de Paris, du grand rabbin de France et du président de la Fédération protestante. A l'Élysée, on explique qu'il en a toujours été ainsi, car ne sont conviés que des ministres du culte représentant l'ensemble de leur communauté religieuse. Or la communauté musulmane française n'est pas organisée et ne dispose pas d'organes représentatifs.

Le recteur de la Mosquée de Paris, Doul Boubakeur, a regretté cette décision, mardi 30 décembre. Ne pas voir en la Mosquée de Paris l'organe officiel de l'Islam en France, « c'est faire preuve de cécité », a-t-il estimé. « C'est tellement évident », a-t-il ajouté sur LCI, en expliquant que la Mosquée de Paris avait été créée par décret de l'État français et qu'elle était financée en partie par des fonds publics. A l'Élysée, on fait remarquer que M. Boubakeur a été reçu par Jacques Chirac, mais en d'autres circonstances que les vœux.

« ISLAM AU RABAIS »
Du coup, l'Islam change. Il est soumis à une interprétation critique. Mohamed Khellil cite des exemples : « Les jeunes admettent mieux les mariages mixtes que leurs aînés. Ou ils peuvent commencer le ramadan, puis l'interrompre le week-end ; s'inscrire de mariage dans la journée, mais fumer, boire, avoir des relations sexuelles. » C'est ce « bécotage » qui rend Georges Frêche optimiste. Dans sa mairie, sont employées 180 femmes d'origine maghrébine, et, dit-il, « pour une qui porte le voile, j'en connais 179 autres qui meurent du rouge à lèvres ou portent la minijupe ».

Tous les musulmans sont pourtant loin d'être unanimes. Une conception plus radicale de l'Islam se diffuse aussi, qu'il serait expéditif de qualifier d'« intégrisme ». Ainsi, à Montpellier, celui qui exerce la plus forte attraction chez les jeunes est un imam venu de Tripoli, au Liban, appelé Cheikh Khalid. En 1987, il a pris le contrôle de la vieille mosquée Touba de la rue Bernard-Delcœur qu'il a transformée en un centre de formation modernisé et informatisé. Il fait distribuer en français ses prêches du vendredi, imprime des fascicules sur l'enseignement du Prophète et des hadiths, organise des pèlerinages de jeunes à La Mecque, publie des cassettes vidéo, des chants religieux et même un « catéchisme » par questions-réponses. Son association, appelée Projets de bienfaisance islamique en France, anime des écoles coraniques à Montpellier, mais aussi à Marseille, Toulon, Paris, Saint-Brieuc. « Nous ne faisons que notre devoir », résume modestement Cheikh Khalid.

« C'est tellement évident », a-t-il ajouté sur LCI, en expliquant que la Mosquée de Paris avait été créée par décret de l'État français et qu'elle était financée en partie par des fonds publics. A l'Élysée, on fait remarquer que M. Boubakeur a été reçu par Jacques Chirac, mais en d'autres circonstances que les vœux.

Henri Tincq

« Un challenge d'un mois contre la faim et contre soi-même »

MONTPELLIER de notre envoyé spécial

« J'avais treize ans quand j'ai voulu faire pour la première fois le ramadan. Mon père m'a répondu que c'était difficile à concilier avec le travail de l'école. Mais j'ai insisté et j'ai tenu le coup. Depuis, je ne me suis jamais servi du ramadan comme d'une excuse pour échapper à un cours de sport ou à un contrôle. » Une boule de cheveux noirs roule sur les épaules d'Asmaïah, vingt-trois ans, étudiante à Montpellier. « Je ne suis pas une héroïne ni une sainte. Le ramadan, c'est dur. Mais le bonheur est tellement grand quand on arrive au bout. C'est un "challenge" d'un mois contre soi-même mais, à la fin, on se dit qu'on a tenu le coup. »

Pour parler du jeûne du ramadan, le mot « challenge » revient souvent dans la bouche des jeunes musulmans. Mais, comme dit Abdelkrim, étudiant marocain à la faculté des sciences, « l'obligation de respecter le ramadan s'impose à tout le reste, c'est-à-dire aux difficultés rencontrées » : « C'est plus facile à faire quand on se soutient, quand on sait qu'on n'est pas seul à jeûner. Pour moi, le vie sur terre est passager et je sais que je ne dois pas perdre de temps. J'essaie donc de prendre le ramadan pour un bon moment et de gagner des bénédictions pour le futur. »

Le ramadan n'est pas le premier « pilier » de

l'Islam, mais il est le plus respecté, y compris par les jeunes qui se disent religieux. Ceux-ci ignorent pas les conflits entre l'Islam maghrébin et l'Islam pakistanais, entre l'Islam wahabite d'Arabie saoudite et l'Islam des soufis du Sénégal mais, dit Jamel, « pendant un mois, le ramadan transcende toutes les divisions nationales et religieuses de l'Islam. Les musulmans du monde entier commencent par la même ». La pratique du jeûne est d'autant moins difficile qu'on s'entraîne toute l'année.

A la maison, le père d'Asmaïah ne lui a jamais tenu de grands discours sur la religion mais elle l'a vu faire le ramadan, réciter ses prières quotidiennes, aller sur la tombe de ses ancêtres lors de « vacances » en Algérie. Elle l'a entendu parler des saints de l'Islam. Le vendredi ou les jours de fête, elle a vu sa mère préparer le couscous pour les « malheureux ».

AMALGAMES AVEC L'INTÉGRISME
« Mon père ne m'a jamais demandé d'observer le ramadan parce que "Dieu le dit" ou parce que "le Coran le dit". Mais il le faisait et, pour moi, cela suffisait. » Chaque soir, seule dans sa chambre, Asmaïah cumule ses cinq prières de la journée. En voyage, elle emmène toujours son tapis. Elle fait le « grand bain » mensuel, dévore Ibn Arabi, mais nussit les psaumes de la Bible et l'Évangile : « Jésus m'intéresse », dit-

elle. Elle a fait cette année le pèlerinage de La Mecque.

Le ramadan est un « challenge » contre soi-même, mais se veut aussi un signe dans une société française où les jeunes musulmans souffrent de l'amalgame entre la pratique de la religion et l'intégrisme. « Celui qui ne doit pas, qui ne sort pas en boîte, qui ne fréquente qu'une femme passe facilement pour un extrémiste religieux », se plaint un jeune de la Paillade. « Si on regarde le "20 heures" à la télé, où que cela se passe, l'Islam est confondu avec l'intégrisme, renchérit Mohamed. Mais avec-vous jamais côtoyé des musulmans pour les juger de cette façon ? Quand un chrétien est un bon croyant, on dit que c'est un bon pratiquant. Quand un musulman est un bon pratiquant, on dit que c'est un intégriste. »

« Mes copains n'arrivent pas à comprendre que je puisse être à la fois pratiquante et si tolérante avec ceux qui boivent de l'alcool ou sortent le samedi soir », ajoute Asmaïah. Je n'ai jamais essayé de remettre quelqu'un sur le droit chemin ou de le convertir. J'essaie d'abord d'être fidèle à moi-même. Je ne cache pas ma pratique, mais je ne l'étale pas non plus. On est dans une société laïque et je ne vois pas pourquoi, en portant le voile par exemple, j'agresserai mon voisinage. »

H. T.

DÉPÊCHES

JUSTICE : le commissaire Philippe Féval a quitté la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, lundi 29 décembre, dans le cadre d'une libération conditionnelle. L'ancien chef adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB) avait été condamné, le 3 mars, à trois ans et demi de prison par la cour d'appel de Paris pour complicité de trafic de stupéfiants. Il avait couvert l'attitude de l'un de ses subordonnés, qui avait révélé à un indicateur qu'il faisait l'objet d'une enquête de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrts).

FAITS DIVERS : un nouveau-né âgé de quelques heures a été découvert, mercredi 31 décembre, dans les poubelles d'un immeuble collectif de Saint-Priest, dans la banlieue sud de Lyon, par le gardien de l'habitation. Le bébé, une petite fille, était chaudement vêtu et paraissait « alerte ».

Nouveaux témoignages sur l'accident de la princesse Diana

DANS SON ÉDITION du 31 décembre, *Le Parisien* apporte de nouveaux éléments sur les circonstances de l'accident qui a provoqué la mort de la princesse Diana et de son ami, l'homme d'affaires égyptien Emad Al Fayed, le 31 août, à Paris. Selon le quotidien, deux témoins, entendus par les enquêteurs le 18 septembre, assurent avoir vu ce soir-là une Fiat Uno blanche sortir en zigzaguant du tunnel de l'Alma, quelques instants après l'accident. Leur témoignage figure dans le rapport de 400 pages transmis en début de semaine par la brigade criminelle au juge d'instruction Hervé Stephan.

Ces témoins, un homme et une femme, avaient dîné dans un restaurant du quartier avant de partir en voiture par l'avenue de New-York, qui longe la sortie du tunnel. C'est à ce moment-là, vers 0 heures 25, qu'ils auraient croisé la Fiat. D'après *Le Parisien*, le conducteur, un homme brun d'une quarantaine d'années, avait un « comportement anormal » et se retournait « sans arrêt » en direction du tunnel. Un « gros chien » se trouvait à l'arrière de sa voiture. La Fiat aurait ensuite poursuivi sa route.

Sous le tunnel, la Mercedes conduite à très vive allure par le chauffeur du Ritz Henri Paul, venait de heurter un pilier. Immédiatement plusieurs reprises, le seul survivant, le garde du corps britannique Trevor Rees-Jones, ne semble pas se souvenir des secondes qui ont précédé le choc.

Bilan du plan Vigipirate en 1997 à Paris

MIS EN PLACE le 8 septembre 1995 à la suite de l'attentat à la voiture piégée devant une école juive de Villeurbanne, allégé en janvier 1996, le plan Vigipirate avait été réactivé après l'attentat du 3 décembre 1996 à la station RER de Port-Royal.

Pendant l'année 1997, il a été appliqué sans discontinuité à Paris. Au cours de ces douze mois, il a donné lieu à 743 686 contrôles de personnes et 156 351 contrôles de véhicules dans la seule capitale, souligne un bilan communiqué, mardi 30 décembre, par la préfecture de police de Paris.

A Paris, au cours de l'année 1997, 9 983 personnes ont été mises à la disposition de la police judiciaire pour une infraction présumée par les forces de sécurité opérant dans le cadre du plan Vigipirate, indique la préfecture.



DISPARITIONS

Henry Barraud

Créateur d'une musique lyrique, riche et équilibrée

LE COMPOSITEUR Henry Barraud, ancien directeur des programmes musicaux de la radio nationale, est mort dimanche 28 décembre dans la banlieue parisienne.

Né à Bordeaux le 23 avril 1900, Henry Barraud aurait dû, selon la volonté familiale, s'illustrer dans le commerce du vin... Mais, depuis l'âge de seize ans, le démon de la composition l'habitait, et il en avait reçu les premiers rudiments auprès de Fernand Vaubourguin. Au Conservatoire de Paris, où il entre à vingt-six ans, Georges Caussade lui enseigne la fugue, Paul Dukas la composition, Louis Aubert l'orchestration. Mais il n'y reste guère : l'excessive modernité d'un quatuor à cordes, aujourd'hui égaré, aurait justifié son renvoi.

Il n'en continue pas moins à composer : en 1933, Pierre Monteux dirige *Finale* pour orchestre, tandis que son *Poème* est créé à Bruxelles. Florent Schmitt encourage vivement ces premiers essais. La même année, il fonde avec Jean Rivier la Société des concerts Triton, où ils feront entendre leurs œuvres, mais aussi, notamment, celles de l'école de Vienne. En 1937, Henry Barraud entre au commissariat général de l'Exposition universelle pour en diriger les manifestations musicales. Sa cantate *Le Feu* sera exécutée, comme *La Fête des belles eaux* de Messiaen. De cette époque datent les *Quatre Préludes* pour orchestre à cordes et *La Force de Maître Pathelin*, qui ne sera créée à l'Opéra-Comique qu'en 1948. Le rythme de sa production se ralentit pendant la guerre au profit de l'activité qu'il déploie pour la constitution du réseau radiophonique de la Résistance.

chaîne nationale. Entre-temps, il avait fondé, avec Maurice David, la Maîtrise de la Radio, institution exemplaire en France et longtemps unique en son genre. *Le Mystère des saints Innocents*, oratorio d'après Régis, créé en 1948 par l'Orchestre national, le Chœur et la Maîtrise de la Radio, reste l'œuvre majeure de cette période, bientôt suivie de *Numance*, tragédie lyrique d'après Cervantes, créée à l'Opéra de Paris le 15 avril 1955.

FAIRE ÉCOUTER
Le langage nettement tonal d'Henry Barraud lui attire alors les sarcasmes gratuits de ses jeunes confrères de l'éphémère revue du *Domaine musical*. Ce n'était pas faute de curiosité de sa part pour les techniques nouvelles - et son livre *Pour comprendre les musiques d'aujourd'hui* (Seuil, 1968) reste un modèle d'équité et d'ouverture d'esprit -, mais il avait choisi de rester fidèle à lui-même. « Mes préférences », confia-t-il à Claude Rostand, vont à une musique intérieure et lyrique qui cherche à équilibrer l'émotion et les satisfactions intellectuelles ».

Dans la querelle des anciens et des modernes qui se jouait alors, ce n'était pas la profession de foi d'un opportuniste, d'autant que l'émotion était mal vue des uns comme des autres. Une *Symphonie pour cordes*, en 1955, et un *Tu Deum*, créé l'année suivante au Festival de Venise, précèdent l'événement qui constituera la première audition à Boston, en février 1958, de la *Troisième Symphonie*, sous la direction de Charles Munch, qui plaça Henry Barraud dans la descendance de Ravel. Il se tourna ensuite vers l'opéra bouffon avec *Lavinia*, sur un livret de Félicien Marceau, créé en 1961 au Festival d'Als-en-Provence. A la demande de Jean-Pierre Rampal, il devait composer ensuite un *Concerto pour flûte* particulièrement bienvenu et créé à Brunswick

en 1963. Quittant, en 1965, ses fonctions directrices à la radio, où il avait favorisé l'expression de tous les courants musicaux, Henry Barraud allait devenir pour les auditeurs de France-Culture le producteur de l'émission « Regards sur la musique ». Abordant tous les genres, l'opéra comme la musique pure, avec un rare sens de la pédagogie, s'efforçant de faire écouter et aimer plutôt que de chercher à expliquer, il parait l'érudition des charmes de la spontanéité et de la familiarité. Le livre qu'il consacre alors à Berlioz (repris plus tard chez Fayard et augmenté) remettait en place, avec une argumentation solide, les idées reçues qui avaient cours dans les années 60. Au comte radiophonique *La Fête aux miettes* (1968), d'après Nodier, allaient succéder *Une saison en enfer*, quatre mouvements symphoniques inspirés par Rimbaud, *La Divine Comédie* (1972), cantate d'après Dante, et, pour le trentième anniversaire de la Maîtrise, l'étonnante *Enfance à Combourg* (1977) d'après Chateaubriand. Mais c'est avec deux opéras qu'Henry Barraud devait prendre congé : *Le Roi Gorongone*, fantaisie surréaliste et cruelle sur un livret de Radovan Lysic, créé à Bordeaux en 1979, puis *Tête d'or*, d'après Claudel, qui ne fut donné qu'en version de concert au Théâtre des Champs-Élysées en 1985.

Le succès modéré que remporta cette dernière partition, à laquelle le compositeur tenait tant, contribua à faire entrer dans l'oubli, de son vivant, un créateur qui semblait appartenir à un autre temps. Quand on se décida à rééditer les meilleures œuvres d'Henry Barraud, on sera sans doute surpris d'y découvrir une musique lyrique, riche et équilibrée, dans une tradition dont il fut l'un des derniers continuateurs.

Gérard Condamine

Jacques Tournouër

Un journaliste rigoureux et exigeant

JACQUES TOURNOUËR, ancien collaborateur du *Monde*, rédacteur en chef adjoint de *l'Agefi*, s'est éteint vendredi 26 décembre, victime d'un cancer, à l'âge de cinquante-neuf ans.

S'éteindre est, hélas, le terme qui convient à cet homme qui brûlait d'une flamme si personnelle. Il était arrivé au *Monde* en 1967 pour s'essayer au journalisme après avoir rompu avec la carrière des armes. Elève officier à l'école militaire de Saint-Cyr (promotion maréchal Sugeaud 1958-1960), officier d'active durant les deux dernières années de la guerre d'Algérie (1960-1962), il avait donné sa démission parce qu'il désavouait certains aspects de l'action militaire dans l'ancienne colonie.

Un détour par l'université (sociologie et sciences écono-

miques), et cet éternel étudiant se retrouva dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, à la tribune de la presse, pour faire le compte-rendu des séances de l'Assemblée nationale. Dans cet exercice austère et exigeant, comme dans tous les autres travaux qu'il a effectués au service de politique intérieure du *Monde*, Jacques Tournouër a laissé le souvenir d'un confrère rigoureux, cultivé, s'exprimant avec beaucoup de finesse.

Fort de convictions qu'il n'affichait guère, il se protégeait derrière un détachement amusé des emballements de la profession, le regard aigü, un mince sourire aux lèvres. Ce n'était pas le seul paradoxe de ce caractère volontiers réservé mais porté à se dépasser - et à dépasser les autres - dans toutes les activités où l'entraînait son

goût de l'aventure et du risque. Le besoin de changer, d'aller voir ailleurs, le conduisit en 1971 en Nouvelle-Calédonie, où il fut rédacteur au quotidien *La France australe* (1971-1979), puis rédacteur en chef du quotidien *La Presse calédonienne* (1980-1981). Il poursuivit sa carrière à Paris à l'agence Urbapress (1984-1985) et au quotidien *l'Agefi*, comme chef du service étranger (1985-1986), rédacteur en chef adjoint chargé du service international (1986-1988), envoyé spécial à New York (1988-1991), rédacteur en chef adjoint au siège jusqu'à ce que la maladie l'éloigne de son journal.

Une maladie qui l'a affrontée avec lucidité et pudeur, à sa manière, qui était d'exiger d'abord beaucoup de lui-même.

André Laurens

Jerry Masucci

« L'inventeur » de la salsa

JERRY MASUCCI, fondateur et président du label américain de salsa Fania Records, est mort à Buenos Aires le 21 décembre des suites d'une péritonite. Il était âgé de soixante-deux ans. Ses obsèques ont eu lieu le lendemain de Noël à New York, où il avait créé en 1964, avec le compositeur et flûtiste dominicain Johnny Pacheco, le label qui fut au cours des années 70 le phare de la salsa new-yorkaise et joua un rôle primordial dans la diffusion mondiale. De Celia Cruz à Willie Colón, de Ruben Blades à Cheo Feliciano, une kyrielle de noms prestigieux y signèrent quelques-uns de leurs albums les plus remarquables.

D'origine italienne, Jerry Masucci est né à Brooklyn. Son penchant

pour les rythmes afro-cubains, surgi lors d'un séjour dans la marine à Cuba, se transforme en perspectives commerciales quand, devenu avocat, il décide de fonder avec l'un de ses clients, Johnny Pacheco, une maison de disques, Fania Records, dédiée à la musique latine. Pour identifier ses différentes productions, il choisit le terme « salsa », déjà utilisé dans leurs chansons par certains artistes cubains, et le fait déposer comme titre de propriété industrielle.

Pour assurer la promotion du label, il a l'idée de réunir ses meilleurs musiciens et chanteurs dans un groupe éponyme à géométrie variable, la Fania All Stars. Le monde entier va ainsi pouvoir goûter au son « Fania ». Produc-

teur de deux films à la gloire de ses poulains et de la salsa, *Our Latin Thing*, puis *Salsa*, Jerry Masucci se montre toujours présent au cours des années 80 sur le marché de la musique latine produite à New York. Il semble alors se contenter de vivre sur des acquis, un immense catalogue de plusieurs centaines d'albums, dont des plages essentielles de la salsa. Une mine que le label français Déclic a entrepris de réactiver, sortant notamment récemment une double compilation, *Hommage à Jerry Masucci : l'histoire de la Fania*, qui était précédée, en juillet, par le dernier enregistrement de la Fania All Stars, *Bravo*.

Patrick Labesse

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M^{lle} Léopold GLOCK, née Rachel Marcelle BRÉGER, est heureuse d'annoncer la naissance de son premier aîné-petit-enfant.

Noémi,

le 14 décembre 1997, chez Marianne et Jean-Philippe LEVY.

Décès

Les éditions Albin Michel ont la tristesse de faire part du décès de

Christian BACHMANN.

Elles adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

Albin Michel, 22, rue Huyghens, 75014 Paris. (Le Monde du 31 décembre.)

Jean Monnier, président, Et le conseil d'administration du CHU d'Angers.

Jean Le Camus, directeur général du CHU d'Angers.

Gilles Guy et Claude Boudetique, président et vice-présidente de la commission médicale.

Philippe Akpatis, chef du service de réanimation médicale.

Et toute la communauté médicale hospitalière, ont la tristesse de faire part du décès de

GILLES BOUACHOUR, médecin des hôpitaux d'Angers, membre de la délégation régionale à la recherche clinique.

survenu à Angers, le 28 décembre 1997, dans sa quarantième année.

Il s'associe à la peine de sa famille et de ses amis.

Le président de l'université de Reims, Le doyen de l'UFR des sciences, Ses collègues du département de mathématiques,

Ses époux, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Leonid S. FRANK, professeur à l'université de Reims, ancien professeur des universités de Moscou, Tel-Aviv, Pavie et Nimègue.

Cornelius CASTORIADIS

est mort le 26 décembre 1997, à l'âge de soixante-quinze ans, plongé dans le chagrin.

Zoi Castoriadis, son épouse, Cybèle Castoriadis, sa fille, Sonia et Guillaume Bataillon, ses petits-enfants,

Rilka Walter et Dominique Walter, Nous nous recueillerons, famille et amis, le samedi 3 janvier 1998, à 10 heures, à l'église réformée de Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6^e, qui accueillera chaleureusement cette cérémonie laïque.

L'inhumation aura lieu à 12 heures, au cimetière du Montparnasse. Des fleurs mais pas de couronnes.

« ...ils regardaient monter en un ciel ignoré du fond de l'océan des étoiles nouvelles... »

Le président, Le bureau, Le conseil d'administration, Le conseil scientifique, Et ses collègues de l'École des hautes études en sciences sociales, ont le regret de faire part du décès de

Cornelius CASTORIADIS, directeur d'études.

survenu le 26 décembre 1997. (Le Monde daté 28-29 décembre.)

Yolande Meyer, François Meyer, Delphine et Clémentine, ont la très grande douleur de faire part du décès de

René-Luc MEYER,

à l'université Henri-Poincaré de Nancy, survenu le 30 décembre 1997.

L'inhumation a lieu au crématorium de Nancy.

Ses cendres seront dispersées au Donon.

4, allée de Médeville, 54530 Laxou.

M^{me} Jacques Tessier, son épouse, Ses enfants, Et petits-enfants, Le Père Pierre Tessier, Et le Père Michel Tessier, ses frères,

font part du retour à la Maison du Père, le 29 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Jacques TESSIER, président d'honneur de la CFTC.

et vous prient de participer ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse en sa paroisse Saint-Lambert de Vaugirard, 1, rue Gerbert, Paris-15^e, vendredi 2 janvier 1998, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Léon-Delhomme, 75015 Paris.

Le conseil confédéral de la CFTC, Alain Deleu, président, Jacques Voisin, secrétaire général, se joignent à Jacqueline Tessier, son épouse.

Ainsi qu'à ses enfants, Et à sa famille, pour faire part de la peine qu'ils éprouvent à l'occasion du décès de

Jacques TESSIER, président d'honneur de la CFTC.

survenu le 29 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 janvier 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, rue Gerbert, Paris-15^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Confédération française des travailleurs chrétiens, 13, rue des Ecluses-Saint-Martin, 75483 Paris Cedex 10. (Le Monde du 31 décembre.)

Denise Barraud, son épouse, Ses enfants, Et petits-enfants, ont le regret de faire part du décès de

Henry BARRAUD,

compositeur de musique, directeur de la musique, puis de la chaîne nationale à la radio de 1943 à 1965,

survenu le 28 décembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part. (Lire ci-dessus.)

Eliane Volcovici Nadelar, ses enfants et petits-enfants, Denis et Isabelle Moreau, leurs enfants Gaëlle, Alban et Guilhem, Tran Ngoc Quang et son épouse, leurs enfants Minh, Khanh et Loan, Ho Chi Hieu et son épouse, leurs enfants Tram-Anh, Anh-Thi et Kim-Anh, son épouse, ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Sa famille, Ainsi que ses amis, ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacques TOURNOUËR, journaliste,

survenu le 26 décembre 1997, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (Orne) dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

42, rue Pascal, 75013 Paris. (Lire ci-dessus.)

Anniversaires de décès

1^{er} janvier 1987.

Jean BARTOLI.

« La nuit qui nous entoure nous emportera Le rêve et la réalité se vivent au même instant. »

Le présent avis tient lieu de faire-part du décès de

M^{me} veuve Jean VOLCOVICI NADELAR, née Marguerite SCHAMASCH,

survenu le 22 décembre 1997, en son domicile de Boulogne, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Boulogne, le mercredi 24 décembre, dans la plus stricte intimité.

La famille Zebdi a la tristesse de faire part du décès de son cher et regretté

Kamal ZERDI, diplômé de l'École du Louvre, lauréat de l'Académie française, homme de lettres, poète et artiste peintre,

survenu le samedi 20 décembre 1997, dans sa soixante-septième année au milieu des siens.

Tournouër-Tran Ngoc-Anh, Geneviève Tournouër, René et Jocelyne Tournouër, leurs enfants Sophie et Aurélien, Denis et Isabelle Moreau, leurs enfants Gaëlle, Alban et Guilhem, Tran Ngoc Quang et son épouse, leurs enfants Minh, Khanh et Loan, Ho Chi Hieu et son épouse, leurs enfants Tram-Anh, Anh-Thi et Kim-Anh, son épouse, ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Sa famille, Ainsi que ses amis, ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacques TOURNOUËR,

journaliste,

survenu le 26 décembre 1997, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (Orne) dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

42, rue Pascal, 75013 Paris. (Lire ci-dessus.)

Anniversaires de décès

1^{er} janvier 1987.

Jean BARTOLI.

« La nuit qui nous entoure nous emportera Le rêve et la réalité se vivent au même instant. »

Le présent avis tient lieu de faire-part du décès de

M^{me} veuve Jean VOLCOVICI NADELAR, née Marguerite SCHAMASCH,

survenu le 22 décembre 1997, en son domicile de Boulogne, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Boulogne, le mercredi 24 décembre, dans la plus stricte intimité.

La famille Zebdi a la tristesse de faire part du décès de son cher et regretté

Kamal ZERDI, diplômé de l'École du Louvre, lauréat de l'Académie française, homme de lettres, poète et artiste peintre,

survenu le samedi 20 décembre 1997, dans sa soixante-septième année au milieu des siens.

L'inhumation a eu lieu le dimanche 21 décembre, à Rabat (Maroc).

« Nous sommes à Dieu et nous Lui remercions. » Le Coran.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Il y a cinq ans, le 1^{er} janvier 1993,

Shalom COHEN

quittait les siens.

Une affection pernieuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

« Les Fens-de-Cé (Maine-et-Loire), Nice (Alpes-Maritimes).

Profondes et affectueuses pensées pour

Nicole, 1968

et sa maman,

Madeleine TAITZ, 1970.

Communications diverses

Fêtes de Noël et de l'Épiphanie Traditions arméniennes, grecques et chypriotes.

Samedi 3 janvier 1998 : * à 17 heures : Jean-Michel Billioud « Les chrétiens d'Orient ».

* à 18 heures : chorale arménienne Daron, Chants traditionnels et religieux de Noël.

CRDA, 9, rue Cadet, 75009 Paris.

Pour tous renseignements : 01-42-46-05-58.

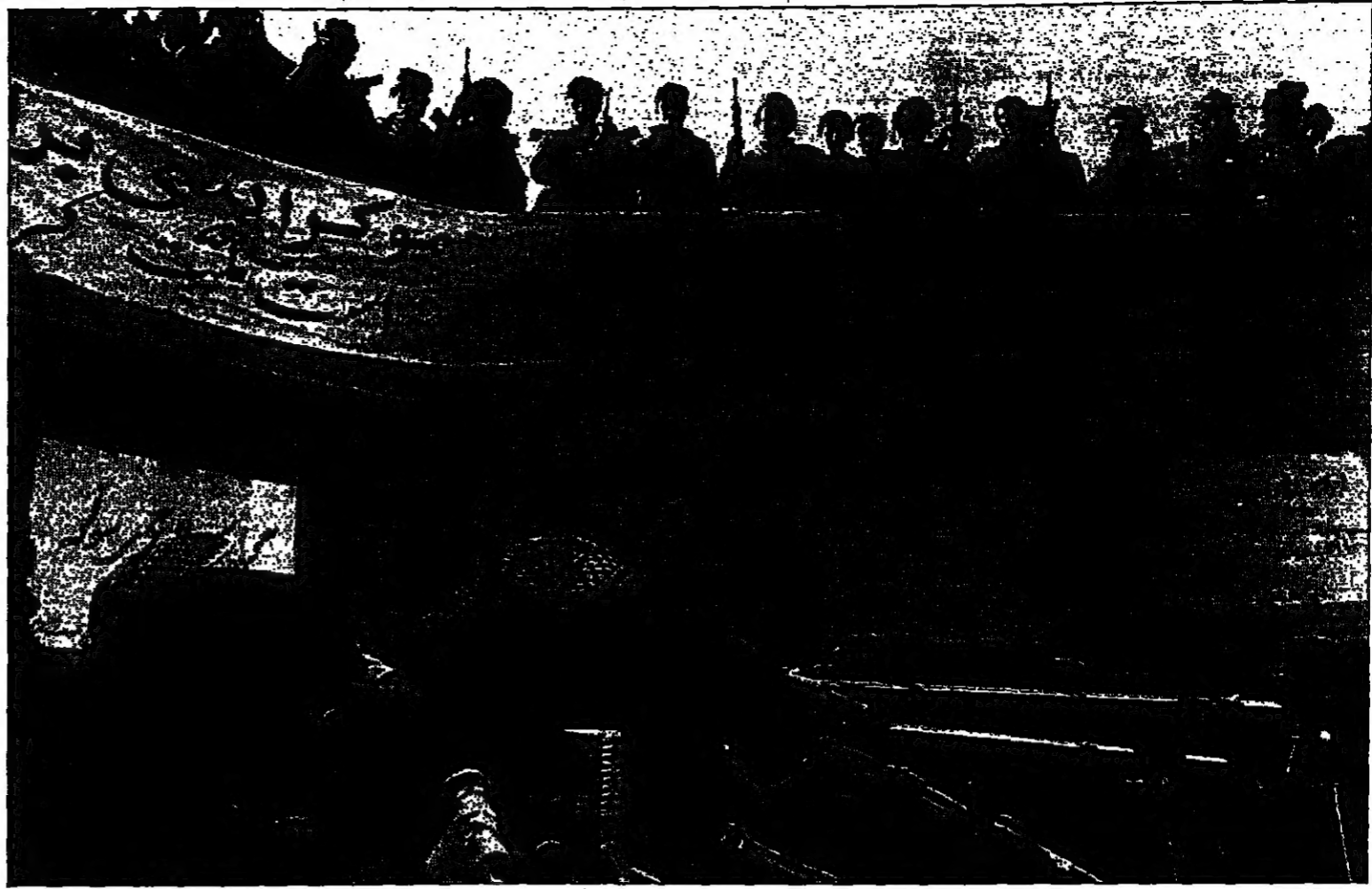
CHOISIR SA PRÉPA
Les résultats complets des classes prépas aux concours 1997 des grandes écoles
3615 LEMONDE
Et les meilleurs résultats sur Internet www.lemonde.fr

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS
L'EUROPE DE L'EURO
A la veille de l'an 2000, la construction s'accélère : le compte à rebours de l'euro est lancé, la nouvelle donne politique en Grande-Bretagne et en France a jeté les bases d'une Europe sociale. Enfin, le processus d'élargissement s'engagera officiellement le 30 mars 1998 à Londres. Un dossier essentiel pour faire le point sur une Europe en mouvement.
UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

HORIZONS

DOCUMENT

Venu rencontrer des émissaires du régime islamique de Téhéran, le chef du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) avait été assassiné à Vienne en 1989. L'enregistrement de ces entretiens sur les conditions d'une éventuelle autonomie du Kurdistan a été remis au PDKI par la police autrichienne. « Le Monde » en publie les principaux extraits



Novembre 1979, à Mahabad : premier meeting d'Abdoul Rahman Ghassemlou depuis son retour en Iran.

La tragique négociation sur l'autonomie du Kurdistan d'Iran

LE 13 juillet 1989, Abdoul Rahman Ghassemlou, chef du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), était tué de deux balles dans la tête avec deux de ses camarades, dans un appartement de Vienne. Depuis dix ans, une guerre opposait l'armée de Téhéran aux peshmergas (combattants kurdes). Après une première série de contacts, en décembre 1988 et janvier 1989, Ghassemlou venait de renouer avec des émissaires iraniens, dont l'un, Mohammed Jaffar Saharroudi, chef adjoint des renseignements (extérieurs) des Gardiens de la révolution au Kurdistan iranien, a été blessé lors de la fusillade.

La police autrichienne a laissé ce dernier sortir de l'hôpital où il avait été soigné pour se réfugier à son ambassade et quitter l'Autriche le 22 juillet. Un garde du corps iranien, un certain Bonzourgian, retenu un temps dans les locaux de la police, puis visé par un mandat d'arrêt finalement levé, a pu lui aussi regagner Téhéran. Le troisième homme, Haji Moustafavi Lajeverdi, chef des services secrets (intérieurs) au Kurdistan, a pu quitter librement l'Autriche.

Ces entretiens entre les envoyés de Téhéran et les chefs kurdes avaient été enregistrés par les participants : après avoir été conservés par la police autrichienne, les cassettes de Ghassemlou ont été remises au PDKI : c'est Abdoulla Hassan Zade, secrétaire général du PDKI, qui nous a permis d'écouter ce document exceptionnel : jamais Abdoul Rahman Ghassemlou n'avait exposé avec un tel souci pédagogique sa conception de l'autonomie pour le Kurdistan iranien. Les questions et les réponses de ses interlocuteurs iraniens, assurés, croyaient-ils, que leurs propos ne seraient jamais divulgués, éclairent de façon révélatrice l'état d'esprit et la psychologie des responsables de la République islamique d'Iran (RII), qui oscillent entre des références à des concepts politiques modernes et des références... au califat d'Ali.

Les assassins de Ghassemlou et de ses amis kurdes ont-ils résolu de le supprimer après avoir entendu ses déclarations ? Ou étaient-ils déterminés à le tuer avant même le début de ces discussions ? La lecture du document permet d'avancer le scénario suivant : les autorités iraniennes, sa-

chant que le mouvement de Ghassemlou avait été très affaibli par les coups de l'armée iranienne et par une nouvelle scission (1988) et connaissant son désir d'arriver à une solution négociée, ont peut-être espéré qu'il se contenterait d'une demi-mesure : la légalisation de son parti. Mais, Ghassemlou s'obstinait à demander la proclamation solennelle de l'autonomie du Kurdistan par les nouveaux dirigeants iraniens (Khomeiny venait de mourir le 4 juin 1989), les émissaires de Téhéran ont contacté leurs responsables après la première rencontre. L'ordre serait alors tombé : « Abattez-le. »

« La paix soit avec vous ! Nous avons convenu entre nous que ces contacts devaient rester totalement secrets », déclare Saharroudi, car il y a « des ennemis qui ne veulent pas que ces problèmes soient résolus ». Il précise : « Même à l'intérieur du gouvernement iranien, il y a des gens qui ne veulent pas de contacts. Au sein de l'exécutif, il n'est pas possible de parler ouvertement de ce problème. »

Abdoul Rahman Ghassemlou va droit au but : « Au cours de notre dernière rencontre, on a parlé de deux points essentiels : l'acceptation du principe d'autonomie et le principe de la libre activité de notre parti dans le pays. Vous avez répondu qu'actuellement les autorités du régime ne sont pas d'accord sur l'acceptation du principe d'autonomie. Le deuxième point, nous l'avons longuement discuté au bureau politique : est-ce que les peshmergas garderaient les armes ou pas ? Le bureau politique pense qu'il est impossible de rendre les armes. Vous comprendrez qu'après dix ans de guerre, et toutes ces victimes, l'autonomie est devenue le symbole de nos revendications. Utiliser un autre mot ? Si vous acceptez le contenu de l'autonomie, pourquoi est-ce que vous avez peur du mot ? »

Tout en ne cessant pas de marteler qu'il est l'homme de l'autonomie - « Ma génération, c'est la génération de la démocratie et de l'autonomie » -, Ghassemlou invite ses interlocuteurs à négocier en les mettant en garde : « Bien sûr, si le problème kurde n'est pas résolu, cela pourrait conduire à des revendications centrifuges et au séparatisme... »

Saharroudi reprend la parole : « C'est la première fois qu'on discute entre nous de ce que l'Islam pense du problème des nationalités.

Pour résoudre nos problèmes, nous n'écouterons personne, ni l'Est ni l'Ouest, nous sommes prêts à nous sacrifier pour nos idéaux. »

Ghassemlou revient à la charge : « Je voudrais vous dire que je ne suis pas convaincu par tous ces obstacles à la proclamation de l'autonomie que vous avez énumérés... C'est maintenant MM. Khomeini et Rafsanjani qui dirigent la prière du vendredi à Téhéran. Ils pourraient faire une déclaration sur l'autonomie du Kurdistan. » Il expose en détail sa conception de l'autonomie : « Pour nous il y a quatre points essentiels : l'autonomie, cela veut dire la décentralisation du pouvoir. Le deuxième point essentiel pour nous, c'est la langue kurde. Le kurde doit devenir la langue officielle de la région kurde. Le troisième problème, c'est la délimitation de la région autonome.

« C'est impossible de changer le mot "autonomie". Ce mot a une charge émotionnelle, historique, pour la population kurde »

Pour ça, il faut prendre en considération les facteurs géographiques, économiques, et surtout la volonté de la population des régions où vivent les Kurdes. Le quatrième point est essentiel pour la population kurde : il faut que la sécurité à l'intérieur de la région kurde soit assurée par les Kurdes. Nous ne demandons pas davantage... En ce qui concerne leur application, nous sommes réalistes. Par exemple, il y aura des litiges. Mais les Kurdes ne sont pas prêts à faire la guerre pour les détails si l'essentiel est accepté. »

GHASSEMLOU conclut : « C'est impossible de changer le mot "autonomie". Ce mot a une charge émotionnelle, historique, pour la population kurde. C'est un symbole. J'ai l'impression que vous acceptez le contenu, mais que vous voulez qu'on renonce au mot. Quand on lit un texte sacré en islam, on ne peut pas commencer sans dire "Bismilla Rahim" (« Au nom de Dieu »). C'est la même chose, vous acceptez le contenu de l'autonomie, mais pas le "Bismilla Rahim". »

Les iraniens disent alors qu'ils doivent contacter Téhéran avant

de reprendre des discussions qui « ont créé beaucoup d'espoir ». Le lendemain, le 13 juillet, Saharroudi dit qu'il a joint ses « frères ». « Vous avez dit hier que les responsables iraniens pourraient parler de l'autonomie à la prière du vendredi... Il y a des problèmes sur lesquels nous avons des points de vue différents. »

Saharroudi se lance dans une longue digression révélatrice de la façon dont le régime résout - ou ne résout pas - ses problèmes : « Bien sûr, nous avons d'autres problèmes. Depuis dix ans, il y a une discussion très animée sur le rôle du Bazar : certains disent qu'il ne faut pas le laisser contrôler l'économie de l'Iran et que les déshérités soient considérés comme des citoyens de

tion. Donc, l'autonomie n'est pas un problème qu'on peut résoudre avec une ou deux déclarations à la prière du vendredi. Deuxième problème : le PDKI veut garder la même situation et, en même temps, négocier avec la RII, mais ça, je suis sûr que ce ne sera pas accepté. »

Saharroudi fait une nouvelle digression sur le fonctionnement du système islamique : « Je vais vous donner un autre exemple : les relations extérieures. Cela a été discuté pendant des années avant qu'on prenne une décision. Si nous avons coupé les relations avec les Etats-Unis ou rétabli les relations avec l'URSS, ce n'est pas à la suite d'une décision prise en une journée ou deux par une ou deux personnes. On a eu des discussions, et à la fin, après plus de trois ans, dix ans, onze ans, et tout en prenant en considération la situation de l'URSS, on est arrivé à la conclusion d'avoir des accords avec eux. Pourquoi ? Parce que nous avons les problèmes de l'Afghanistan, du Pakistan, du Golfe et, bien sûr, parce que nous avons des problèmes avec l'Occident. Donc, il faut que l'autonomie soit discutée pendant des années. Je suis sûr que, dans les conditions actuelles, l'autonomie telle que vous la présentez ne sera pas acceptée. »

Il obéit la parole à Haji Moustafavi : « Bismilla Rahim... Les partis communistes se basent sur la théorie des nationalités de Staline. Les Arabes disent : voici notre point de vue. Les partis sociaux-démocrates ont leur solution. En ce qui nous concerne, les forces islamistes, la RII, il n'y a pas eu jusqu'à maintenant d'analyse du problème des nationalités. Si on arrive à amener la République islamique à se pencher sérieusement sur ce problème du point de vue théorique, ce sera une grande réussite. Dans l'Islam, il y a bien sûr une tradition chez le Prophète et ses successeurs. J'espère que le régime va se pencher sur le problème, et ce que vous revendiquez, on pourra trouver entre les deux... »

Ghassemlou reprend la parole : « Vous dites que le problème essentiel maintenant, ce n'est pas de résoudre le problème de l'autonomie, mais de régler les relations entre le parti (PDKI) et la République islamique d'Iran. Nous, nous sommes venus vous demander de résoudre le problème de l'autonomie. » Il explique que le droit à l'autodétermination peut se réaliser sous plusieurs formes : l'indépendance, un statut fédéral ou l'autonomie.

« Le problème pour nous, poursuit Ghassemlou, c'est de savoir si la RII veut vraiment résoudre le problème des nationalités en Iran. Si la RII dit oui, alors on veut savoir comment elle veut résoudre le problème. Est-ce que c'est l'indépendance, le fédéralisme ou l'autonomie ? Nous, les Kurdes, nous avons formulé la demande la plus minimale. Nous acceptons aussi le fédéralisme. Bien sûr, à mon avis, comme l'Islam de l'époque avait une certaine forme de fédéralisme, ce serait mieux de prendre le fédéralisme. Et de créer, par exemple, une Union des Républiques fédérales de l'Iran. Alors, si vous n'acceptez ni l'indépendance, ni le fédéralisme, ni l'autonomie, cela veut dire que vous n'acceptez pas de résoudre le problème des nationalités. »

ET de conclure : « Peut-être que demain il y aura une autre partie de l'Iran qui demandera l'autonomie. Il faut avoir le courage de régler les problèmes internes iraniens avec des principes, des lois pour tout le monde, pour les Arabes, les Beloutches, les Turcomans, les Kurdes. Si, dès aujourd'hui, on ne peut pas régler ce problème, cela deviendra une calamité pour notre pays. »

Après une brève discussion, les divers interlocuteurs prennent rendez-vous pour le lendemain. Fadi Rassouli, l'intermédiaire kurde irakien, intervient pour résumer les positions des deux parties et dit : « Ou vous arrivez à des accords, et vous voulez continuer le dialogue, sans qu'il y ait la guerre. Ou, tout en continuant la guerre, vous poursuivez les négociations. Mais, c'est mieux d'arriver à un accord maintenant : l'époque est propice. Dans trois ans, ce sera peut-être différent, l'équilibre ou le déséquilibre des forces sera différent, les conditions seront différentes... »

Ce sont ses derniers mots. On entend des bruits de chaises, de tables bougées. Puis comme quatre coups étouffés - des coups de feu avec un silence... Puis plus rien. Quand la police, alertée par des voisins appelés par Saharroudi, lui-même blessé, entre dans l'appartement, elle découvre les cadavres des trois Kurdes...

Texte et photographie : Chris Kutschera journaliste, auteur du « Définitif, ou le rêve fuir de l'indépendance » (Bayard Editions)

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le 1^{er} janvier 1998, à 0 heure, devait prendre fin en France le monopole public (étatique) sur le téléphone, en vigueur depuis plus d'un siècle.

Douze pays de l'Union européenne sont concernés, conformément aux directives adoptées à Bruxelles, la Grèce, l'Irlande et le Portugal s'étant vu accorder un délai supplémentaire

pour la mise en conformité de leurs législations nationales. ● LE CHOX entre plusieurs opérateurs est déjà possible dans la téléphonie mobile depuis 1987 et dans des domaines

plus professionnels, comme la transmission de données (depuis 1992), ou les communications téléphoniques entre plusieurs établissements d'une même entreprise.

● QUATRE concurrents se sont fait connaître : Cegetel (Compagnie générale des eaux), 9 Télécom (Bouygues), Siris (AT&T) et Omnicom, une jeune société française.

Les utilisateurs vont pouvoir mettre France Télécom en concurrence

Conformément aux directives adoptées à Bruxelles, le marché du téléphone domestique est libéralisé le 1^{er} janvier. En France, quatre nouveaux opérateurs sont sur les rangs. Pour les choisir, l'usager devra utiliser un préfixe autre que le 0

« LE BONHEUR, c'est simple comme un coup de fil », disait la publicité il y a quelques années. Simple, le téléphone ? Pas si sûr. A peine plus d'un an après s'être adaptés à la numérotation à dix chiffres (plus précisément un préfixe et 9 chiffres, qui correspondent réellement au numéro de l'abonné), les Français vont connaître, à partir du 1^{er} janvier 1998, un nouveau changement. Avec la fin du monopole de France Télécom sur le marché des télécommunications dites fixes, il faut intégrer les nouveaux opérateurs, qui disposeront chacun de leur propre préfixe.

Les impétrants sont, pour l'instant, au nombre de quatre : Cegetel (préfixe 7), filiale de la Compagnie générale des eaux, qui s'est alliée à la SNCF afin de profiter de son réseau de télécommunications, le deuxième de France ; 9 Télécom (préfixe 9), société créée par Bouygues, Telecom Italia et le groupe industriel allemand Veba ; Siris (préfixe 2), filiale de l'américain AT&T et du consortium européen Unisource ; Omnicom (préfixe 5), une jeune société française. Les deux derniers, plus modestes, n'ont pas les ambitions des deux autres, bien décidés à croquer une

bonne bouchée du gâteau jusque-là dévolu par France Télécom. Leur stratégie est aussi élémentaire que redoutable : proposer des tarifs inférieurs à ceux de France Télécom pour les appels longue distance (nationaux et internationaux), sur lesquels l'opérateur national réalise l'essentiel de sa marge, et laisser à ce dernier le soin de gérer tout seul les appels locaux, peu rémunérateurs. Ainsi, il faudra toujours s'adresser à France Télécom pour se faire installer le téléphone.

TROIS RÉGIONS PILOTES

Pour donner un exemple des tarifs qui devraient être pratiqués, prenons Cegetel, dont les services seront ouverts le 1^{er} février dans trois régions pilotes - Ile-de-France, région lyonnaise, région Nord - avant d'être étendus à toute la France métropolitaine d'ici au 31 mai 1998. Cet opérateur annonce de 10 % à 57 % d'économies sur les appels nationaux et de 10 % à 24 % d'économies sur les appels internationaux. Les 57 % d'économies sont réalisés le samedi matin entre 8 heures et midi, tranche horaire que France Télécom, malgré la récente refonte



de sa grille tarifaire, a maintenu dans la catégorie des heures pleines.

Sur le plan pratique, comment procéder ? Après avoir souscrit un contrat avec l'opérateur de votre choix - l'abonnement coûtera 10 francs par mois chez Cegetel mais sera gratuit chez Omnicom, qui vise principalement le marché

des entreprises -, il vous suffira, pour bénéficier de ses tarifs, de composer son préfixe à la place de l'actuel 0, les neuf autres chiffres ne changeant pas. Simple ? Mieux vaut prendre un exemple. Roméo habite Marseille et veut téléphoner à Monique à Paris sans pour autant se ruiner en téléphone. Ayant souscrit un contrat chez, disons,

Cegetel, au lieu de composer le 01-42-17-20-00, il tapera 71-42-17-20-00 sur son combiné.

Mais Roméo ne téléphone pas qu'au Monde. Il préfère de loin appeler sa Juliette qui, comme dans la pièce de Shakespeare, habite à Vérone. Roméo, qui est aussi amoureux que bon gestionnaire, a également signé un contrat avec, disons, 9 Télécom, dont les tarifs pour l'international lui semblent intéressants. Au lieu de composer le 00 - pour l'étranger -, il tapera le 90, suivi de l'indicatif du pays, en l'occurrence le 39 pour l'Italie.

Admettons qu'après sa déclaration d'amour téléphonique enflammée Roméo veuille contacter son voisin Marius pour aller jouer à la pétanque avec lui, que doit-il faire ? Tout simplement le 0, préfixe correspondant à l'opérateur local, celui qui a posé la ligne téléphonique. Dans plus de 99 % des cas, il s'agit de France Télécom. Dupliquer les réseaux de l'opérateur national pour aller jusque chez les abonnés coûterait en effet très cher. C'est néanmoins le pari qu'ont tenté la Lyonnaise des eaux à Annonay et Cegetel à Nice. Si un Niçois raccorde à ce réseau compose le 0, il tombera sur les

services de Cegetel, son opérateur local. S'il veut emprunter le réseau de France Télécom, il devra en composer l'indicatif, le 8. Ce cas de figure devrait rester exceptionnel pendant encore plusieurs années et se limitera probablement aux grandes villes.

Revenons à Roméo. Si, par inadvertance, il compose le 7 ou le 9 au lieu du 0 pour appeler Marius, qu'arrivera-t-il, sachant que ni Cegetel ni 9 Télécom n'ont de réseau local à Marseille ? France Télécom devra corriger automatiquement l'erreur et fera transiter l'appel sur ses lignes. Dans le meilleur des cas, l'ouverture du marché profitera à ceux qui sauront sélectionner, à chaque coup de téléphone, le service le plus compétitif.

Ce système de sélection du transporteur longue distance, appel téléphonique par appel téléphonique, devrait rester en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2000. A compter de cette date, un autre système, dit de présélection, devrait être proposé. Toutes les communications seront alors systématiquement et automatiquement véhiculées par l'opérateur longue distance auprès de qui aura été souscrit un abonnement.

Pénurie de préfixes

Avant même l'ouverture à la concurrence, le nombre de préfixes téléphoniques encore disponibles ne s'élève plus qu'à deux. Après l'attribution des 2, 5, 7, 8 et 9 à, respectivement, Siris, Omnicom, Cegetel, France Télécom et 9 Télécom, ne restent plus que le 4 et le 6. Le 0 désigne en effet l'opérateur local, le 1 est réservé aux numéros d'urgence (12 pour les renseignements, 19 pour les dérangements, 14 pour son agence de France Télécom, 15 pour le SAMU, 17 pour la police, 18 pour les pompiers, 115 pour le SAMU social) et le 3 aux services télématiques, comme le 3611 (annuaire sur Minitel).

Il n'est toutefois pas certain que cette rareté des préfixes pose problème. Car, pour prétendre à leur obtention, il faut justifier d'investissements relativement lourds. Il faut notamment s'engager à disposer d'équipements d'interconnexion dans toutes les régions françaises en dix-huit mois et à détenir en propre, dans ce même délai, 40 % de ses infrastructures de communication (les « lignes » téléphoniques).

Les entreprises devraient être les principales bénéficiaires

LE 1^{er} JANVIER 1998, à 0 heure, devait prendre fin en France le monopole public (étatique) sur le téléphone, en vigueur depuis plus d'un siècle. Pour les Français, cela signifie que les services et les réseaux de France Télécom ne sont, théoriquement, plus le passage obligé pour téléphoner.

La France n'est pas un cas isolé. La plupart de nos voisins en Europe sont confrontés à la même situation, dans la mesure où la décision de libéraliser totalement les services et réseaux de télécommunications a été prise par l'ensemble des pays membres de l'Union européenne (le 16 juin 1993 pour les services téléphoniques, le 22 décembre 1994 pour les infrastructures).

Ces décisions politiques ont été le fruit de longues négociations. Le débat public en Europe s'est engagé en juin 1987, avec la publication par la Commission européenne d'un livre vert sur le développement du marché commun des services et équipements des télécommunications. La Grèce, l'Irlande et le Portugal se sont vu accorder un délai supplémentaire pour la mise en conformité de leurs législations nationales respectives.

En France, la concurrence est, certes, déjà une réalité sur certains segments de marché du téléphone. C'est le cas notamment pour la téléphonie mobile, secteur désormais bien connu du grand public et libéralisé depuis 1987. La concurrence est aussi en vigueur dans des domaines plus professionnels, comme la transmission de données (depuis 1992), ou les communications téléphoniques

entre plusieurs établissements d'une même entreprise.

Si la date du 1^{er} janvier 1998 focalise tant l'attention, c'est qu'à compter de cette date la téléphonie publique fixe - celle qui se matérialise par le combiné téléphonique classique - est elle aussi soumise à la concurrence. Or, ce marché, évalué à plus de 100 milliards de francs, constitue la plus grosse part du gâteau que représentent les services de télécommunications dans leur ensemble.

Qui dit libéralisation ne dit pas pour autant dérégulation. Le secteur du téléphone restera fortement réglementé et encadré. Notamment pour permettre aux nouveaux entrants de se développer face à un opérateur dit « historique », qui, appelé à rester encore quelque temps en position de force, pourrait être tenté d'en abuser.

AUTORITÉ INDÉPENDANTE

L'Etat ne pouvant plus être juge et partie - il demeure l'actionnaire majoritaire de France Télécom - une Autorité de régulation des télécommunications (ART) a été créée début 1997. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante, chargée de faire appliquer et respecter les nouvelles règles du jeu dans le téléphone, adoptées par le Parlement en juin 1996.

Pour France Télécom, la concurrence s'annonce frontale. L'exploitant historique pourra, théoriquement, être attaqué sur plusieurs segments du marché du téléphone fixe

à la fois : les communications locales, nationales et internationales. Dans un premier temps cependant, les nouveaux acteurs s'attaqueront essentiellement au téléphone longue distance (les appels nationaux et internationaux).

C'est sur ce marché - évalué à 24-25 milliards de minutes de trafic et à 29-30 milliards de francs - que les marges de manoeuvre sont actuellement les plus importantes et les plus rapidement exploitables. C'est donc là que les nouveaux entrants les plus en vue comme les sociétés Cegetel (Générale des eaux), 9 Télécom (filiale de Bouygues), Siris (filiale du consortium européen Unisource) et du groupe américain AT&T), ou Omnicom se positionnent.

Les prix nationaux et internationaux de France Télécom sont longtemps restés élevés, afin de maintenir le prix des abonnements et des communications locales relativement bas. Anticiper sur la date du 1^{er} janvier 1998, France Télécom a cependant fortement baissé ses tarifs longue distance ces derniers mois, rehaussant parallèlement le prix des abonnements.

Pour faciliter l'utilisation des services des nouveaux opérateurs, par les particuliers notamment, un système de « préfixe » a été mis en place : un chiffre remplaçant l'actuel 0, qui commence tout numéro téléphonique, a été attribué à chaque groupe prétendant offrir du téléphone longue distance sur l'ensemble du territoire national. Pour la grande majorité des Français, il faut

dra toutefois encore attendre un peu avant de pouvoir goûter aux effets de la concurrence. Cegetel ne lance ses services grand public qu'à partir de début février et chez Bouygues on se contente d'évoquer le second semestre. Siris vise pour sa part essentiellement les PME-PMI et les professionnels, tout comme Omnicom, qui devrait malgré tout proposer à certains groupes particuliers (communautés étrangères, étudiants) des cartes téléphoniques prépayées.

Dans la téléphonie locale, la concurrence restera très limitée. Les tarifs de France Télécom dans ce domaine sont relativement bas. Offrir ce type de services en « empruntant » les lignes de l'opérateur national - celles qui vont jusque chez tous les abonnés - n'est pas jugé rentable par les nouveaux acteurs, compte tenu de leurs tarifs actuels de location. La construction de réseaux locaux filaires, dupliquant ceux de l'opérateur national, est par ailleurs jugée trop coûteuse, dans l'état actuel des technologies, par ces mêmes nouveaux entrants.

Quelques réseaux locaux seront malgré tout mis en place. Ils seront circonscrits à des zones de fortes activités dans certaines villes, la clientèle visée étant essentiellement celle des entreprises. Celles-ci devraient d'ailleurs être les principales bénéficiaires de la concurrence. Les particuliers devraient eux aussi en tirer profit, mais à condition d'être assez gros consommateurs de téléphone.

Philippe Le Coeur

Les Postes européennes se préparent à une compétition jugée inévitable

A L'INSTAR de la Poste française, qui renégocie actuellement son contrat de plan avec l'Etat - la signature devrait intervenir début 1998 -, les principales Postes européennes se préparent à affronter une concurrence accrue. Toutes anticipent la mise en oeuvre de la directive européenne sur le courrier. Définitivement adoptée le 1^{er} décembre 1997, celle-ci n'entrera en vigueur qu'en 2001, et une éventuelle libéralisation du courrier n'interviendra qu'en 2003, à la suite de l'adoption d'une seconde directive prévue pour l'an 2000.

Sans attendre, les postes européennes essaient d'obtenir davantage d'autonomie de gestion par rapport à leurs titulaires.

Actuellement, sur les quinze Postes européennes, sept sont des organismes de droit public : les Postes française, belge, britannique, espagnole, danoise, luxembourgeoise et italienne. Sept autres sont des sociétés de droit privé mais à capitaux d'Etat : les Postes irlandaise, grecque, portugaise, suédoise, finlandaise, alle-

mande et autrichienne. Une Poste est privée, la Poste néerlandaise, mais l'Etat possède 48 % des actions ainsi qu'une « golden share » qui lui assure de fait la majorité des voix.

Le 1^{er} janvier 1998, la Poste italienne, qui commence à se faire tailler des croupières par la Poste suisse, va se transformer en société de droit privé mais à capitaux d'Etat. Mais la Poste italienne n'est pas en mesure de mener une politique réellement offensive. Sa stratégie sera de reconquérir plus que de développer.

La Poste allemande a failli connaître, le 1^{er} janvier, une véritable révolution. Les députés avaient en effet approuvé, le 9 octobre, que la Poste perde son monopole de distribution des lettres pesant plus de 100 grammes, ce qui aurait représenté la mise en concurrence de 86 % de son chiffre d'affaire. Mais un accord conclu le 11 décembre entre le SPD et la CDU (Le Monde du 12 décembre) a freiné l'ardeur réformatrice du gouvernement

allemand. La concurrence ne portera que sur les lettres pesant plus de 200 grammes ou cinq fois le prix de base. De plus, le public postager restera sous monopole pour les envois n'excédant pas 50 grammes. Les Allemands, qui avaient paru très volontaristes dans leur souhait de réformer leur service postal - le prix du timbre est cher, à 3,40 francs -, semblent désormais plus prudents.

PRODUITS FINANCIERS

Si la Poste allemande ne distribue plus de produits financiers depuis la séparation avec la Postbank, les Allemands envisagent d'élargir la fonction des bureaux de poste pour qu'ils vendent à l'avenir d'autres produits.

La Poste britannique, qui ne fournissait pas non plus de produits financiers à ses guichets, a passé en octobre un accord avec la banque Lloyds-TSB. D'ici à l'an 2000, les clients de la banque pourront effectuer leurs principales opérations dans les 19 200 bureaux de poste, dont la plupart sont ouverts le samedi.

Mais la Poste britannique, qui, contrairement à sa consœur française, n'a toujours pas le droit d'avoir des filiales de droit privé, ne cache pas ses ambitions à l'international. Comme le note le sénateur Gérard Larcher dans son récent rapport, « sa stratégie est de développer l'injection directe de courrier américain en Grande-Bretagne et à destination du reste du monde. Pour capter ces trafics internationaux, Royal Mail dispose de deux centres opérationnels à New York et Washington et de commerciaux basés aux Etats-Unis ».

En 1996, les Français sont parvenus à éviter toute libéralisation immédiate du courrier et du public postal ainsi que toute libéralisation automatique en 2003. Néanmoins, les opérateurs postaux s'organisent pour affronter une concurrence qu'ils pensent inévitable. Ce faisant, tous passent d'une poste tournée vers les particuliers à une poste tournée vers les entreprises.

Frédéric Lemaître

Un désendettement supplémentaire pour la SNCF

LA SNCF A BÉNÉFICIE D'UN DÉSENETTEMENT supplémentaire de 8,3 milliards de francs, qui s'ajoutent aux 20 milliards de francs annoncés en juillet par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Le quotidien La Tribune du 31 décembre révèle que le montant de ce nouvel allègement sera transféré sur le compte annexe créé en 1991 et abondé chaque année par l'Etat. Déjà allégée de 134,2 milliards de francs par le précédent gouvernement, au titre de la réforme ferroviaire et de la création du Réseau ferré de France, la dette de la SNCF a été ainsi ramenée rétroactivement de 200 milliards de francs à environ 18 milliards de francs au 1^{er} janvier 1997.

DÉPÊCHES

■ CORÉE DU SUD. Le Fonds monétaire international (FMI) a débloqué, mardi 30 décembre, 2 milliards de dollars par anticipation à la Corée du Sud. Le Conseil d'administration du Fonds prévoit encore de déboursier deux autres milliards de dollars le 8 janvier. Au total, pour l'instant, Séoul aura reçu 11,1 milliards de dollars de la part du FMI.

■ BP : le groupe pétrolier britannique a annoncé, le 30 décembre, le rachat d'activités pétrolières (styrènes) du groupe Veba, pour 1,2 milliard de francs. BP se place ainsi au deuxième rang européen des fabricants de polystyrènes.

■ SIEMENS : le groupe allemand et l'américain Motorola vont installer à Dresde une usine de fabrication de semi-conducteurs, financée à hauteur de 187 millions de marks par le gouvernement allemand, a déclaré au Handelsblatt le ministre allemand de la recherche.

QUATRE concurrents se sont connus... Cegecel (Compagnie générale des eaux), 9 Télé (Bouygues), Siro (AT&T) et Com, une jeune société française.

L'OR a terminé en baisse, pour le dernier jour de cotation de l'année à Hongkong, à 289,25-289,75 dollars l'once, contre 290,00-290,40, mardi, à la clôture.

HONGKONG a terminé mercredi en baisse de 0,3 %, l'indice Hang Seng perdant 32,45 points, à 10 722,76 points. Le Hang Seng perd 20 % sur l'ensemble de l'année.

WALL STREET a poursuivi sa remontée mardi après la décision des grandes banques de venir en aide à la Corée. L'indice Dow Jones a gagné 1,59 %, à 7 915,97 points.

SINGAPOUR a terminé mercredi en hausse de 1,0 %. L'indice Straits Times a grimpé de 15,01 points, à 1 529,84, au cours d'une séance écourtée en raison du Nouvel An.

LE PRIX DU BARIL de brut (light sweet crude), pour le contrat livrable en février, a perdu 2 cents, à 17,60 dollars, mardi, sur le marché new-yorkais.

LES PLACES BORSIÈRES

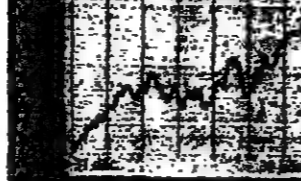
Table with 4 columns: CAC 40, CAC 40, CAC 40, MIDCAC. Each column has a small chart icon and a '1 mois' label.

Table with 4 columns: NEW YORK, LONDRES, MILAN, FRANCKORT. Each column has a small chart icon and a '1 mois' label.

Paris fait du surplace

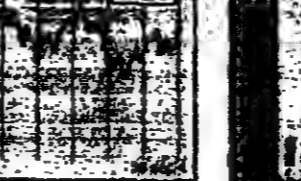
LA BOURSE DE PARIS évoluait autour de l'équilibre, mercredi 31 décembre, à quelques heures de la fin de l'année, les opérateurs étant nettement moins présents que la veille. En hausse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,07 % à 2 977,52 points en milieu de journée dans des volumes de transaction faibles à peine supérieurs à un milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Indice CAC 40 sur un an



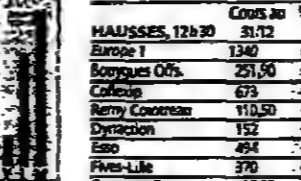
avait à profiter de la période d'achats de cadeaux de fin d'année en s'ajustant 3,10 %.

Indice SBF 250 sur 3 mois



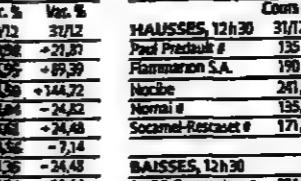
Après un début de semaine en forte hausse (+2,37 % lundi et +1,23 % mardi), la Bourse de Paris était beaucoup plus calme, les traditionnelles opérations d'habillage de bilan de fin d'année étant à présent quasiment terminées, expliquait un boursier.

Indice second marché sur 3 mois



Parmi les valeurs vedettes, Bouygues offshore gagnait 5 %, Cofedip 3,88 %, et le BHV conti-

Indice MidCac sur 1 mois



tion résiduelle de 10,5 % détenue par Daniel Filippacchi dans le groupe Hachette Filippacchi Médias (HFM) a été acquise par la société néerlandaise Preffort.

Indice SBF 120-250 MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Table listing various market indices and their values.

Après un début de semaine en forte hausse (+2,37 % lundi et +1,23 % mardi), la Bourse de Paris était beaucoup plus calme, les traditionnelles opérations d'habillage de bilan de fin d'année étant à présent quasiment terminées, expliquait un boursier.

Galerias Lafayette, valeur du jour

LA DISTRIBUTION bénéficie toujours de l'engouement des investisseurs à la Bourse de Paris, et mardi 30 décembre, dans un marché qui gagnait 1,23 %, l'action Galeries Lafayette s'est appréciée de 6,3 %, à 3 295 francs, touchant son plus haut niveau de l'année. La valeur, qui a enregistré depuis le début de l'année une hausse de plus de 78 %, fait toujours l'objet de recommandations favorables des analystes, et notamment dernièrement d'un conseil d'achat de la

Gal. Lafayette 7 mois



VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table listing the most active stocks and their trading volumes.

SEANCE, 12h30

Table listing stock prices and changes during the 12:30 session.

SEANCE, 12h30

Table listing stock prices and changes during the 12:30 session.

Remontée à Wall Street

WALL STREET a poursuivi sa remontée, mardi 30 décembre, gagnant 1,59 % grâce à une poursuite du mouvement d'achats amorcé la veille et à la décision des banques d'investissement américaines et de grandes banques commerciales de pays industrialisés du G7 de venir en aide à la Corée du Sud.

NEW YORK

Table listing New York stock market data and key stock prices.

LONDRES

Table listing London stock market data and key stock prices.

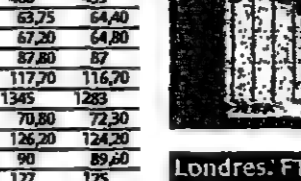
FRANCKORT

Table listing Frankfurt stock market data and key stock prices.

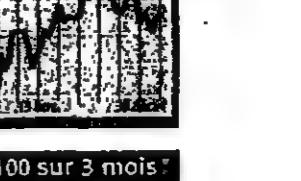
New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

Table showing interest rates for various currencies and terms.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for major currencies.

Nouveau recul du Matif

LA DECISION des grandes banques commerciales de venir en aide à la Corée du Sud a rassuré les investisseurs sur les risques de défaillance de Séoul et d'extension de la crise asiatique. Du coup, les marchés obligataires jouent moins depuis quelques jours un rôle de refuge.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Table showing money market rates and volumes.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various currencies in Paris.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various currencies in Paris.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various currencies in Paris.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various currencies in Paris.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various currencies in Paris.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table showing reference interest rates for various currencies.

MATIF

Table showing MATIF market data.

NOTIONNEL 5,5 %

Table showing Notionnel 5.5% market data.

NOTIONNEL 5,5 %

Table showing Notionnel 5.5% market data.

NOTIONNEL 5,5 %

Table showing Notionnel 5.5% market data.

NOTIONNEL 5,5 %

Table showing Notionnel 5.5% market data.

NOTIONNEL 5,5 %

Table showing Notionnel 5.5% market data.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table showing Paris bond market data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LE PÉTROLE

Table showing oil market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing raw materials market data.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 1^{er} JANVIER 1998

SPORTS Le 20^e rallye-raid Paris-Dakar devait quitter son bivouac de Versailles (Yvelines), jeudi 1^{er} janvier 1998, à 4 heures, pour rejoindre Narbonne (Aude) après une spéciale à

La Châtre (Indre) et avant un détour par l'Espagne, où les 371 concurrents embarqueront pour le continent africain. ● **POUR FÊTER SES VINGT ANS**, le « Dakar » fait un retour aux

sources et, même si elle est privée d'Algérie et de Niger, l'épreuve retrouvera la plupart des paysages qui ont fait sa légende. ● **L'ARRIVÉE** sera jugée le 18 janvier sur les bords du

lac Rose, comme le 14 janvier 1979, date d'arrivée de la première édition. ● **LES ORGANISATEURS**, au rang desquels l'ancien vainqueur Hubert Auriol, comptent sur quelques célébrités - Luc Alphand, Marie-Claire Restoud - et les grands spécialistes - le motard Stéphane Peterhansel, les pilotes Pierre Lartigue et Henri Pescarolo - pour assurer le spectacle.

Le Paris-Dakar veut retrouver une deuxième jeunesse

Le plus célèbre des rallyes-raids part à l'assaut de sa vingtième édition. Après bien des drames et des polémiques, la course cherche plus que jamais à coller à son époque et retrouve un peu de son lustre d'antan avec 371 concurrents au départ, parmi lesquels quelques stars

C'EST à chaque fois le même refrain quand survient un anniversaire de ce genre. Il suffit de demander aux pionniers s'ils pensaient qu'on en arriverait à il y a vingt ans pour s'entendre invariablement répondre que « certainement pas » et qu'« à l'époque jamais personne n'aurait pu imaginer cela ». Ainsi en va-t-il du Paris-Dakar, dont le départ de la vingtième édition devait être donné, jeudi 1^{er} janvier à 4 heures du matin, sur la place d'armes du château de Versailles.

On pourrait, cependant, ajouter une nuance à ce traditionnel exercice de nostalgie convenue. Si, effectivement, il aurait fallu être visionnaire pour miser sur la pérennité de cette course le jour où elle fut lancée, combien de fois a-t-on cru, au cours de ces deux décennies, que le Paris-Dakar allait simplement disparaître du paysage ? Rares sont les épreuves qui ont suscité autant de débats, autant de polémiques, autant d'idées préconçues également. Et on aura rarement autant cherché à modifier un événement pour tenter de conserver son pouvoir attractif.

Quand, ce 26 décembre 1978, 87 pilotes de moto et 80 équipages d'auto et de camion s'élançèrent de la place du Trocadéro, Thierry Sabine a eu tout ce qu'il fallait pour son pari. Son idée - faire traverser le désert africain par des véhicules motorisés - n'a pourtant rien de

très original. La petite histoire ne raconte-t-elle pas d'ailleurs que c'est au cours du rallye Abidjan-Nice disputé l'année d'avant que, perdu en plein milieu d'un océan de dunes, ce garçon de bonne famille a décidé de lancer sa course à lui ?

Thierry Sabine a du flair. Il a compris qu'en faisant partir son épreuve de Paris, et qu'en lui faisant emprunter la célèbre nationale 20 en direction du sud, le grand public trouverait là de quoi se sentir concerné. En ancien attaché de presse et en fin connaisseur du monde des médias, il sait aussi qu'à cette période de l'année, entre Noël et jour de l'an, on se creuse la tête dans les journaux pour trouver des « sujets ». Thierry Sabine, enfin, a une chance inespérée : la France des années 80 a besoin d'évasion, d'« aventure ». Le Paris-Dakar colle à son époque.

LA LISTE DES VICTIMES

Ce flair fera sa réussite. Il entrainera aussi son déclin. En tout cas, les premières éditions algues la curiosité. Boîtes de conserve dans le coffre et carte Michelin à la main, quelques escouades de risque-tout donnent l'impression de s'attaquer à des mondes inexplorés. Si les premières voitures d'usine apparaissent dans la course dès 1980, l'idée qu'il est possible de parcourir l'Afrique « avec les moyens du bord » ne va cesser de

faire son chemin. Renault 4, Vespa, Rolls Royce, buggys, camions, tacots trafiqués à la petite semaine, le rallye se constitue un folklore nécessaire.

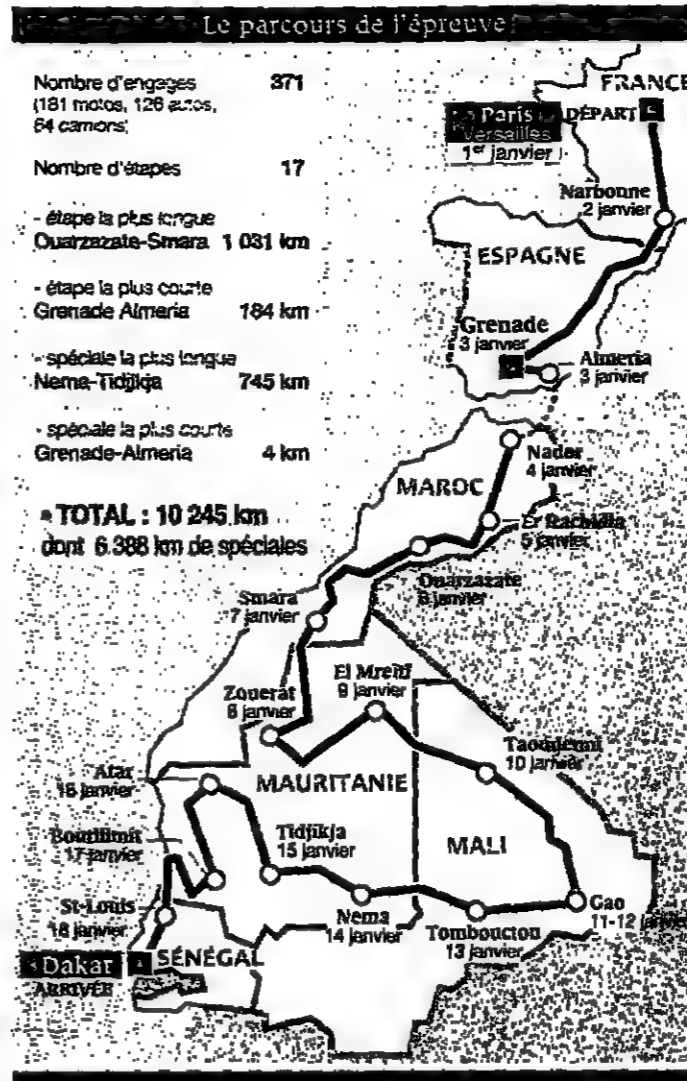
« Faire le Dakar » devient même alors le dernier chic. S'y essaieront des chanteurs (Daniel Balavoine, Michel Sardou, Gérard Lenorman), des comédiens (Claude Brasseur, Chantal Nobel, Yves Rénier), des têtes couronnées (Albert et Caroline de Monaco), des marins (Alain Gabbay, Philippe Monnet, Loïc Peyron, Lionel Péan), un spationaute (Jean-Louis Chrétien) et même un fils de premier ministre anglais (Mark Thatcher), qui, en 1982, ne trouvera pas meilleure distraction que de se perdre pendant trois jours dans le désert algérien.

Dans le même temps, la course permet à d'authentiques sportifs d'accéder à une célébrité qu'ils n'auraient probablement jamais connue. On trouve là un motard hors pair, Cyril Neveu (vainqueur à cinq reprises) ; un défricheur tout-terrain capable de s'imposer sur deux roues comme sur quatre, Hubert Auriol (aujourd'hui directeur général de l'épreuve) ; un Finlandais aussi guileux qu'une burette d'huile, Ari Vatanen ; un guide touareg porte-drapeau de son peuple, Mano Dayak ; etc.

Mais la « success story » a sa face sombre. En vingt ans, une trentaine de personnes vont trouver la mort sur le rallye. Des concurrents, bien sûr, mais aussi des femmes et des enfants, fauchés sur le bord des pistes. Thierry Sabine lui-même rejoindra la liste des victimes. Il meurt le 14 janvier 1986 dans un accident d'hélicoptère en plein désert du Ténéris avec trois autres personnes, dont le chanteur Daniel Balavoine. Sans son créateur, le Dakar ne sera plus le même.

DU PLOMB DANS L'AILE

Le mouvement de protestation de ceux qui, depuis quelques années déjà, dénonçaient l'« indécence » de l'épreuve s'étend. Sportivement, les choses vont de mal en pis. Les principaux constructeurs - Peugeot, de 1987 à 1990 ; Citroën, de 1991 à 1996 ; Mitsubishi aujourd'hui - ne se livrent jamais la « grande bataille des sables » espérée. Le défi mécanique, censé prendre le relais à l'excitisme des premières années,



COMMENTAIRE LA PASSION DE L'AFRIQUE

Chaque année, ils sont quelques centaines à prendre la route en direction de l'Afrique. Le désert, ses charmes et ses pièges, les attirent. Ils rêvent de la difficile passe de Nema, du soleil qui descend sur Gao... Le rallye leur a permis de découvrir des paysages insolites, parfois d'entamer le dialogue avec des habitants, souvent de se perdre en maudissant les inventeurs d'une telle galère.

Même s'ils sont toujours peu nombreux à atteindre Dakar, le rallye attire les inconditionnels des grands espaces. L'aventure créée par Thierry Sabine pour meubler une période de fêtes, creuse en actualité sportive, continue d'exercer sa fascination. La transformation de l'épreuve en entreprise commerciale, l'arrivée des grands constructeurs, les foudres de la Fédération internationale automobile, les accidents tragiques, rien ne semble avoir eu raison de la passion que provoque cette « balade » hors des chemins tracés.

Pour son vingtième anniversaire, le rallye promet un retour aux sources. Devenu aujourd'hui l'une des épreuves gérées par le groupe de presse du quotidien L'Equipe, Paris-Dakar se veut à nouveau une aventure. L'art de la navigation doit supplanter l'armada des mécaniciens d'usine et les amateurs vont retrouver quelque chance d'arriver à l'heure aux bivouacs. Mais cette évolution, même si elle se traduit dans les faits, n'empêche pas le Dakar 98 d'être bien différent des premières éditions. L'itinéraire n'est plus le « grand I » à l'envers entre Alger et Dakar à voulu par Thierry Sabine. Djinet et le Ahaggar sont exclus pour cause de violence en Algérie, l'Aïr comme Agadez demeurent des sites interdits au Niger. La passion de l'Afrique ne saurait être satisfaite lorsque existent encore des pays fermés en raison d'affrontements meurtriers.

F. P.

Serge Bolloch

Cinq éditions phares

- **1979.** Parcours : Paris-Alger-Dakar, 10 000 km. Vainqueur (autos et motos confondues) : Cyril Neveu (Yamaha), qui, au total, inscrivit son nom à cinq reprises au palmarès de la course. Première édition du Rallye organisée par Thierry Sabine.
- **1986.** Parcours : Paris-Alger-Dakar, 15 000 km. Vainqueur : Neveu (Honda) en moto ; Metzger/Lemoine (Porsche) en auto. L'hélicoptère en direction de la course s'écrase dans le désert malien. Thierry Sabine et Daniel Balavoine trouvent la mort.
- **1987.** Parcours : Paris-Alger-Dakar, 13 000 km. Vainqueur : Neveu (Honda) en moto ; Vatanen-Giroux (Peugeot) en auto. Gilbert Sabine a pris le relais de son fils à la direction de

l'épreuve. Pour sa première participation, Peugeot s'impose. Hubert Auriol se brise les deux chevilles la veille de l'arrivée.

- **1988.** Parcours : Paris-Alger-Dakar, 12 874 km. Vainqueur : Orioli (Honda) en moto ; Kanikumen-Pironen (Peugeot) en auto. Le Rallye bat tous les records avec plus de 600 inscrits, mais aussi la mort de deux enfants et d'une femme, fauchés dans la course, et de deux pilotes et d'un motard dans des accidents.
- **1993.** Parcours : Paris-Tanger-Dakar, 8 877 km. Vainqueur : Peterhansel (Yamaha) en moto ; Lartigue-Pézin (Citroën) en auto. C'est le premier Rallye organisé par les nouveaux propriétaires de l'épreuve, Amaury Sport Organisation. Seuls 154 concurrents sont au départ.

TROIS QUESTIONS À... HENRI PESCAROLO

1 Vous avez participé depuis 1980 à huit Paris-Dakar. Quel regard portez-vous sur l'évolution de cette épreuve ?
Au fil des années, le Dakar a perdu le caractère d'aventure, au sens large, qui était le sien. Pour une raison simple : la société dans laquelle nous vivons ne tolère plus la prise de risque. Quand Thierry Sabine a lancé le Dakar, il prenait des risques insensés, et il en faisait prendre à tout le monde. Il jouait sur la corde raide en permanence. Je me souviens de ces cinq à dix concurrents que l'on perdait régulièrement dans le Ténéris et que l'on finissait toujours par retrouver miraculeusement. Les pilotes d'hélicoptère se ravitaillaient avec l'essence des voitures qu'ils retrouvaient. Ce genre d'histoire a fait la légende de l'épreuve. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Un organisateur de course se doit désormais de penser à tout et d'être irréprochable du point de vue de la sécurité. Imaginez qu'il perde un concurrent dans le désert, il a de fortes chances de se retrouver devant un tribunal pénal !

2 Le Paris-Dakar ne s'est-il pas banalisé au point que même ses drames semblent ne pas avoir le même impact qu'autrefois ? Peut-être. Si l'on a peu parlé du Rallye l'an dernier, c'est parce qu'au

même moment, trois marins du Vendée Globe étaient en perdition. En dehors de cet aspect cynique des choses, je suis persuadé que le Rallye a encore de l'avenir. Quelle que soit l'évolution de la course, traverser la Mauritanie ou le Dakar reste une expérience angoissante. Face à un erg, vous êtes comme un cheval qui ne veut pas passer un obstacle. Et ce, même si cinq hélicoptères sont au-dessus de vous pour vous filmer ! L'important est de montrer que ces régions d'Afrique sont plus que jamais hostiles. Et que le sport mécanique ressent toujours le besoin d'y aller.

3 Vous êtes au volant, cette année, d'un « pro-truck » américain. Que peut apporter au Rallye l'apparition de ce type de véhicule ? Du spectacle, avant tout. Cela dit, j'ignore comment il va réagir dans le désert. Nous avons installé un système de gonflage des pneus, actionnable du tableau de bord, afin de pouvoir passer plus facilement les dunes. Mon espoir est que le parcours sera accidenté, avec beaucoup d'herbe à chameau. Si tel est le cas, nous devrions être assez à l'aise. Cela fait longtemps que des courses de « pro-trucks » existent en Californie. Je suis ravi de voir arriver ces voitures en Europe. Un peu d'esprit américain ne peut pas faire de mal au Paris-Dakar.

Propos recueillis par Frédéric Potet

ne passionne pas. Le summum est atteint en 1989, lorsque Jean Todt, patron de Peugeot Sport, joue à pile ou face la victoire finale entre ses deux pilotes, Jacky Ickx et Ari Vatanen.

Gilbert Sabine, qui a succédé à son fils à la tête de l'organisation, n'est pourtant pas à sec d'idées pour relancer l'épreuve. En 1989, la caravane fait escale en Libye, chez le général Kadhafi. Trois ans plus tard, le coup médiatique est tout aussi beau : le Dakar ne se finit plus à Dakar, mais au Cap, dans une Afrique du Sud faisant son deuil de l'apartheid. Rien n'y fait. En 1993, quand Gilbert Sabine vend le rallye au groupe Amaury (L'Equipe, Le Parisien, organisation

du Tour de France...), seuls 154 concurrents prennent le départ. Ils étaient 603 en 1988.

L'épopée a du plomb dans l'aile. Deux autres modifications du parcours - Paris-Dakar-Paris en 1994 ; Dakar-Agadez-Dakar, en 1997 - ne changeront pas grand-chose. Décision est prise : pour sa vingtième édition, la course partira de Paris et se finira à Dakar, sur les bords du lac Rose. A défaut de pouvoir renouer avec l'esprit de découverte des tout débuts, le plus célèbre des rallyes-raids veut retrouver de son authenticité d'autrefois. Lui qui, non sans douleur, survécût à bien des modes et à tant de drames.

F. P.

Sur la piste des grandes années

contempler les véhicules engagés était essentiellement réservée au public espagnol.

D'une longueur totale de 10 245 kilomètres (dix-sept étapes), le Dakar 1998 ne sera pas le plus long de l'histoire de l'épreuve. Sera-t-il l'un des plus difficiles ? Personne ne le sait encore. Il semble, en revanche, acquis que la beauté des paysages traversés (ergs mauritaniens, dunes de Chinguetti, lac Rose...) devrait constituer un spectacle de choix pour les faveurs d'images. Les organisateurs veulent redonner à l'événement son caractère esthétique.

L'INNOVATION = PRO-TRUCKS

Côté purement sportif, quelques modifications ont été apportées. La principale concerne les systèmes de navigation par satellite (GPS). Les progrès technologiques dans ce domaine-là sont tels que bientôt les copilotes ne serviront plus à rien. Afin d'éviter toute surcharge, tous les concurrents ont donc été équipés du même matériel. Et ne pourront en faire qu'un usage limité.

Qui, partant de là, s'en sortira le mieux parmi les 371 engagés ? Les favoris sont connus. En moto, Stéphane Peterhansel (vainqueur en 1991, 1992, 1993, 1995 et 1997) veut remporter un sixième succès qui ferait de lui le recordman unique

du nombre de victoires. En auto, l'écurie Mitsubishi est la mieux équipée avec les trois Païero des équipages Shinozuka/Magne, Saby/Seréys et Fontenay/Picard.

L'attraction, toutefois, devrait venir de véhicules d'un genre nouveau. Pour la première fois depuis longtemps, en effet, le rallye innové : trois pick-up, également appelés « pro-trucks » (confiés

notamment à Pierre Lartigue et Henri Pescarolo), sont dans la course. Au milieu des dunes sahariennes, leur allure si typique de l'Ouest américain ne devrait pas manquer d'offrir au Dakar la touche d'originalité qui lui a fait tellement défaut ces dernières années.

F. P.

Nouvelle victoire des skieurs autrichiens à Bormio

L'AUTRICHIEN Andreas Schiffrer a ravi à son compatriote Hermann Maier la tête de la Coupe du monde de descente en s'imposant, mardi 30 décembre, dans la deuxième descente de Bormio. Andreas Schiffrer - 2^e de la descente de lundi - s'est imposé face à son compatriote Werner Franz. Le Norvégien Lasse Kjus, 3^e, est le seul skieur à avoir contre-carré les ambitions de la toute puissante équipe autrichienne, qui avait conquis, lundi, les quatre premières places de la descente. Hermann Maier, vainqueur la veille, termine 4^e et conforte sa place en tête du classement général de la Coupe du monde. Il compte déjà à son actif sept podiums après neuf courses et augmente son avance à la tête du classement général de la Coupe du monde, dont il est la révélation. Les Français Nicolas Burtin et Jean-Luc Crétier sont respectivement 18^e et 19^e.

■ **FOOTBALL** : Franz Beckenbauer considère l'Allemagne comme le principal rival du Brésil au Mondial 1998 qui se jouera en France (10 juin-12 juillet), surtout « quand on voit jouer les Espagnols ou les Italiens ». « Notre once est meilleur que les autres », a déclaré, mardi 30 décembre, le « Kaiser », champion du monde allemand en 1974 comme joueur et en 1990 comme entraîneur.

Comment peut-on être romanche ?

Disséminés dans les monts et les vallées alpines du canton alémanique des Grisons, les « Romains des montagnes » veulent figurer la « Quatrième Suisse »

DANS son récent long métrage *Rien ne va plus*, Claude Chabrol dévide quelques cartes postales de lacs enneigés, filmés à Sils-Maria, canton des Grisons. Jean Paulhan avait raison quand il notait il y a un demi-siècle : « Nous traversâmes Sils-Maria dont il n'y a rien à dire : c'est fort plat ». Vrai. Encore qu'il faille pas mal grimper pour y parvenir : les fameux lacs bien sont à 1 800 mètres.

Si l'écrivain contemporain du cru, Iso Camartin, a placé ici symboliquement « le toit de l'Europe », il n'a fait que prolonger l'enthousiasme de ses prédécesseurs étrangers, Thiers, Froust, Cocteau ou Nietzsche. Surtout Nietzsche qui écrivait *in situ* en 1883 : « Je sens qu'ici, et nulle part ailleurs, est ma vraie patrie et mon foyer. C'est ici qu'habite ma muse ». Le philosophe allemand rêvait d'une maison de bois avec deux pièces, sur une presqu'île qui s'avance dans le lac de Sils et où s'élevait autrefois un fort romain.

Car cette terre, répertoriée aujourd'hui alémanique, fut et reste marquée au coin de la latinité même si on n'entend plus guère de sonorités sudistes dans les rues du chef-lieu, Coire (30 000 âmes), Chur en allemand. Cela remonte à fort loin, lorsque, en... 1464, l'antique *Curia Ratorum*, incendiée accidentellement, fut reconstruite par des artisans germanophones qui se plurent dans cette spacieuse verrière ensoleillée, y restèrent et par le seul jeu démographique évincèrent peu à peu les autochtones.

Il s'agissait des Romanches, nation un peu cète, un peu étrusque avant de se latiniser. Peuple à vie et tête dures, ces « Romains de montagne » ont survécu à des siècles de germanisation plus ou moins douce. Ils parlent toujours un idiole cousin du provençal, du catalan, du galicien, du portugais : « *Trais D ruinan l'hom : olivel, dander e duonna* » (« trois D ruinent l'homme : le diable, l'argent, la femme », selon un vieux proverbe romanche).

Réduits à notre époque à être plus qu'un quart, des 185 000 habitants des Grisons et 1 % des Suisses, les Romanches viennent à la suite d'un référendum national de marquer un point en obtenant qu'à l'avenir leur parler soit langue semi-officielle de la Confédération. En 1938, les Romanches avaient vu leur idiole acréder, au même titre que l'italien, le français et l'allemand, au rang de langue nationale helvétique.

Ce n'eut alors guère d'effets concrets. Maintenant, au contraire,

les romanchophones, qui disposent déjà d'écoles dans 86 des 213 communes grisonnes, ont le droit de s'adresser dans leur langage maternel à l'administration fédérale qui doit leur répondre *idem*, tandis que la justice cantonale devra agir de même. On se retrouve *gromo modo* dans la situation de 1803, lorsque la République des Trois-Liges devint le canon suisse des Grisons, juste avant une forte poussée germanisante.

LE DÉFILÉ DE VIA-MALA

Déjà présent sur les billets de banque, le romanche l'est désormais sur les nouveaux passeports et cartes d'identité suisses. Il reste cependant du travail pour les descendants des Rètes romanisés, s'ils veulent, comme ils le disent, reconstruire un cachet latin à Coire, leur capitale perdue, où à présent, à côté de l'allemand majoritaire, on trouve plus facilement une affiche en... turc ou en kurde qu'en romanche.

Le cas échéant, en quelle variété de romanche se ferait l'affichage ? Car il faut savoir qu'il existe au moins cinq variantes de cette langue, dues aux multiséculaires cloisonnements des vallées. Aucun groupe linguistique ne voulant céder le primat à son voisin, la Ligue romanche, association identitaire fondée en 1919, a inventé un romanche « synthétique ». Sans faire encore l'unanimité, il est utilisé, avec les parlers « naturels », par l'unique quotidien romanche, *Quotidiana*, fondé en 1997.

Le journaliste lausannois Alain Pichard regarde la Romanchie comme une « petite fourmière méconnue ». Combien de siècles à Saint-Moritz savent-ils qu'ils foulent le terroir romanche ? Si le canton des Grisons

est le plus vaste de l'ensemble helvète, il est aussi le théâtre du plus corsé des méliés-mélos culturels de ce pays. Nietzsche, adopté par ce sol multilingue où l'allemand et le romanche coexistent avec l'italien (langue maternelle de 13 % des citoyens grisons) et avec une note francophone, trouva d'ailleurs le moyen d'y condamner le puritainisme : « Apprendre plusieurs langues est nuisible car c'est la hache appliquée à la racine de tout sentiment un peu décent de langue maternelle : celui-ci est inévitablement abîmé et détruit. Les deux peuples qui produisent les plus grands styles, les Grecs et les Français, n'apprirent pas les langues étrangères ».

Une autre plume, celle de l'anglophone John Kunitz, né aux Indes en 1891, mort dans les Grisons en 1970, se laisse séduire par la Romanchie, qu'il fit connaître en 1931 à travers *Via Mala*, roman à diffusion mondiale dont Paul May tira en 1961 un film franco-allemand. Via-Mala est un lieu bien réel, à une demi-heure de Coire. Le site, traversé par une voie étroite, vergeoise, a conservé sa grandeur sauvage : le Rhin naissant gronde au fond d'une gorge de 1 kilomètre de profondeur n'ayant parfois pas plus de 1 mètre de large. Une lumière verte confère un côté tragique au défilé que surplombent des falaises noires de sapins, menaçants à force de pousser en rangs serrés. A peine aperçoit-on entre leurs ramifications un fil de ciel. Sur son nom latin et son fleuve germanique, Via-Mala résume assez bien la contrée.

Mini-minorité sans alliés extérieurs mais « à forte conscience linguistique » (A. Pichard), les Romanches, qui de nos jours savent tous aussi l'allemand, ont-ils quelque chance de maintenir une trace latine au cœur de l'arc alpin ? Ils font en tout cas ce qu'il faut pour garantir la pérennité de la « Quatrième Suisse ».

Déjà plus de 25 000 germanophones des Grisons, revenant sur les préjugés de leurs ancêtres à l'égard de ce « patois de péguénots », se sont laissés convaincre et parlent aujourd'hui romanche. Une douzaine de formations de rock chantent maintenant en « latin montagnard » et font un tabac chaque samedi soir. *Last not least*, le romanche est depuis peu sur Internet, suscitant jusqu'aux antipodes des vocations d'apprentissage de cette langue dont la rareté aurait sans doute conquis Dumézil.

Jean-Pierre Péroncel-Eugoz

Carnet de route

- Livres : *Sils-Maria ou le toit de l'Europe*, d'Iso Camartin, éd. Zoé, Carouge, Genève, 202 p., diff. en France : Harmonia Mundi ; *Guide d'un petit voyage en Suisse*, de Jean Paulhan, Gallimard, 80 p.
- Hôtel : Le Duc de Rohan (Best Western), 40 rue Masanser, 7000 Coire, tél. : 00-41-81-252-10-22.
- Près du centre-ville, un établissement traditionnel rappelant Henri de Rohan (1579-1638), huguenot français venu servir les protestants suisses.
- Renseignements : à Coire, la Ligue romanche, BP 1, via Pfessur ; à Paris, Suisse-Tourisme, tél. : 01-44-51-65-51.



PARTIR

Croisières funboard

■ VOILE VOYAGES, spécialiste de la location de voiliers, et Sport Away Voyages, spécialiste de la planche à voile, se sont associés cet hiver pour programmer des « croisières funboard » de 11 jours dans les Grenadines. Avec, à bord d'un catamaran de 13 mètres (4 cabines doubles spacieuses et faible tirant d'eau permettant l'approche des criques et des lagons), un matériel de qualité (marque Bic) et des voiles spécifiques (Neil Pryde) pour ceux qui auront choisi l'option « funboard » et auxquels sera proposé, chaque jour, un spot différent. Au programme, jusqu'en mars, au départ de la Martinique (Trois-Ilets) : Béquia, Moustique, Canouan, Tobago et Saint-Vincent. Prix par personne (base 4 personnes) : 4 900 F + 1 250 F pour le funboard et 120 F par jour pour la caisse de bord (préparation des repas), sommes auxquelles il faut ajouter le transport aérien de Paris (à partir de 2 450 F avec AOM).

* Voile Voyages, 6, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, tél. : 01-45-61-03-09. Sport Away Voyages, 28 avenue du Maréchal-Lederc, 92240 Malakoff, tél. : 01-46-56-79-79.

Motoneige au lac Saint-Jean

■ LE LONG DES RIVES du lac Saint-Jean (un des plus grands lacs d'eau douce du Québec) et du fjord du Saguenay, sur les sentiers des gorges de la rivière Malbaie, un raid de 4 jours en motoneige avec, à chaque étape, le feu de bois d'une chaleureuse auberge. Un périple qui s'inscrit dans un voyage de 8 jours et 6 nuits programmé de janvier à avril, par Vacances Air Canada : 9 950 F par personne en chambre double et pension complète avec l'équipement et le matériel pour le raid (premier un dépôt de garantie de 1 500 dollars pour la motoneige), un guide et le vol Paris-Montréal A/R + 260 F de taxes d'aéroport. À partir de 21 ans. A signaler également des locations de chalet dans les Laurentides, au Mont-Tremblant très exactement : 8 jours et 6 nuits (base 5 personnes) pour 1 900 F par personne, du 4 janvier au 7 mars.

* Dans les agences de voyages. Renseignements chez Vacances Air Canada, tél. : 01-40-15-15-15.

Un nouvel hôtel à Dubaï

■ NON CONTENT de revendiquer déjà quelques-uns des meilleurs établissements du Proche-Orient, Dubaï, l'émirat de la côte des Pétrées, vient d'enrichir son patrimoine hôtelier d'un spectaculaire resort à l'américaine. Situé sur la plus belle plage locale, le Jumeirah Beach Resort compte 600 chambres (les plus petites affichent 50 m²), un atrium de 26 étages, 4 piscines (une pour les enfants, une pour les familles, une pour les adultes et une pour les nageurs assoiffés de longueurs), un mini-club, 18 restaurants et bars, un centre de remise en forme, 7 tennis, 3 squash, un practice de golf, une marina et trois plages.

Pour l'ouverture, Directours, spécialiste de la vente en direct, y propose, en janvier, une semaine pour 6 080 F par personne en chambre double avec petit-déjeuner et vol au départ de Paris et de la province. À noter que la période coïncidant avec le Ramadan, il n'y a donc pas d'alcool servi avant 19 heures, mais la direction garantit des animations nocturnes. Les adeptes du shopping patienteront jusqu'aux soldes du Dubaï Shopping Festival, du 19 mars au 18 avril. Forfaits spéciaux pour l'occasion.

* Directours. Par téléphone, à Paris au 01-45-62-62-62, à Lyon au 04-72-40-90-40 et à Nice au 03-01-63-75-43 (n°azur). Et par Minitel 3615 Directours.

Balades dans les Hauts-de-Seine

■ RICHE de grands domaines et de petits jardins, le département des Hauts-de-Seine possède un patrimoine de verdure public ou privé de plus de 5 000 hectares sillonné de quelque 180 kilomètres de chemins de randonnée qu'un nouveau topo-guide, *Les Hauts-de-Seine à pied* (75 F), publié par la Fédération française de la randonnée pédestre et rédigé notamment par Anne-Marie Minville, invite à parcourir. De la forêt de Fausses-Reposes à celle de Meudon, de la Vallée-aux-Loups à la Malmaison, du parc de Sceaux à ceux des Chanteraines, de Saint-Cloud ou André-Malakoff, de l'Île Saint-Germain à l'Île de la Jatte, de l'étang de Saint-Cucufa à ceux de Ville-d'Avray, en passant par Chaville, Le Plessis-Robinson, Buzenval, Boulogne, Vaucresson, Nanterre, Malakoff ou Clamart, vingt-neuf promenades et randonnées, jalonnées de monuments, de musées, de jardins intimes ou de lieux secrets, d'arbres remarquables, de ponts ou rives de Seine, de statues, de points de vue et de belvédères. Classées par niveau de difficultés (de moins de 2 à plus de 5 heures de marche), elles sont dotées avec précision et reportées sur des cartes IGN. Également disponibles, des topo-guides similaires sur l'Essonne, Paris, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines.

* Au Centre d'information de la FFRP, 14, rue Riquet, 75019 Paris, tél. : 01-44-89-83-83. Et dans les librairies spécialisées, dont l'Astrorabe (46, rue de Provence, 75009 Paris), Au vieux capoteur (2, rue de Latran, 75005 Paris) et l'IGN (107, rue La Boétie, 75008 Paris).

Cimaises suisses

■ « THE BLUE FOUR », le pointillisme et la peinture mexicaine sont à l'honneur dans les musées suisses, en 1998. A Berne, au Musée des beaux-arts, sont présentées, jusqu'au 1^{er} mars, 180 œuvres du groupe d'artistes fondé en 1924 à Weimar par Galka Scheyer. Baptisé « The Blue Four », il rassemblait Feininger, Jawlensky, Kandinsky et Klee, dont l'exposition illustre le dialogue artistique fructueux. A Lausanne, du 23 janvier au 1^{er} juin, la fondation de l'Hermitage célèbre le pointillisme, « sur les traces de Seurat », à travers une centaine d'œuvres, peintures et dessins, de Seurat, Signac, Cross, Angrand, Pissarro, Luce, du Belge van Rysselberghe et des Hollandais Toorop et Bremmer. Enfin, à Martigny, la fondation Pierre Gianadda fête son 20^e anniversaire en présentant, du 24 janvier au 1^{er} juin, une double exposition consacrée au célèbre couple de peintres mexicains Diego Rivera et Frida Kahlo.

* Musée des beaux-arts de Berne, tél. : 00-41-31-311-09-44. Fondation de l'Hermitage, tél. : 00-41-21-320-50-01. Fondation Pierre Gianadda, tél. : 00-41-27-722-39-78. Suisse tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-65-51.

Thalasso côté océan

L'Atlantique, ses embruns iodés, ses coups de chien salés, à déguster à pied, encapsuchonné et botté. Il n'y a rien de mieux pour se revigorer vite fait. Retrouver la forme après des fêtes n'est pas une gageure. Il suffit de quelques jours de diète associés à une cure marine. Avec une immersion quotidienne dans l'eau de mer, sur-concentrée aux algues et chauffée, qui remplit baignoires et piscines des instituts de thalassothérapie, le bienfait est à son comble. Adieu le stress, le surmenage, la fatigue, les tensions musculaires et les nerfs douloureux dans le dos. Il reste à choisir l'étape sur la côte ouest parmi les nombreux centres spécialisés. La façade atlantique s'impose, car pour être efficace, l'eau de mer, riche en sels minéraux et oligo-éléments, est directement pompée en mer, puis réchauffée (à moins de 45 degrés) et utilisée dans les 24 heures. La série de soins proposée se choisit à la carte (4 à 6 par jour) avec l'avis du médecin traitant : bains bouillonnants auto-massants, gymnastique aquatique, parcours actif en piscine. Éviter les jets et vibrations trop puissants pour privilégier la douceur, toujours bénéfique. La thérapie par cure marine, comme des Égyptiens, des Grecs et des Romains, arrive en 1822 à Dieppe. Loutson Bobet mettra au goût du jour le concept de la « remise en

forme » en ouvrant, en 1964, le centre de thalassothérapie de la presqu'île de Quiberon (Morbihan), qui reçoit aujourd'hui jusqu'à 380 curistes par jour. En janvier, ce chiffre tombe à 350 (forfait cure-hôtel : 4 500 F la semaine, chambre double et petits déjeuners à l'hibis Thalassa, à 100 m à pied). Ou 6 000 F au Sofitel Thalassa et 10 140 F au Sofitel Diététique, en pension complète, les deux sont reliés à l'Institut, sur l'océan (tél. : 02-97-50-20-00, fermeture du 26 janvier au 1^{er} février). Station de villégiature d'été, Carnac, située dans la baie de Quiberon, s'endort tout l'hiver, et sa longue plage de sable demeure déserte. L'institut, associé aux deux hôtels Novotel et Ibis, siège entre les salines et l'océan. Semaines « équilibre » avec régime diététique (6 300 F, en chambre simple et pension complète, à l'hibis, ou 7 020 F au Novotel). La cure santé oscille autour de 800 F par jour en saison creuse (hébergement en demi-pension inclus), jusqu'au 14 mars (tél. : 02-97-52-53-54, fermeture 4-18 janvier). Si Quiberon est ancré sur les rochers, face au large, le centre de Biarritz, relié à l'hôtel Miramar, a pignon sur la plage. Il propose une cure « tonique homme », avec programme sportif, thalassothérapie (deux heures par jour) et soins de beauté. Du 4 janvier au 28 mars, les « offres privilégiées Miramar news », 5 505 F la semaine, incluent le voyage en avion de Paris, Nice, Marseille,

Montpellier ou Lyon, la demi-pension au Miramar et les soins (tél. : 05-59-41-30-07). Amarré à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, Cap Royan recommande parmi ses spécialités une cure « stress control » et un programme « douleurs du dos » (3 000 F la semaine sans hébergement, 2 000 F de plus pour la demi-pension au Novotel intégré, ou 1 390 F pour deux en location, fermeture jusqu'au 26 janvier). Sur la baie de Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque, l'Hélianthal, avec accès à la plage, offre l'utilisation en libre service du parcours bio-marin, des sauna, hammam, comme des cours de gymnastique, et aquagym (une cinquantaine par semaine). Les « semaines bleues », du 4 janvier au 7 février, coûtent 4 980 F (4 soins par jour et demi-pension, à l'hôtel de l'Institut). Deux brochures présentent les instituts. La première, *Formule Thalasso*, se limite à la Bretagne et dérivole, photos à l'appui, dix centres, de Saint-Malo à La Baule (information, réservations, 01-53-63-11-53). La deuxième, *Tonique*, offre un panorama de l'éventail thalassothérapie et balnéothérapie, elle est signée Havas Voyages Vacances (tél. : 01-41-06-41-06 ou Minitel 3615 Havas Voyages), et brosse le portrait de chaque centre avec ses points forts.

Florence Evrin



WEEK-END DE LA SAINT VALENTIN
au CARNAVAL DE VENISE
 13 au 15 Février 1998
 Par vol spécial au départ de Paris

à partir de **3 480 F**

Avion + transferts + Hôtel *** + dîner typique

Taxes aériennes en sus

cit

Miami 3625

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
 Parc Régional, 5 km de St-VÉRAN
 Neige - Soleil - Tous Skis
 Raquettes - Chiens de Traîneaux

HÔTEL LE CHAMOIS ***
 Logis de France

1/2 pension 280 F à 300 F
 Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

PUBRIQUE PÉVASION-RENS. PUBLIGITE
 0011212174-59-9401

SPECTACLES

Réservez vos places
 de concerts, spectacles,
 théâtres, expositions... sur Minitel

3615 LEMONDE

Nouvelles pluies par l'ouest

UNE VASTE DÉPRESSION est située au nord de l'Irlande et dirige un flux rapide de sud-ouest sur le proche Atlantique. Un front s'évacuera vers l'est du pays, jeudi, en donnant encore quelques pluies faibles, tandis qu'une nouvelle perturbation active arrivera sur la Bretagne l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages deviendront nombreux le matin, puis il pleuvra l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 110 km/h en rafales près des côtes l'après-midi. Il fera de 11 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après la dissipation de brouillards locaux, la matinée sera ensoleillée. L'après-midi, les nuages arriveront par l'ouest et la pluie gagnera l'ensemble des régions. Il fera de 8 à 11 degrés.

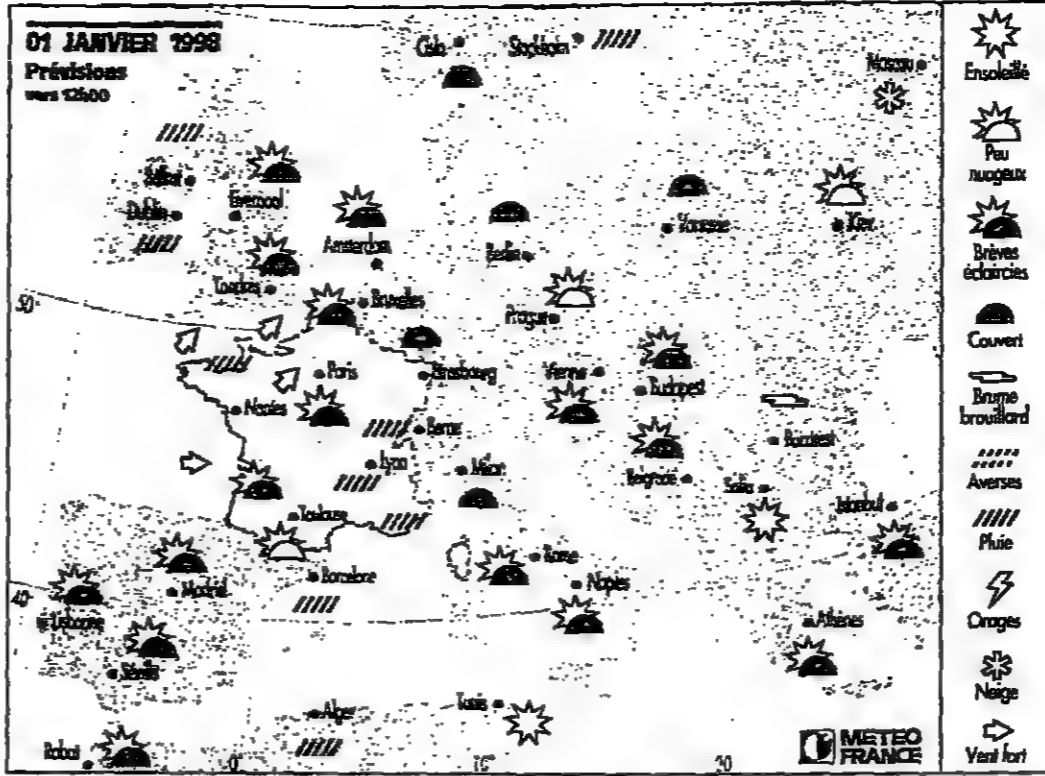
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages et les quelques pluies du matin laisseront place à de

belles éclaircies. Les nuages seront plus tenaces sur la Franche-Comté, avec quelques gouttes encore l'après-midi. Il fera doux, avec 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après dissipation des brumes ou des brouillards locaux, il y aura de belles éclaircies jusqu'en début d'après-midi, puis le ciel deviendra très nuageux, avec de la pluie en soirée. Il fera de 10 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le temps restera couvert avec quelques pluies et un peu de neige au-dessus de 1500 mètres. Ailleurs, il y aura de belles éclaircies le matin, puis les nuages reviendront par l'ouest l'après-midi, avec de la pluie en soirée. Il fera de 7 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps restera couvert et faiblement pluvieux une bonne partie de la journée. Il fera doux avec 12 à 16 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. Les syndicats de pilotes de la compagnie aérienne Alitalia et de sa filiale Alitalia Team annoncent une grève de quatre heures vendredi 16 janvier. Prévu de 11 heures à 15 heures (10 heures à 14 heures GMT), le mouvement affectera les vols nationaux et internationaux.

FRANCE. Le péage de Roques-sur-Garonne, à la sortie de Toulouse, est désormais gratuit pour tous, a annoncé mardi 30 décembre la direction des Autoroutes du Sud de la France (ASF) à Toulouse. Les véhicules ne passent plus par la gare de péage, la circulation ayant été déviée. Depuis dimanche 28 décembre, date de parution au Journal officiel de l'arrêté correspondant, les véhicules franchissent gratuitement ce péage situé sur l'autoroute A 64 (Toulouse-Tarbes) et qui était l'objet de contestations depuis son ouverture, en mars 1996.

PRÉVISIONS POUR LE 01 JANVIER 1998

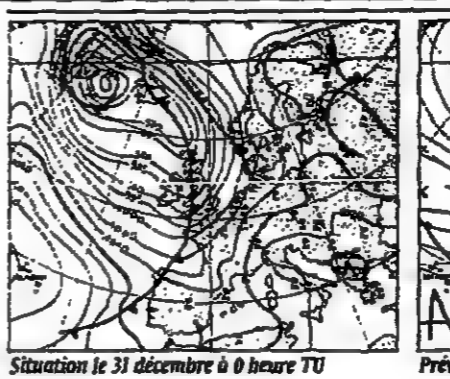
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; +: neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/6 N
AJACCIO	7/15 N	
BIARRITZ	6/11 N	
BORDEAUX	4/11 N	
BOURGES	3/8 N	
BREST	5/11 P	
CASN	5/10 C	
CHERBOURG	5/10 P	
CLERMONT-F.	4/10 N	
DIJON	3/7 P	
GRENOBLE	3/8 P	
LILLE	4/8 N	
LYONS	3/7 N	
MARSEILLE	4/8 P	
PARIS	4/11 N	
STRASBOURG	5/8 C	
TOULOUSE	4/10 N	
TOURS	3/8 P	
FRANCE outre-mer	FRANCE	23/20 N
LA REUNION	24/28 N	
NOUMEA	24/29 C	

PAPETE	26/31 S
POINTE-A-PIT.	22/29 N
ST-DENIS-RE.	24/30 C
BERNOUPE	5/8 N
AMSTERDAM	10/16 N
BARCELONE	9/12 P
BELFAST	3/12 P
BRUXELLES	5/10 N
BUDAPEST	4/9 C
BERNE	3/6 P
BRUXELLES	4/8 N
BUCAREST	4/5 C
COLOGNE	1/6 N
COPENHAGUE	4/7 S
DUBLIN	4/12 P
FRANCFORT	6/8 N
GENEVE	3/7 P
HELSINKI	-8/4 N
ISTANBUL	5/10 N

5-3 N	VENISE	6/9 C	
7/14 S	VIENNE	0/5 N	
4/12 S	ANNABERG	11/18 N	
3/12 S	BRASILIA	20/30 C	
3/7 S	BUENOS AIR.	15/19 C	
2/8 S	CARACAS	23/30 S	
5/7 C	CHICAGO	-10/3 N	
-4/2 P	LIMA	24/27 P	
4/7 C	LOS ANGELES	14/21 S	
9/16 S	MEXICO	6/16 S	
-3/1 C	MONTRÉAL	-21/-9 C	
9/16 C	NEW YORK	-9/0 N	
3/6 N	SAN FRANCISCO	11/14 C	
9/15 S	SANTIAGO-CHI	13/28 S	
4/12 N	TORONTO	-11/0 C	
9/7 S	WASHINGTON	-5/0 S	
-9/4 P	AFRIQUE	SEUL	0/7 N
14 P	ALGER	10/18 P	
11/15 N	DAKAR	20/25 S	
1/3 C	KINSHASA	22/28 P	
11/18 N	MAKRAKCH	5/12 N	
16/23 N	NAIROBI	16/23 N	
19/26 P	PRETORIA	19/26 P	
7/14 S	RABAT	7/14 S	
10/16 S	TUNIS	10/16 S	

25/34 N	ASIE-OCEANIE	25/34 N
20/29 C	BANGKOK	20/29 C
20/29 C	BOMBAY	20/29 C
26/32 C	DUBAI	26/32 C
17/25 S	HANOI	17/25 S
18/23 N	HONGKONG	18/23 N
10/18 C	JERUSALEM	10/18 C
4/13 S	NEW DELHI	4/13 S
-3/2 S	PEKIN	-3/2 S
0/7 N	SEOUL	0/7 N
25/31 N	SINGAPOUR	25/31 N
6/11 C	SYDNEY	6/11 C
6/11 C	TOKYO	6/11 C



JARDINAGE

Bien soigner les plantes à fleurs pendant l'hiver

IL SERAIT bien étonnant que quelques plantes à fleurs ne se soient glissées parmi les cadeaux au pied du sapin et il serait encore plus étonnant qu'au soir du Nouvel An d'autres ne soient offertes. Azalées de l'Inde, cyclamens de Perse, clivias, anthuriums, calamondins, kumquat, amaryllis, ananas panaché, bégonias à fleurs ou au feuillage coloré s'offrent désormais toute l'année, mais les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion d'en offrir... et d'en hériter.

Toutes ces plantes ne se cultivent pas de la même façon et certaines réagissent violemment au passage de la serre à l'appartement ou à la maison schématisée. L'azalée de l'Inde se reconnaît facilement à son port arbustif: d'un tronc court et unique partent une multitude de branches au port étalé recouvertes de grandes fleurs doubles masquant presque totalement un feuillage vert foncé. Plante originaire des pentes montagneuses de l'Himalaya, ce rhododendron souffre de deux handicaps. Pour qu'il fleurisse en hiver les horticulteurs créent des conditions artificielles: lumière, température, humidité - qui

contrarient son cycle normal de végétation. Second problème, cette plante, qui ne supporte pas le gel, n'aime pas non plus la chaleur sèche. Combien d'azalées passent ainsi de vie à trépas en moins d'une semaine? Les quatre cinquièmes, voire plus.

SEAU D'EAU
Pour en profiter longtemps, il faut impérativement placer le pot loin d'une source de chaleur - radiateur ou lampe - près d'une fenêtre et l'arroser en immergeant le pot dans un seau d'eau dégraissée.

mais l'eau ne devra pas stagner. Le clivia - cette plante de grand-mère revenue à la mode à un feuillage vert foncé, qui ressemble à celui de l'amaryllis, d'où émerge une grappe de fleurs orangées - sera particulièrement arrosé, une fois par semaine suffisamment. Un traitement qui convient à l'amaryllis: les racines charnues de ces deux plantes craignent l'humidité.

Kumquat et calamondin sont des arbustes de la famille des citrus, qui supportent très mal la culture à l'intérieur. Le premier a un feuillage vert foncé et des petites fruits en forme de goutte d'eau qui se croquent avec leur peau; le second, un feuillage plus blanchâtre, un port plus souple et il est recouvert de petits fruits ronds immangeables tellement ils sont acides.

Le kumquat est suffisamment rustique pour passer l'année dehors partout où la température ne descend pas en dessous de -8°C -10°C. En appartement, il perd rapidement ses feuilles à cause de la chaleur et de la sécheresse de l'air. Le calamondin résiste mieux, mais ces deux plantes doivent impérativement être placées très

près d'une fenêtre et arrosées de façon relativement parcimonieuse, surtout le kumquat (toujours greffé sur un *Poncirus trifoliata*). Dès que possible, il faudra rempoter ces plantes dans un mélange de terre de jardin et de terre de bruyère, car le mélange dans lequel les horticulteurs les font croître à coup de solutions d'engrais ne vaut rien.

Les bégonias sont robustes - ils ne craignent que l'oïdium, rare l'hiver en appartement. Mais réclament quand même quelques soins: ne jamais les arroser à l'eau froide du robinet, mais avec une eau à température ambiante, les placer dans un endroit humide et leur donner régulièrement un engrais pour plantes fleuries. Ceux qui ont un feuillage décoratif en eau de façon attentive et ne jamais les laisser dans une soucoupe pleine d'eau: ces plantes craignent la pourriture des racines.

Restent le bégonia et l'anthurium. Ce dernier est une plante curieuse dont les grandes feuilles en forme de cœur émergent d'une tige fibreuse d'où partent des racines charnues. Ses fleurs en forme de spathe sont creuses, généralement rouges, rose ou saumon. Cette plante aime la chaleur et l'humidité atmosphérique. Elle devra être vaporisée quotidiennement à l'eau tiède et placée en pleine lumière. Bien entretenue, elle peut fleurir continuellement. Elle tient cette faculté du fait que ses fleurs peuvent tenir plusieurs mois, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle vague.

Plusieurs décennies
Ceux qui n'ont ni jardin, ni balcon, ni veranda froide devront offrir ces deux plantes à des jardiniers aptes à faire prospérer ces beaux arbustes qui peuvent vivre et produire durant des décennies s'ils sont bien entretenus. Le temps de leur passage à la maison, il faudra surveiller leur besoin en eau de façon attentive et ne jamais les laisser dans une soucoupe pleine d'eau: ces plantes craignent la pourriture des racines.

Restent le bégonia et l'anthurium. Ce dernier est une plante curieuse dont les grandes feuilles en forme de cœur émergent d'une tige fibreuse d'où partent des racines charnues. Ses fleurs en forme de spathe sont creuses, généralement rouges, rose ou saumon. Cette plante aime la chaleur et l'humidité atmosphérique. Elle devra être vaporisée quotidiennement à l'eau tiède et placée en pleine lumière. Bien entretenue, elle peut fleurir continuellement. Elle tient cette faculté du fait que ses fleurs peuvent tenir plusieurs mois, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle vague.

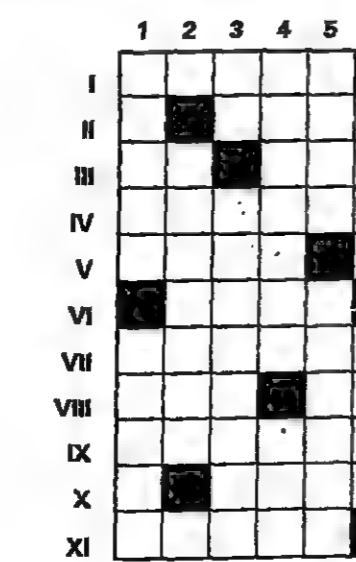
Mais ces plantes-là acceptent de vivre toute l'année à l'intérieur, ce qui n'est malheureusement pas le cas de tant de plantes à fleurs.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98001

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



bons vins, à condition de les remettre à l'endroit. - 7. Mis contre. Mis à sec. - 8. Sans bavure. Difficile à contrôler si elle est sincère. - 9. Réduit à rien. Galette avec laquelle on peut faire son beurre. - 10. Petite part de temps. - 11. Prête à produire. Ses deux toujours souvent en rond.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97292
HORIZONTELEMENT
I. Covoiturage. - II. Avril. Borax. - III. Réas. Téra. - IV. Briefersions. - V. Ude. Eve. Lip. - VI. Roses. Tmbe. - VII. As. Osera. Or. - VIII. Tersé. Aréna. - IX. Hircins. - X. Usina. Tâtit. - XI. Rénes. Etéit.

VERTICALEMENT
1. Carburateur. - 2. Overdose. Se. - 3. Vraies. Rhin. - 4. Oise. Eosine. - 5. B. Fesseras. - 6. Lev. - 7. Ub (bu). Retraite. - 8. Rôti. Marmât. - 9. Arcôle. Este. - 10. Gamison. At. - 11. Exaspérante.

HORIZONTELEMENT
I. Associé au suivant, des vœux pour tous les cruciverbistes. Idem avec celui qui précède. - II. Econduite par envoi. - III. Le plus fort. Avancé au ralenti. - IV. Fille de la nuit, déesse de la vengeance. Font le point et sont en panne. - V. Mêt le verrou. Nous conduit dans les bras de Morphée. - VI. Il fallait pincer pour en jouer. Lanza sur les ondes. - VII. Qui peuvent décoller. Entrepris. - VIII. Grande ouverte. Entrent en conflit. - IX. Prendrait une couleur

d'été. Possessif. - X. Un bon coup au billard, même s'il est inattendu. - XI. Passe au tamis. A l'encontre des règles.

VERTICALEMENT
I. Entre deux paragraphes. Supérieurs. - 2. Accessoiriste pour monture. - 3. En bas de la page. Reproducteurs. - 4. Va du métier à l'espace en passant par la messe. Au centre de la pinasse. - 5. Fais un choix. Appareil de propulsion. - 6. Convertit au catholicisme Sigismund. De

BRIDGE

PROBLÈME N° 1769

UNE FINALE DE QUALITÉ
La Bermuda Bowl, qui s'est jouée à Hammamet fin novembre, a été remportée par les Français Chemla, Perron, Lévy, Mari, Moulié et Multon. Ils battirent l'équipe américaine, tenant du titre (Harman, Wolff, Meckstroth, Rodwell, Nickell et Freeman). Voici la 6^{ème} donne de la finale.

♠ R5
♥ D9
♦ D74
♣ R109643

♠ A D V 7 3
♥ 8 7 5
♦ A
♣ A D 5

N O S E
S N E S
N E S W
S W N E

9
♥ R 10 2
♦ R V 10 8 6 5 2
♣ 7 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud
Lévy Meckstr. Mari Rodwell
- passe passe 3 ♣
contre 4 ♣ contre passe
4 ♣ passe passe

Meckstroth, en Nord, ayant entamé le 4 de Carreau, comment Alain Lévy, en Ouest, a-t-il gagné QUATRE PIQUES ?

Réponse
Lévy prit l'entame, puis il joua l'As de Pique. Le Roi n'étant pas tombé, il remonta au mort par l'As de Cœur, puis coupa un Carreau et retourna tout. Meckstroth, en Nord, prit et encaissa sa Dame de Cœur. Il devait dès lors se jeter dans la fourchette à Trèfle ou jouer coupe et défausse.

Dix levées pour ce joli coup.

En salle fermée, même contrat joué par Est.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Moulié	Wolff	Multon
-	passé	passé	3 ♣
contre	4 ♣	passé	4 ♣
contre	passé	4 ♣	passé...

(4 Trèfles montrant une force dans la couleur ainsi qu'un fit à Carreau.) Multon, en Sud, entama Trèfle, et Wolff se montra aussi brillant: il prit de l'As, joua l'As de Pique, puis l'As de Carreau et le 5 de Trèfle. Moulié prit du Roi, tira le Roi de Pique et rendit la main au mort à Trèfle (Est jetant un Cœur). Wolff joua Pique pour le 10, coupa un Carreau et retourna As de Cœur et Cœur. Avec la Dame, Moulié dut revenir dans coupe et défausse (Est jetant un second Cœur).
Égalité méritée des deux côtés.

SURPRENANTE APPARITION

Christian Desrousseaux nous a quittés à l'âge de trente ans, en 1995. Il avait été champion d'Europe juniors et avait réussi ce fameux grand chelem au championnat du Marché commun.

♠ A V 3
♥ A D V
♦ V 4
♣ A 6 5

♠ 10 4
♥ 10 8 4 3
♦ 9 3
♣ D 9 8 7 2

♠ R D 9 7 6 2
♥ R 2
♦ A 10 8 2
♣ V

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♣	10 ♠	1 ♣
passé	4 ♣	passé	4 SA
passé	5 ♣	passé	7 ♣

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, comment Christian Desrousseaux, en Sud, a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À PIQUE ?

Note sur les enchères
L'enchère de « 4 Piques » promettait une vingtaine de points avec au moins quatre Piques, mais pas de singleton. Ensuite, quand Nord a montré trois As (Blackwood moderne), Desrousseaux ne résista pas au grand chelem.

Philippe Brugnol

1615 LEMONDE

PRINTED IN FRANCE

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75228 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 1^{er} JANVIER 1998

BILAN L'année 1997 fut un bon cru pour le cinéma en France. La plupart des indicateurs sont positifs, en particulier la fréquentation des salles. Avec un total attendu d'environ 147 millions

d'entrées, cette hausse est de 8 % par rapport à 1996, soit un redressement spectaculaire par rapport à 1992, qui n'avait totalisé que 116 millions d'entrées dans les salles de cinéma en

France. ● LES MULTIPLEXES, qui se sont développés ces dernières années (35 ont vu le jour depuis 1993), sont la principale raison de cette hausse de la fréquentation. ● PARALLÈLEMENT au

nombre d'entrées, celui des titres d'initiative française a mis en production est en hausse. ● LA PART DE MARCHÉ des films français recule néanmoins par rapport à 1996, celle

des productions américaines stagne, alors que pour la première fois depuis longtemps la proportion des films du « resta du monde » est significative. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

1997, année de l'embellie pour le cinéma en France

Avec un total attendu d'environ 147 millions d'entrées, la hausse de la fréquentation est de 8 % par rapport à 1996. Le développement des multiplexes en est la principale raison.

Il n'y a aucune raison de bouder sa bonne humeur. 1997 fut une bonne année pour le cinéma, en particulier pour le cinéma en France - ce qui n'est pas seulement le cinéma français. La plupart des indicateurs sont positifs, de manière positive, à commencer par la fréquentation des salles. Sans probablement atteindre les 150 millions d'entrées annoncées par les professionnels dans l'euphorie de la reprise, on devrait arriver aux alentours de 147 millions. Soit une hausse de 8 % par rapport au score de 1996, et surtout un spectaculaire redressement en comparaison des 116 millions de 1992, quand les cassandres prédisaient un passage imminent et catastrophique sous la barre des 100 millions d'entrées.

La principale raison de cette embellie est évidemment le développement des multiplexes en France. Depuis juin 1993, il en est né 35, avec comme prévision minimale une cinquantaine d'installations pour 2000. Cette évolution ne concerne pas seulement les bâtiments, elle modifie le choix des films, le comportement des spectateurs, les critères de rentabilité. Comme chaque grande mutation, celle-ci ne va pas sans remous, et on est loin d'avoir mis en place tous les garde-fous nécessaires à un phénomène dont l'essor apparaît non seulement inévitable, mais souhaitable. D'autant qu'il ne s'accompagne pas d'une réduction du nombre de films attirant le public, ni d'une homogénéisation des types de films à succès.

L'une des autres bonnes nouvelles de l'année est en effet l'excellent accueil réservé par le public à des titres tels que *Western*, de Manuel Poirier, *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, ou *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, qui tous trois dépassent le million de spectateurs - même si ces succès ne doivent pas cacher la forêt de problèmes d'accès aux salles des « petits films », et d'ac-



cess aux films des « petites salles ». Il est clair que l'incessant ouvrage de rééquilibrage auquel est vouée la si injustement décriée réglementation française doit être, une fois encore, remis sur le métier. En attendant, la tendance positive de la fréquentation s'accompagne d'une hausse sensible du nombre de titres mis en production: 130 titres d'initiative française, contre 109 en 1996.

Cette hausse n'est pas sans rapport avec l'apparition des bouquets de chaînes-satellite, nouveaux débouchés pour les longs métrages de fiction. Sur ce sujet, l'année aura comporté deux événements bénéfiques: le premier a été l'obligation pour ces nouvelles chaînes de contribuer elles aussi au financement du cinéma, et le second que cette obligation soit apparue comme une mesure naturelle. Mais le paysage cinématographique qui se présente, notamment aux pouvoirs publics qui ont depuis le changement de majorité

domné le sentiment d'un certain immobilisme, est loin de ressembler à un jardin de roses sans épines.

Encadrement des multiplexes, relations avec les chaînes satellite, ouverture des systèmes d'aide aux

filiales françaises des Majors américaines, éventuelle instauration de « passerelles » entre production cinématographique et télévisée: le dispositif réglementaire national est à la veille de nouvelles et peut-être déterminantes modifica-

La virée mondiale du « Cinquième Élément »

Présentée comme la « nouvelle frontière » de l'expansion du cinéma français, l'exportation des films français sur les grands et petits écrans du monde demeure un enjeu stratégique. Le bilan 1996 récemment présenté par Unifrance montre une progression (+ 7 % en salles, + 20 % à la télévision), mais sans commune mesure avec les espoirs pour 1997 grâce au *Cinquième Élément*. Le film de Luc Besson totalise une recette mondiale de 263 millions de dollars (environ 1,58 milliard de francs). Soit environ 52 millions de spectateurs dans le monde (dont 7,6 en France): un résultat exceptionnel. Mais le public a-t-il en conscience d'aller voir un film français? Cette « internationalisation » du cinéma français - qui n'est qu'une variante de la mondialisation générale - se sera également traduite cette année par les cas, différents, de *Sept ans au Tibet*, premier long métrage américain de Jean-Jacques Annaud, et d'*Alien IV*, réalisé par Jean-Pierre Jeunet. Ou, d'une autre manière, par l'Oscar de Juliette Binoche pour *Le Patient anglais*.

tions. Celles-ci devront être mises en œuvre alors que planent une fois de plus des menaces contre le principe même du soutien aux cinématographies nationales face aux visées hégémoniques de Hollywood.

ÉCHÉANCES INTERNATIONALES

Les hostilités sont déjà rouvertes dans le cadre des négociations AMI (Accord multilatéral sur les investissements) au sein de l'OCDE, pour faire profiter tout le monde (c'est-à-dire les Américains et plus personne d'autre) de tout mécanisme d'aide. Cette négociation préfigure le nouveau régime des accords GATT à l'échelle mondiale. Du 6 au 8 avril 1998, la Conférence européenne de l'audiovisuel convoquée à Birmingham sera à la fois l'occasion de tester la détermination européenne en la matière et la capacité française, qui a paru érodée, de promouvoir sa thèse de l'exception culturelle.

Ces échéances internationales se dessinent sur fond de renaissance - inégale - des cinématographies européennes. En France, cela se traduit par une évolution inédite des parts de marché par origine géographique. Malgré une hausse de la fréquentation des films français, leur part de marché diminue par rapport à 1996: environ 32 %, contre 37,5 % en 1996. Mais, contrairement à ce qui se produit en pareil cas, ce recul ne profite pas au géant américain, dont la part de marché demeure stable, à environ 54 %. Pour la première fois depuis bien longtemps, en effet, les films « du reste du monde » occupent une place significative, avec environ 14 % des entrées.

Techniquement, il s'agit surtout du succès de quelques films britanniques, notamment *Bean* et *The Full Monty*. Symboliquement, on peut aussi voir le signe d'une ouverture du paysage cinématographique, jusque récemment confiné à une dramaturgie sim-

Les vingt titres records

Le Cinquième Élément: 7,61 millions d'entrées. *Men in Black*: 5,68 millions. *La Vérité si je mens*: 4,84. *Le Monde perdu*: 4,75. *Les 101 Dalmatiens*: 4,62. *Le Pari*: 3,5. *Hercule*: 3,25. *Beau*: 2,87. *Déjà*: 2,83. *Alien, la résurrection*: 2,49. *The Full Monty*: 2,39. *Mars Atténaké*: 2,37. *La Raison*: 2,16. *Le Patient anglais*: 2,14. *Le Mariage de mon meilleur ami*: 2,08. *Space Jam*: 2,01. *Demain ne meurt jamais*: 1,97. *Screen*: 1,92. *Sept ans au Tibet*: 1,87. *La Guerre des étoiles*: 1,79. Ces chiffres (source: *Le Film français et écran total*, arrêtés au 28 décembre, sont des ordres de grandeur et non des résultats officiels. *Hercule* et *Demain ne meurt jamais* sont loin d'avoir terminé leur carrière, comme *On connaît la chanson*, qui devrait approcher les 2 millions d'entrées.

pliste: le mammoth hollywoodien face à la résistance sympathique mais désespérée des petits Français. La remontée de la fréquentation dans tous les pays d'Europe est un signe de cette évolution. Tout comme l'a été le palmarès du 50^e Festival de Cannes, récompensant les plus créatifs des artistes contemporains de la caméra comme les logiques économiques lourdes. Avait récompensé Kiarostami, Mamura, Wong Kar-wai, Egyon et Chahine témoin d'une idée, autrement « ouverte » du cinéma.

Les prix décernés à Berlin (au Talwanais Tai Ming-liang), à Locarno (au Chinois de Hongkong Fruit Chan) et à Venise (au Japonais Takeshi Kitano) ont confirmé enfin la place centrale qu'est appelée à occuper l'Asie - sous réserve que la crise financière de cette fin d'année ne fasse pas trop de dégâts.

Jean-Michel Frodon

Aux petits et grands bonheurs de l'écran 1997

BIEN ORIENTÉE en termes économiques, l'année a aussi été artistiquement féconde. Outre les lauréats des grands festivals, *Le Côté de la cerise*, *L'Ange*, *Happy Together*, *De beaux lendemains*, *Le Destin*, *La Rivière ou Hana-Bi* (après, en début d'année, le tout aussi remarquable *Kids Return* du même Kitano), les beaux films venus de tous horizons n'ont pas manqué. Ainsi, l'Iran avait également offert *Un instant d'innocence*, de Mohsen Makhmalbaf, et l'Extrême-Orient *Goodbye South, Goodbye*, de Hou Hsiao-hsien, ou *Le Village de mes rêves*, de Yoichi Higashi, tandis qu'on découvrait le superbe *Karogromam* du Kazakh Darezhan Ounbraiev.

Malgré ses insondables difficultés, l'Afrique aura figuré grâce à *Buud-yam*, de Gaston Kaboré, *Kini et Adams*, d'Idrissa Ouedraogo, et *Fools*, de Souleïman Ramadan. En Europe, les deux maîtres du cinéma portugais ont signé chacun un grand film, *Voyage au début du monde*, de Manoel de Oliveira, et *Le Bassin de J.W.*, de Joao Cesar Monteiro; de Géorgie ont débarqué les *Brigands*, d'Otar Iosseliani, tandis qu'en Bosnie fleurissait *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic. Pedro Almodovar a retrouvé son meilleur niveau avec *En chair et en os*, au moment où apparaissait sur nos écrans l'extraordinaire *Amsterdam Global Village*, de Johan van der Keuken, tandis que le cinéma britannique continue d'enterrer avec les honneurs sa classe ouvrière, de *Virtuoses* en *Full Monty*. L'Amérique a, elle aussi, tenu son rang, celui de Hollywood au meilleur de ses possibilités, avec *Men in Black*, produit efficace et pourtant sympathique, avec *Volte/Face*, donnant à un grand cinéaste étranger, John Woo, les moyens de

se dépasser, ou avec *Scream*, en laissant un cinéaste de genre comme Wes Craven imposer une finesse et une profondeur inédites au sein de son domaine, l'horreur. Simultanément, les auteurs confirmés Clint Eastwood, Woody Allen et Tim Burton signaient *Les Pleins Pouvoirs*, *Tout le monde dit I Love You* et *Mars Attacks*. Et un grand acteur, Al Pacino, réalisait un film personnel et ambitieux autour de Shakespeare, *Looking for Richard*.

FILMS DE FEMMES

Le cinéma français n'aura pas été en reste. Du *Cinquième Élément*, réussite de narration et de mise en scène avant d'être un triomphe commercial, au très discret et prometteur moyen métrage *Eau douce*, de Marie Vermillard, l'éventail de la production française s'est révélé plus ouvert que jamais. Il se confirme qu'un grand nombre de réalisations marquantes sont signées par des femmes et, mieux, il se confirme que cela ne fait plus sens. Quel de commun entre des réalisations aussi passionnantes que *Sinon, oui*, de Claire Simon, et *Artemisia*, d'Agnes Merlet? Entre *Transatlantique*, de Christine Laurent, *Nénette et Boni*, de Claire Denis, et *Post coïtum animal triste*, de Brigitte Rouan, ou entre *Romaine*, d'Agnes Obadia, *Nettoyage à sec*, d'Anne Fontaine, et *J'ai horreur de l'amour*, de Laurence Ferreira Barbosa?

Encore que ce dernier trio partage un certain humour, un esprit amusé pour aborder des questions parfois graves, qu'on retrouve dans nombre de réalisations de l'année - à commencer par le si singulier *Nous sommes tous encore ici*, d'Anne-Marie Méville. Malgré leurs grandes différences, cette fragrance est le point commun des

films phénomènes de l'année, *Western*, *Marius et Jeannette* et le passionnant et complexe *On connaît la chanson* - comme d'ailleurs de *Rien ne va plus* de Chabrol, mal compris de s'être montré modeste. Cet esprit à la fois enjoué et profond aura aussi fait le grand plaisir du *Pour rire!* de Lucas Belvaux comme du *Septième Ciel* de Benoît Jacquot.

Nombre de premiers films ont montré la probabilité d'un renouvellement, de la comédie grand public bien menée par Alain Chabat (*Didier*) au passionnant *Drancy Avenue*, d'Arnaud de Pallières, de l'impressionnant *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont, au si attentif *Madame Jacques sur la Croisette*, d'Emmanuel Finkiel, en passant par l'audacieux et subtil *Mange ta soupe*, de Mathieu Amalric - et sans oublier le courage artistique du débutant Michel Piccoli avec *Alors voilà*.

Resnais, Chabrol, mais aussi Chris Marker grâce au passionnant *Level Five*, Raul Ruiz avec l'épatant *Généalogie d'un crime*, Jean-Daniel Pollet offrant au monde le sublime *Dieu sait quoi*, ou, à une autre échelle et dans des registres bien différents, Alain Corneau flanqué de son trouble *Cousin*, voire Philippe de Broca emballant un honorable *Boss* témoignage qu'à leurs manières fort différentes ces personnalités reconnues n'ont pas attendu l'heure de raccrocher leur caméra.

L'année aura aussi connu quelques phénomènes, le double de Manuel Poirier (*Marion et Western*, écho du premier, triomphe du second), la gloire fulgurante de Robert Guédiguian, il y a peu cinéaste marginal (c'est-à-dire marginalisé) par excellence comme l'exécès d'opprobre contre Mathieu Kass-

vitz et son *Assassin* (à). Le formidable intérêt déclenché par l'enquête filmée d'Hervé Leroux, *Reprise*. Et, bien sûr, la part prise par les jeunes cinéastes français au déclenchement du mouvement contre les lois Pasqua-Delors. Ou, dans un peu, cette chose qui durant quelques semaines occupait fort les gazettes et s'intitulait *Le Jour et la Nuit*, de Bernard Henri-Lévy.

Il serait bien sûr facile de tempérer ce bilan avec les échecs de trop de films « taillés pour le succès »: pour une ou deux divines surprises commerciales (*La Vérité si je mens*, *Les Randonneurs*), on s'est passés *Marthe, Arlette et Marquise*, ces belles héroïnes ont-elles été dévorées par un sanguinaire *Doberman* ou un *Barracuda* distrait? Entre *Amour et Confusion*, et à force de dire *Je ne vois pas ce qu'on me trouve*, la malédiction *Tout doit disparaître* a fini par s'accomplir, au détriment de *K* pendente et d'*XXL* rétrécis, qui ne méritent même pas *Les Palmes* de M. Schultze.

Encore, par égard pour celle à qui le film a emprunté son titre, ou laissera *Lucie Aubrac* hors de cette liste. Mais le résultat moyen du film de Claude Berri, celui guère plus encourageant du *Boss* suggère qu'une des formules du succès des films français est en train de passer de mode. Entre superproductions anglophones et *Cinquième Élément*, forcément exceptionnels, et comédies - illustrées cette année par les succès de *La Vérité*, du *Pari* et de *Didier* -, il semble que les industriels du cinéma aient de nouvelles recettes à mettre au point. Les artistes, eux, se portent plutôt bien.

J.-M. F.

Programme de gala pour début 1998

NUL NE SAIT quelles seront les réussites et les déceptions du grand écran 1998. Du moins peut-on dresser la liste des films qui, parmi les sorties du premier semestre, suscitent a priori la plus grande curiosité. On guettera ainsi le *Secret Défense* du vétéran Jacques Rivette (le 11 mars), tout comme *A vendre*, le deuxième film de Laetitia Masson, repêché grâce à *En avant ou pas*. On attend avec appétit le nouveau Patrice Chéreau, *Ceux qui m'aiment prendront le train* (en mai) et le nouveau Raymond Depardon, *Paris* (le 7 janvier). Dans un autre registre, deux phénomènes ne passeront pas inaperçus: les retrouvailles Delon-Belmondo (autour de *Venezia Paradis*) dans *Une chance sur deux*, de Patrice Leconte, puis, une semaine plus tard, la suite du plus grand succès public de ces trente dernières années, *Les Visiteurs 2: les rouloirs du temps*.

DEUX TÉNORS EUROPÉENS

Le cinéma européen aligne deux de ses ténors, Nani Moretti avec *Aprile* (en mai) et Théo Angelopoulos dont *L'Éternité plus un jour* briguera sans doute lui aussi la sélection cannoise. Celle qui permit la découverte en 1997 du troublant *Funny Games*, de l'Autrichien Michael Haneke (sortie le 14 janvier). Grande absente des écrans depuis le début de la décennie, l'Europe de l'Est tentera une réapparition avec *Mère et Fils*, du Russe Sokhrouv (le 4 février), *Le Barbier de Sibirie*, de Nikita Mikhalkov, ou le mythique *Khoutaliov ma voiture*, de leur compatriote Alexei Guerman. Quant à l'Asie, elle annonce les débuts de trois cinéastes parmi les plus promet-

teurs de ce continent, *Rebels of the Neon God*, du Talwanais Tsai Ming-liang, Suzuki, de la japonaise Naomi Kawase, et *Piravi*, de l'Indien Shaji Karun.

Ce sont néanmoins les Américains qui présentent les plus gros bataillons de prétendants. A commencer par la tierce majeure Coppola (*L'Idéaliste*, 11 février), Spielberg (*Amistad*, 18 mars), *Scorsese* (*Kundun*, 25 mars), flanqués des deux plus grands auteurs américains en activité, Woody Allen (*Harry dans tous ses états*, le 21 janvier) et Clint Eastwood (*Minuit dans le Jardin du bien et du mal*, le 11 mars). Parmi les autres grands noms d'outre-Atlantique, il faudra évidemment tenir à l'œil James Cameron (*Titanic*, le 7 janvier), John Carpenter (*Vampires*, le 25 février), les frères Coen (*The Big Lebowski*, le 22 avril) ou Robert Altman (*The Gingerbread Man*, sans date).

Dans ce programme très fourni figurent encore la curiosité que constitue le *Blues Brothers 2000*, concocté par John Landis vingt ans après son œuvre culte, et les chefs de file de ladite nouvelle génération, Gus van Sant (*Good Will Hunting*, le 18 mars) ou Quentin Tarantino (*Jackie Brown*, le 1^{er} avril). Il convient de ne pas sous-estimer non plus les immigrants d'Hollywood, le Néerlandais Paul Verhoeven (*Starship Troopers*, le 21 janvier), le Britannique Stephen Frears (*The Hit-Lo Country*, sans date), ou les Français Costa-Gavras (*Mad City*, le 4 février) et Barbet Schroeder (*Desperate Measures*, 11 mars). Pendant ce temps-là, Stanley Kubrick, lui, tourne toujours.

J.-M. F.

La noire et blanche splendeur d'un rêve d'adolescence

Kairat. Dès ce premier film, en 1992, se révélait un grand cinéaste originaire d'Asie centrale



Kairat Makhmedov dans « Kairat », de Darejan Omirbaiev.

Film kazakh de Darejan Omirbaiev. Avec Kairat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baljan Bisebekova, Samat Beysenbin. (1 h 12.)

Regardez bien. L'écran vient à peine de s'éclaircir, il est en noir et blanc, un noir et blanc somptueux comme celui des eaux-forbes de la Renaissance. C'est le premier plan du premier long métrage d'un jeune cinéaste au talent éblouissant. Que voit-on ? Rien. Tout. Le temps et l'espace, l'histoire et les gens, le désir. Un paysage immense et vide habité par une lumière de début du monde. Mais on n'est pas au début du monde, il y a un train, immense lui aussi, qui semble sans fin, tant qu'un petit garçon torse nu laisse l'empreinte noire d'un morceau de charbon sur le mur blanc de la maison autour de laquelle il tourne. Le train passe toujours, comme le temps et comme les grandes machines de la civilisation, il y a maintenant trois traits superposés sur le mur blanc. Trois tours de maison. L'enfant s'arrête, ramasse une pierre, la jette contre le train. Dans celui-ci, seul dans l'un des mille compartiments, il y a un jeune homme adossé à la vitre qui fracasse soudain le caillou. C'est Kairat.

Le film, qui montrera quelques épisodes de la vie du garçon après son arrivée dans la grande ville où le même ce train, n'est pas encore commencé. Mais l'évidence de la beauté et du cinéma sont là. On

sait que ce réalisateur peut tout faire, filmer une rue, un visage, une patate, que ce sera beau, amusant, émouvant, intéressant. Bien sûr, Darejan Omirbaiev ne se contente pas de ses dons. Dans la calme douceur transpercée de points de pure violence de ses plans, dans le décor objectivement onirique d'Alma Ata et son architecture « socialiste », songs de pierre et de béton d'un monde impossible rêvé en plein désert asiatique par des poètes et des bureaucrates, dans les lumières aveuglantes du soleil et du cinéma et les ombres terrifiantes de l'angoisse d'être au monde, dans la moiteur des peaux qui se froilent et le miroitement des corps, lisses d'adolescence absolue, un cinéaste alors âgé de trente-quatre ans invente un univers.

UNIVERS D'ANECOTES

Les matériaux de cet univers, ce sont des anecdotes. Kairat se fait vivre de la fac à cause d'une peronnelle. Kairat apprend à conduire un bus. Kairat rencontre une fille au ciné. Kairat a un copain au foyer pour jeunes où il loge. Kairat a un chagrin d'amour. Kairat se fait (volontairement) casser la figure par le dur de la plaule d'à côté. Et puis les trains. Il y a des trains partout, ils roulent à travers le film. Et les voies ferrées, qui le traversent de part en part. Ces trains et ces voies ne sont pas seulement l'élément mobile « reliant » les séquences, leur servant parfois de décors. Ils sont ce qui permet l'unité de registres, la communion

de points de vue, quand rêve et réalité, fragmentaires l'un et l'autre, se mêlent, se satellisent réciproquement, concentrant ou diluant le temps et l'émotion. Alors un vol de corbeaux hors du chantier fatal suffit à dire une baston homérique de n'avoir pas été filmée, ou bien, peut-être, ne s'est-il rien passé... Est-il si malheureux, ou juste timide et renfermé, ce jeune homme qui soudain vole un fruit à l'arbre d'une datcha, et rêve de sa maman quand d'imaginaires pandores viennent hanter ses cauchemars ? Ce cuisinier auquel se donne sa dulcinée d'une après-midi est-il un homme, ou une métaphore ? Ce couple dans le wagon qui régulièrement interromp sa partie de cartes pour une étroite hors champ, d'où la femme revient avec un très coquin geste au bouton de son corsage, et tant de tristesse sur le visage, est-ce un croquis sur le vif, un fantôme ?

Le film est tissé serré de ces moments indécis et d'une force impressionnante. Celui qui fait tout cela s'appelle Omirbaiev, Darejan, jeune cinéaste kazakh né en 1958, diplômé de mathématiques à Alma Ata (aujourd'hui on dit Almaty) et de réalisation à Moscou. Mais comment peut-on être kazakh ? Pis : jeune cinéaste kazakh ! Avec un film qui sort le 31 décembre, jour où personne ne va au cinéma et où on ne lit guère les journaux... Sans doute, aujourd'hui, demain, n'y aura-t-il pas foule pour découvrir Kairat, comme on ne se bouscula pas pour le deuxième film du même réalisateur, le superbe *Kardiogramme* (*Le Monde* du 6 mars). Omirbaiev tourne en ce moment son troisième long métrage, *Tueur à gages*. Il a le temps. Le cinéma, ainsi mis en œuvre, a tout son temps.

J.-M.F.

Les Soleils d'hiver de la Guinguette aux Frigos

OUIF Volatilisée pendant un mois, la Guinguette pirate est revenue à quai au pied de la BNF. Hélas ! Partie s'émittouffer pour l'hiver d'un bel auvent tout bois et verre, la jonque chinoise est un chantier qui la rend momentanément inabordable. De quoi faire avaler leur pompon à Julie, Ricardo et Valérie, l'équipe de ce café-musique peu banal amarré depuis deux ans à Paris. Tombe à l'eau la programmation des fêtes ? Impensable ! Ils décident de se la jouer « hors-les-murs » en investissant les voûtes des Frigos situés juste en face, au 91, quai de la Gare.

« Nous avons déjà testé ces lieux pour notre première grosse opération de quartier, Le Musée du pays imaginaire, qui a rassemblé cinq cents enfants de Patay-Tolbiac et des associations d'habitants d'octobre à décembre, explique Julie, initiatrice de ce projet. De toute façon, nous n'avons pas d'autre solution. » Jamais la Guinguette ne baisse les voiles. Bicricoleuse et rêveuse, elle réinvente inlassablement l'ordinaire du café-concert. Non contente d'afficher quelque 275 événements musicaux par an, du ciné-documentaire, du théâtre de rue sur le quai, des ateliers pour enfants, elle agit désormais le pavillon socioculturel sur le terrain de l'arrondissement ou met les petits plats dans les grands chaque midi pour nourrir les employés du coin. Humaniste, la Guinguette l'est, assurément.

Exemplaire, l'opération Soleils d'hiver, festival de musiques à bronzer qui prend ouvertement part pour les sans-papiers, jusqu'au 4 janvier. « Nous ne voulons pas simplement faire dans le jazz, mais aussi défendre les droits des artistes en aidant une association. » Le paquet-cadeau (5 F sur chaque billet d'en-

trée à 30 F) tombe à point dans l'escalier de l'association d'entraide Musiciens sans frontières. Originaire de Guinée, le griot Dieli a été initié à la kora à Sotouma Serré (Gambie), berceau de cet instrument africain sacré. Passé par le grand ensemble Koteba d'Abidjan, il choisit la France en 1990 pour y prêter son talent à Manu Dibango et Salif Keita, tout en continuant à chanter la tradition dans les foyers africains et en concert. Sa voix haute et vibrante chauffe les voûtes des Frigos chaque soir avant les concerts de Soleils d'hiver. Belle victoire pour Musiciens sans frontières, qui a réglé le problème du séjour de Dieli et qui se réjouit que l'idée de « visa artistique » ait convaincu l'Assemblée nationale. Le 12 décembre, les députés ont adopté l'amendement de l'article 3 du projet de loi sur l'immigration octroyant une carte de séjour de six mois aux artistes à condition qu'ils justifient d'un contrat de travail.

En attendant de continuer le combat au niveau européen, fiesta bien méritée aux Soleils d'hiver. Avec ou sans papiers, en tout cas sans frontières, la star malgache Rossi copinera avec le vieux son traditionnel cubain du sextet Ricosen, qui cuisinera avec le flamenco fleuveux de Barra Libre. Le tout servi avec de la soupe pour mettre l'estomac au chaud et la tête dans les étoiles.

Rosita Boisseau

* Guinguette pirate, sous les voûtes des Frigos, 91, quai de la Gare, Paris 13^e. 30 F. Tél. : 01-47-97-22-22. Jusqu'au 4 janvier. Musiciens sans frontières. Tél. : 01-43-09-14-61.

L'éphémère exposition de Jean-Michel Alberola à Bratislava

BRATISLAVA de notre envoyé spécial On lui accordera sans discussion le titre de l'exposition d'art contemporain la plus incongrue de l'année. Elle se tient à Bratislava. Son auteur est l'artiste français Jean-Michel Alberola. Elle ne se compose ni de tableaux, ni de dessins, ni d'objets. Elle a été conçue à distance. Il n'en restera rien passé le 6 janvier, tout juste des photos, des souvenirs dans quelques mémoires et un regret.

A l'origine, une proposition de Jacques Defert, conseiller culturel à l'ambassade de France en Slovaquie. Il invite Alberola à imaginer une exposition pour la capitale slovaque. Première curiosité, le lieu, la Galerie nationale slovaque, au bord du Danube, à peu de distance de l'abominable pont autoroutier dont la construction a enlaidi la ville et provoqué la destruction d'une partie de ses quartiers anciens, à commencer par la synagogue et l'atelier où Messerschmidt modèla ses têtes d'expression. Ce ravage fut commis dans les années 70, au temps du communisme modern-

seur et brutal, celui-là même qui accompagna l'aménagement de la Galerie nationale. C'était auparavant une demeure aristocratique de plan carré autour d'un jardin, dont la façade principale, donnant sur le fleuve, a été détruite et remplacée par une barre à parements métalliques rougissantes qui la font ressembler à une station-service décrépie.

Alberola s'y est établi, dans une longue galerie en balcon qu'il a fait diviser en sept chapelles. Il a décidé de la couleur des trois murs de chacune : rouge sang, azur, outremer, citrouille. Il a exécuté à la gouache sept petits modèles de tableaux faits de signes et de lettres, sept inscriptions à la calligraphie changeante, aux formules déconcertantes, « devenir grain de sable », « néer l'âge d'or », « la fluidité des échanges enfantins n'a plus cours ». Ces images ont été confiées à des élèves de Beaux-Arts de Bratislava, chargés d'agrandir les gouaches à la dimension des murs, sans rien perdre de l'intensité du chromatisme, ni de la légèreté des écritures. Travail difficile : il a fallu des corrections et des reprises, en pré-

sence de l'assistant d'Alberola, Michel Bertrand. On ne retrouve pas sans mal, à la fin du XX^e siècle, les procédés qui avaient cours dans les ateliers italiens de la Renaissance, quand les apprentis et les élèves ouvraient d'après les dessins du maître. Travail difficile, mais magnifique : les couleurs sont justes et fortes, les inscriptions tremblent un peu, les maximes s'enchaînent, la grâce des lignes allège la gravité des énoncés. Entre chaque chapelle, un buste de Messerschmidt sourit, grimace, tire la langue. Sage sous l'apparence de la bouffonnerie.

Les artistes slovaques ont été surpris - euphémisme. Ils ne s'attendaient ni à tant d'éclat ni à tant de rigueur. Ils reviennent volontiers devant ces peintures murales. Ils ont raison, d'autant plus que l'effacement. Il faudra des couches et des couches de blanc pour recouvrir ce cycle d'aphorismes - l'une des plus belles expositions de son auteur, l'une des plus réussies de l'année.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Big Joe Turner and his Memphis Blues Caravan. Voix profonde, en accord avec son instrument, la basse électrique, Big Joe Turner amène dans le décor cosmique du Jazz Club Lionel-Hampton sa caravane très marquée par le rhythm'n'blues et le soul des grands maîtres comme Otis Redding ou Marvin Gaye. Section de cuivres,

rythmique électrique, énergie funk la plupart du temps avec quelques pauses langoureuses. C'est une idée du spectacle - dite « à l'américaine » - comme quelque chose de bien ficelé. Très bien mené de bout en bout, le show ne déçoit pas. Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17^e. M^o Porte-Maillot. Le 31 décembre et les 1^{er}, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 janvier, à 22 h 30. Tél. : 01-40-63-30-42. 130 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bambola (***) de Bigas Luna (France-Italie, 1 h 30), avec Valeria Marini, Stefano Dionisi, Jorge Perugorria, Manuel Bandera. Contrat sur un narratiste de Christian Duguay (Ets-Unis, 1 h 59), avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley, Claudia Ferri, Céline Bonnier, Vlasta Vrana. 8 tasses dans un sac de Tom Schulman (Ets-Unis, 1 h 35), avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louisa, George Hamilton, Dyan Cannon. Kairat de Darejan Omirbaiev (Kazakhstan, 1 h 37), avec Kairat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baljan Bisebekova, Samat Beysenbin. Serge Peretti, le dernier italien de Dominique Delouche (France, 1 h 15), avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau, Emmanuel Thibault, Damien Herminet. (***) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTREES IMMEDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la Gare-Montparnasse. 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30, 22 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Budapest Strauss Symphony Orchestra Musiques et danses viennoises. Ballets viennois Parsonia, Israh Bogar (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Termes. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 170 F à 240 F.

Orchestre philharmonique européen Dvorsk. Symphonie n° 9 Nouveau Monde. Brahms : Danses hongroises. Grieg : Concerto pour piano et orchestre. Mozart : Airs d'opéras. Sarah Ouaki (soprano), Monna Lisa Getzel Paolo (piano), Hugues Reiner (direction). Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, avenue Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F. Eduardo Serrano el Guño, Carmen Linares Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F. Tango Passion Chorégraphie d'Hector Zaraspe. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-52-50-50. De 60 F à 250 F. Rhoda Scott Trio Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 31, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F. Indigo La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2^e. M^o Opéra. Le 31, à 19 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F. Marie-Paule Belle Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18^e. M^o Pigalle. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F. Arthur H Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F. Les Nomades reggae Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F. Les Yeux noirs L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-43-97-97-13. De 100 F à 140 F. Piquete Latino de Diego Palaez New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Châtelet-d'Eau. Le 31, à 22 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Sexteto Havana Club Son, la Batouk La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Le 31, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F. Achille Tonic dans le Cabaret Citrouille d'Achille Tonic, Ferdinand Lecomte et Nadim Sher, avec Caroline Benizio, Gilles Benizio, Isabelle Caubère, Luisa de Martini, Philippe Risler et Vadim Sher. Chapiteau, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13^e. M^o Austerlitz. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-95-19-09. 70 F et 100 F. André le Magnifique d'Isabelle Candellier, Loti Houder et

Patrick Ligardes, mise en scène des auteurs, avec Isabelle Candellier, Loti Houder, Patrick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Michel Vuillemoz. Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8^e. M^o Villiers. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 220 F. Et soudain, des nuits d'éveil mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil. Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Châtelet-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus T12. Le 31, à 19 heures. Tél. : 01-43-94-04-08. 150 F. Le Toucher de la hanche de Jacques Gambin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gambin. Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14^e. M^o Edgar-Quinet. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. De 50 F à 160 F.

La Vie parisienne d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Oice, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salvat, Claude Mathieu, Bruno Raffalli, Simon Eide, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Veilla, Olivier Dautrey et Jean-François Rémi. Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 35 F à 225 F.

RESERVATIONS

La Fania All Stars Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colón, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentín, Andy Montañez. Zénith, 211, avenue Jean-Jaures, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F. Véronique Sanson Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15^e. Ou 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Flac et Virgin. 220 F. Mano Solo Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F. Aragon/Philippe Caubère Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973). Les Gâteaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (Intégrale) « bal populaire » à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F. Arcadia de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien. Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. M^o Saint-Sulpice. Du 12 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-39-87-00. 110 F et 160 F. Dans la jungle des villes de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Amic, avec le Théâtre national de la Colline, 15, rue de Belfort, Paris 20^e. M^o Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

31 décembre Philippe Soupault Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2^e. M^o Bourse. Tél. : 01-47-02-87-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre. 4 janvier : Frantisek Dtrkoll (1883-1961) Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de la Harpe, Paris 5^e. M^o Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 30 F. 4 janvier : Gilbert & George Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16^e. M^o Léna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F. 4 janvier : La lune se couche (Moonlight) de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryonnie Schiltz, Jean-Pierre Moulin, Sylvie Testud, Fabien Orcier et Quentin Baillet. Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8^e. M^o Franklin-D-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.

LES NOUVEAUX FILMS

PERETTI, LE DERNIER ITALIEN

Voilà une quarantaine d'années que Dominique Delouche, ancien assistant de Fellini, consacre l'essentiel de son œuvre cinématographique à la danse classique et au portrait de ses étoiles. Après *Les Cahiers retrouvés de Nina Yroutova* (1995), on aurait gagé que son tableau de chasse chorégraphique était complet. Que nenni ! Il manquait Serge Peretti, que Delouche a filmé *in extremis*, deux mois avant sa mort, en août. Ce délicieux Italien, né en 1905, fut élève, à l'Opéra de Paris, de Nicola Goema et Gustave Ricaux. Succédant à ce dernier, il y forme à son tour quelques générations de danseurs, parmi lesquels Yvette Chauviré, Claude Bessy ou Cyril Atanassoff, lesquels rendent hommage dans ce film à l'élégance d'un des derniers représentants de « la grande technique française ». Archives filmées et photographiques, souvenirs personnels de Peretti, répétitions supervisées par lui et transmission de son enseignement complètent ce tableau d'un classicisme éprouvé, d'où le monde semble de toute éternité absent. J.-M. Film français de Dominique Delouche. Avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau. (1 h 15.)

HUIT TÊTES DANS UN SAC

Tom Schulman fut autrefois le scénariste inventif de *Chérie j'ai rétréci les gosses* et du *Cercle des poètes disparus*. Passé à la réalisation, il signe une comédie sidérante de bêtise dont l'intrigue est aussi insipide qu'une blague d'annuaire. Un tueur professionnel (Joe Pesci, dont la frénésie à caricaturer son rôle de mafiat scorsésien frôle la schizophrénie) doit convoyer au Mexique un sac contenant huit têtes humaines fraîchement coupées. A la suite d'un quiproquo à l'aéroport, un étudiant introverti l'emporte par mégarde... Le déroulement du film, tellement prévisible, sert au moins à tester l'intelligence du spectateur et, accessoirement, à l'insulter, tout comme les Mexicains, traités avec le plus confondant mépris. Samuel Blumenfeld Film américain de Tom Schulman. Avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louisa. (1 h 35.)

KAIRAT

Lire ci-dessus

Les critiques de *Contrat sur un terroriste* et *Bambola* paraîtront ultérieurement.

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.00 Freddy und die Melodie der Nacht... 20.30 Mariage cotillonné... 20.30 Gremilins 2... 20.50 La Grande Vadrouille...

- 0.30 Raison et sentiments... 1.05 Les Hauts de Hurlevent... 1.40 Le Plaisir... 2.40 A fleur de peau...

NOTRE CHOIX

21.00 Canal+ L'Année du zapping. Issues des programmes diffusés sur les chaînes hertziennes et sur celles du câble et du satellite...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.05 Walker, Texas Ranger... 19.30 et 21.35 Musica... 20.00 Journal, Météo... 20.05 Météo des neiges...

ARTE

- 19.00 Comédie visuelle... 19.30 et 21.35 Musica... 21.10 Susan I... 21.55 Un couple infernal...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.30 L'Aventure des sciences... 16.35 L'Année des Cingétoiles... 19.00 De l'actualité à l'histoire... 20.00 20 h Paris Première...

SPORTS EN DIRECT

- 17.30 Patinage artistique. Gala exhibition d'Observatoire (Allemagne)...

VARIÉTÉS

- 20.45 Tarazata... 20.50 La Fureur du 31... 20.50 Faites la fête... 22.35 Faites la fête...

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Comédie visuelle... 19.00 L'Espoir du temps... 19.15 Opéra imaginaire... 19.45 Beauty... 20.00 Chroniques du studio 4...

MUSIQUE

- 19.30 et 21.35 Musica... 20.05 Mozart, Quatuor avec flûte K.268... 21.25 Entr'acte... 23.10 Polo Conte au Palais Royal...

TÉLÉFILMS

- 20.30 Les Petites Bourses... 20.45 Le Retour de Sinbad... 20.50 et 22.25 Princess Daisy... 21.50 Un couple infernal...

FILMS DU JOUR

- 18.15 Il faut tuer Birgit Néas... 19.30 La Machine... 19.40 Une Bible et un fusil... 19.40 Alamo... 19.50 La Femme au bout du monde... 14.20 La Guerre des boutons... 15.00 La Vie privée du tribunal... 15.00 Une journée particulière... 15.20 Freddy und die Melodie der Nacht... 16.15 Voyage au centre de la Terre... 16.50 L'Honorable Monsieur Sans-Gêne... 17.00 Aladdin...

FILMS DU JOUR

- 20.55 Camille Claudel... 21.00 Jules César... 21.00 Five Easy Pieces... 21.00 Diabolo menthe... 21.10 True Lies, le caméléon... 21.50 Mon père avait raison... 22.00 Le Plaisir... 22.10 Moony Python... 22.10 La Vie de Brian... 22.10 The Untouchables... 22.25 L'Aviateur... 22.45 Personne ne m'aime... 22.45 Risky Business... 0.05 L'Amour, la ganache... 0.20 Quelques jours avec moi... 1.05 Bajarse el moro... 20.45 La Petite Renarde rusée... 21.00 Concert du tricentenaire de Haendel... 22.55 Concert de gala à Prague... 23.05 Ike Turner au Maxwell Café 97... 0.15 Orphée aux enfers... 0.25 Concert privé... 20.45 La Petite Renarde rusée... 21.00 Concert du tricentenaire de Haendel... 22.55 Concert de gala à Prague... 23.05 Ike Turner au Maxwell Café 97... 0.15 Orphée aux enfers... 0.25 Concert privé...

NOTRE CHOIX

16.05 La Cinquième Il était une fois... raconté par Clémentine Célaré. Petits contes avec ou sans Père Noël...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.40 Une bible et un fusil... 15.25 Patinage artistique... 16.35 Ninja Kids... 18.20 Photo Dingo... 19.00 Walker, Texas Ranger... 19.30 et 21.35 Musica... 20.00 Journal, Météo... 20.05 Météo des neiges... 20.50 Julie Lescaut... 22.25 Tout le sport... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête...

ARTE

- 13.40 Une bible et un fusil... 15.25 Patinage artistique... 16.35 Ninja Kids... 18.20 Photo Dingo... 19.00 Walker, Texas Ranger... 19.30 et 21.35 Musica... 20.00 Journal, Météo... 20.05 Météo des neiges... 20.50 Julie Lescaut... 22.25 Tout le sport... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 17.00 De l'actualité à l'histoire... 17.10 A bout portant... 17.20 La Piste du Dakar... 18.00 Stars en stock... 19.00 Le Magazine de l'histoire... 20.00 20 h Paris Première... 20.10 Temps présent... 23.00 Les Dossiers de l'histoire... 23.35 Le Club... 0.25 Capitata Café... 0.55 Les Astres de Vénus...

MUSIQUE

- 20.00 Picasso et les femmes... 20.10 Beauty... 20.35 J'ai du bon Tibet... 21.00 Le Chagrin et la Pitié... 22.50 Le Dernier Régime... 23.10 Rythmes du monde... 23.20 Cluny, une lumière dans la nuit... 23.40 Les Nouveaux Explorateurs... 0.00 Corpus Christi... 0.10 Rondes et (re)bellies... 0.25 The Soul of Star... 0.30 Si la mode n'était contée... 20.00 Picassos et les femmes... 20.10 Beauty... 20.35 J'ai du bon Tibet... 21.00 Le Chagrin et la Pitié... 22.50 Le Dernier Régime... 23.10 Rythmes du monde... 23.20 Cluny, une lumière dans la nuit... 23.40 Les Nouveaux Explorateurs... 0.00 Corpus Christi... 0.10 Rondes et (re)bellies... 0.25 The Soul of Star... 0.30 Si la mode n'était contée...

VARIÉTÉS

- 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête... 0.05 La Nuit en fête...

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Comédie visuelle... 19.00 L'Espoir du temps... 19.15 Opéra imaginaire... 19.45 Beauty... 20.00 Chroniques du studio 4... 20.10 J'ai du bon Tibet... 20.35 Le Chagrin et la Pitié... 20.50 Carnet de bal... 22.00 Warrior Songs... 22.45 Rythmes du monde... 23.10 Les Nouveaux Explorateurs... 23.35 Arriba de la bola...

MUSIQUE

- 18.00 Puppet Opera... 18.30 Jazz at the Smithsonian... 20.00 Accordéons et philharmonie...

TÉLÉFILMS

- 17.20 Tous les hommes sont menteurs... 17.30 Le Retour de Sinbad... 18.30 En route, les enfants!... 20.30 Le Veilleur de nuit... 20.35 et 22.10 La Croisée des destins... 23.00 Code Quantique... 23.30 Use ou l'affabulatrice...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES:

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »... On peut voir... Ne pas manquer... Chef-d'œuvre ou classiques... Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, des programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite... Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA:

- Accord parental souhaitable... Accord parental indispensable... Public adulte... Interdit aux moins de 16 ans...

Armelle Cressard

* Autre diffusion: vendredi, 16.20.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Bernadette et Jacques Chirac adressent leurs vœux aux Français

CONFORMÈMENT à la tradition, le président de la République devait, mercredi 31 décembre, ses vœux aux Français par l'intermédiaire de la télévision. C'est la première fois qu'il aura à le faire depuis que la dissolution de l'Assemblée nationale lui a imposé une cohabitation avec un gouvernement de gauche. Il ne s'est pas exprimé à la télévision depuis son entretien traditionnel du 14 juillet. A l'Élysée, on explique que Jacques Chirac ne souhaite pas utiliser cette intervention pour polémiquer avec Lionel Jospin, les vœux présidentiels devant se situer au-dessus des combats politiques. Se présentant en président de tous les Français, il devait rappeler qu'il est le gardien des valeurs de la République, il devrait parler du drame du chômage, ce qui, logiquement, pourrait le conduire à évoquer le conflit en cours et la situation dans les banlieues. Le chef de l'État devait aussi souligner qu'il est responsable de l'avenir du pays et évoquer l'avenir au sein de l'Europe, 1998 devant être l'année au terme de laquelle sera lancée la monnaie unique, l'euro. Bernadette Chirac, pour sa part, a elle aussi décidé de s'exprimer le dernier jour de l'année 1997. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire L'Express, daté du 1^{er} janvier 1998, elle déclare ne pas « aimer beaucoup la coupure droite-gauche ». « Le meilleur exemple pour moi est celui de la Corée. Les opinions y sont heureusement moins tranchées », dit-elle.

DISSOLUTION « MAL COMPRISE »

Interrogée sur ce que représente aujourd'hui le gaullisme à ses yeux, elle répond : « Pour nous, c'est la référence. » « Aujourd'hui, le président sait très bien où est son cœur, mais il est d'abord le président de tous les Français. Parmi les sympathisants du RPR, beaucoup, dans un premier temps, se sont sentis un peu orphelins parce qu'il existait un lien charnel avec mon mari », déclare-t-elle, ajoutant se « réjouir » de la reorganisation du RPR sous l'égide de Philippe Séguin. Soucieuse de respecter le « devoir de réserve » que, selon elle, les Français attendent de l'épouse du président de la République, M^{me} Chirac se contente d'une phrase sur la dissolution, jugeant qu'« il est certain qu'elle a été mal comprise ». En revanche, elle ne nie pas tenter d'exercer une influence sur son mari. « En Corée et en public, la tradition est de mettre les hommes devant. Ce sont eux qui parlent et tranchent. Mais rentrés chez eux, la porte refermée, il leur arrive beaucoup plus souvent qu'on ne le croit d'écouter leur femme quand elle exprime le bon sens, de lui emboîter le pas. Mon mari n'aime pas que je me mêle de ce qu'il ne regarde pas, et il a raison (...). Mais je suis une élue locale, j'ai ma propre perception des problèmes du terrain. Il n'y a donc aucune raison pour que je sois muette et que je taise mon avis, une fois la porte refermée. Alors, je fais comme la femme coréenne, je choisis mon moment et je lui dis : « Ça, je pense qu'il vaudrait mieux le faire comme cela ». » Au sujet de la place des femmes en politique, l'épouse du président estime que « l'opposition actuelle serait bien avisée de présenter massivement des femmes », sans toutefois être favorable à une parité imposée qui « revient à faire des femmes des hommes pas comme les autres ».

Le début du ramadan est marqué par de nouveaux massacres en Algérie

Les autorités multiplient les appels à la vigilance dans les journaux

« UN RAMADAN SERÉIN ? Il ne faut quand même pas rêver. On a voté pour avoir la paix, mais il paraît qu'on a juste légitimé des institutions pour les mettre à l'abri. Quant à nous, chacun doit se débrouiller comme il peut, et surtout compter sur la baraka pour ne pas rencontrer le « terrorisme résiduel », selon l'expression consacrée. Le scepticisme de cet Algérien contacté par téléphone correspond bien à l'état d'esprit général, fait de peur, de désarroi et d'abandon à la fatalité qui domine en Algérie, alors que le mois de jeûne de ramadan a débuté mardi 30 décembre. Le pays a terminé, en décembre, sa normalisation politique par la mise en place du Conseil de la nation, une sorte de sénat aux pouvoirs étendus. Le « parachèvement de l'édifice institutionnel » a été présenté à l'opinion publique comme la panacée. Mais deux ans après l'élection présidentielle de 1995, les Algériens constatent, désabusés, que les promesses de paix du candidat Liamine Zeroual n'ont pas été respectées. Ils font le compte des massacres quasi quotidiens, constatent la dégradation de leur niveau de vie et ne voient nulle amorce de solution à la crise. Le discours officiel ne promet plus la paix pour tout de suite, il met surtout en avant le fait que la violence armée ne constitue plus une menace pour les institutions du pays. Si on ne dit plus que le terrorisme est « résiduel », une formule trop choquante pour ceux

qui en souffrent, c'est tout comme. La dernière déclaration de ce type vient du secrétaire d'État algérien à la coopération, Lahcene Moussaoui, pour qui les violences actuelles ne seraient qu'un « dernier sursaut de la bête enragée qui s'adonne à des actes de barbarie pour faire parler d'elle ». Mais il est difficile de faire croire aux Algériens, alors que la violence est endémique, que la crise est finie du simple fait de la légitimation des institutions. Au cours de ces derniers jours, à l'heure où le président Liamine Zeroual complétait la composition du Conseil de la nation, désigné par les élus locaux, en publiant la liste de son quota de membres — on se retrouve une écrasante majorité de caciques du régime —, la violence a décampé en intensité.

NUMÉRIQUES ET AFFICHES

Depuis le 23 décembre, le nombre des victimes a largement dépassé les trois cents. A Alger, dans les wilayas (provinces) de Tيارت et de Tissemsilt, dans la wilaya de Médéa, à Chlef, à Tlemcen et à Sidi Bel Abbès, les massacres se sont ajoutés aux massacres, les raids meurtriers aux bombes artisanales et aux faux barrages routiers. Tardivement, mais sans donner de date précise, le Journal Le Matin a évoqué plusieurs carnages à l'entrée du tunnel de Palestro, point de passage obligé entre le centre et l'est du pays. Trente personnes y furent tuées, ce qui tend à confirmer qu'en outre de

nombreux assassinats ne sont pas rendus publics par les autorités et échappent ainsi à la presse algérienne. En ce début de ramadan, les appels à la vigilance des citoyens publiés par le ministère de l'Intérieur depuis une dizaine de jours, en dernière page de tous les journaux, suffisent à leur rappeler qu'ils ne vivent toujours pas dans une situation « normale », et que l'actuel ramadan ressemblera, sans aucun doute, aux précédents. La rumeur publique relayée par certains journaux fait état d'affiches placardées dans certaines mosquées qui promettent un mois de carême sanglant. Pour ajouter à l'insécurité ambiante, la même presse signale une recrudescence significative de vols de voitures à Alger et ses environs. Le spectre des voitures piégées revient avec le ramadan. Le gouverneur d'Alger a publié, à nouveau, dans la presse la longue liste des artères interdites au stationnement. Dans son édition de mardi 30 décembre, le quotidien El Watan se demande avec perplexité : « Comment un groupe de terroristes composé de plusieurs dizaines d'éléments arrive-t-il à se mouvoir, parfois à l'intérieur d'une zone considérée comme étant hautement sécurisée, comme c'est le cas de Staouéli, secouée ces derniers jours par des attentats ? » Staouéli se trouve, en effet, dans la proximité immédiate du Club des hauts protection, où vivent les cadres du ré-

gime. Le journal rappelle que la « sécurité des biens et des personnes est un droit constitutionnel et, à ce titre, la responsabilité de l'État est pleinement engagée ». « QUAND LE POUVOIR VEUT » Le Journal Le Matin s'est risqué à une explication de la recrudescence de l'activisme terroriste en désignant « la main de l'étranger ». En l'occurrence, cette main serait marocaine. Partant du constat réel d'un déplacement des actions des groupes armés à l'ouest du pays — un déplacement qui ne date pas d'aujourd'hui mais de près de six mois —, il évoque l'arrivée de « renforts ». Venant d'où ? Le Matin répond sans ambages : « Selon nos sources, le regard ne peut se tourner que vers le Maroc. » Peu sensible à cette thèse atavique en Algérie, le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine AB Ahmed a, lui, mis directement en cause la responsabilité du pouvoir. Dans un communiqué publié le 25 décembre, il a souligné que la seule période d'accalmie connue dernièrement dans l'Algérie « a été celle durant laquelle ont été organisées les élections locales ». Ce qui constitue, selon lui, une preuve que « quand le pouvoir veut se donner les moyens, le niveau de violence peut se trouver considérablement réduit ». Pour le FFS, les autorités sont donc coupables de « non-assistance à population en danger ».

Service international

Le Conseil constitutionnel valide le budget pour 1998

LE MINISTÈRE DES FINANCES a poussé le « oui ! » de soulagement en prenant connaissance de la décision, rendue mardi 30 décembre, par le Conseil constitutionnel sur le budget pour 1998. Non pas que le gouvernement ait jamais craint une censure totale de la loi de finances, mais les services de Bercy redoutaient d'être durement sanctionnés sur une technique budgétaire dont ils raffolent, celle des fonds de concours. En fait, les gardiens de la Constitution, saisis par les députés RPR et UDF, leur ont laissé un an pour se mettre en règle. En revanche, ils n'ont pas accepté que soit en partie plafonné le mécanisme de l'impôt fiscal. La législation fiscale prévoit que les propriétaires d'actions bénéficient d'un crédit d'impôt correspondant à la moitié des dividendes perçus, les sociétés payant déjà un impôt sur leurs bénéfices. Cet avoir fiscal sert aux épargnants à payer une partie de leur impôt sur le revenu. Mais il arrive que cet « avoir » soit supérieur à l'impôt dû ; dans ce cas, le Trésor rembourse le contribuable. Ce mécanisme permet à certains d'entre eux d'échapper à une véritable imposition. Le gouvernement souhaitait donc limiter un éventuel remboursement à 500 francs pour les personnes seules et à 1 000 francs pour les personnes mariées.

UN PRÉCÉDENT

Comme les députés de l'opposition, le Conseil constitutionnel a constaté que ce choix profite aux plus fortunés, qui, payant un impôt sur le revenu important, continueraient à bénéficier de la totalité de leur avoir fiscal. Conformément à sa jurisprudence traditionnelle, il relève « une rupture d'égalité » sans raison, d'autant que le code général des impôts continue à considérer cet « avoir » comme « un élément constitutif du revenu ». En revanche, le Conseil n'a pas suivi les députés de l'opposition, qui estimaient que le fait que la contribution sociale généralisée (CSG) sur certains revenus d'investissement ne soit pas déductible du revenu, contrairement à d'autres, était aussi une rupture d'égalité. Il fait remarquer que pour préserver la progressivité de l'impôt sur le revenu, il est normal que les revenus qui n'y sont pas soumis grâce à un prélèvement libératoire ne soient pas déductibles du revenu imposable. Les gardiens de la Constitution ont aussi estimé que le nouveau mécanisme de pénalisation en cas d'erreur dans l'établissement des factures « pourrait, dans nombre de cas, donner lieu à l'application de sanctions manifestement hors de proportion avec la gravité » du fait reproché, ce qui est contraire à la déclaration des droits de l'homme de 1789. Il a donc été censuré, de même que les modifications des missions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et du Fonds de gestion de l'espace rural, qui ne relèvent pas d'une loi de finances.

Pour les fonds de concours, le Conseil a donné raison à Henry Chabert, député RPR du Rhône, qui avait fait remarquer que le mécanisme permettant de sortir du budget des dépenses, qui, d'après une ordonnance de 1959, ne devaient être financés que par des recettes fiscales. Or, dans au moins deux cas, les services financiers de l'État s'en servent pour se financer grâce à des taxes fiscales. L'un remonte à 1948, l'autre à 1949. Le Conseil n'a pu que constater qu'ils étaient en contradiction avec l'ordonnance de 1959. Toutefois, il a estimé que cela ne portait pas atteinte « à la sincérité de la loi de finances ». Surout, et pour la première fois, il a validé une disposition qu'il reconnaît contraire à la Constitution parce que le gouvernement a pris l'engagement, lors des débats parlementaires, de mettre fin à cette situation dès la prochaine loi de finances. Le Conseil a créé ainsi un précédent jurisprudentiel surprenant.

Thierry Bréher

Redressement fiscal pour le gouverneur de la Banque de France

LA DIRECTION GÉNÉRALE des impôts a notifié, le 22 décembre, un redressement fiscal au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, selon le Canard enchaîné daté du mercredi 31 décembre. L'hebdomadaire affirme que le redressement des impôts dus par le gouverneur pour 1994 porterait sur une centaine de milliers de francs et que le contrôle pourrait être élargi aux années 1995 et 1996. Les deux sous-gouverneurs seraient, eux-mêmes, visés par cette procédure ainsi que de nombreux directeurs de succursales. L'hebdomadaire indique que le redressement dont M. Trichet fait l'objet a pour origine l'appréciation des avantages en nature dont il bénéficie, à savoir un appartement de fonctions de 300 mètres carrés dans l'enceinte du Palais-Royal (1^{er} arrondissement) et le détachement pour son service de deux agents de la Banque.

redressement en cours. « La Banque de France a été saisie, le 22 décembre, par l'administration fiscale, qui envisage de modifier les éléments servant de base au calcul de certains impôts », indique le communiqué, avant d'ajouter : « L'administration fiscale a demandé, elle-même, quelles étaient les observations de la Banque à lui transmettre dans le délai légal de trente jours. » Rappelant qu'elle est « une institution publique », la Banque précise qu'elle a « toujours appliqué dans le passé, pour elle-même et pour ses agents, les règles fiscales en vigueur dans les institutions ». « Elle-même et ses agents appliquent naturellement les règles qui seront jugées appropriées par le ministre du budget, à la sagesse duquel elle s'en remet », conclut le communiqué.

LES RÈGLES DU JEU

Ce texte suggère donc, à demi-mot, que M. Trichet n'est pas fautif car c'est l'administration fiscale qui a changé les règles du jeu. Qu'en est-il ? Selon les informations recueillies par Le Monde, la controverse porte sur un point particulièrement complexe de la législation fiscale. Selon l'article 82 du code général des impôts, les avantages en nature doivent figurer dans les déclarations de revenus et les règles d'évaluation sont strictement définies. Seuls les logements de fonctions de la gendarmerie ne sont pas pris en compte, à cause de fortes contraintes de service. Pour les logements de fonctions des autres fonctionnaires, une circulaire définit, toutefois, un régime dérogatoire, avec un barème selon le grade du bénéficiaire. Dans ce cas, les logements de fonctions sont estimés à leur valeur locative cadastrale (une valeur retenue par l'administration, inférieure au prix du marché), avec un abattement d'un tiers pour tenir compte des obligations de service. Pour la Banque de France, un barème autonome est en vigueur, encore inférieur au barème dérogatoire de la fonction publique. C'est donc l'objet de ce redressement fiscal : l'administration fiscale, qui n'avait jamais agréé le barème spécifique de la Banque, veut aligner celui-ci sur celui de la fonction publique.

« Comment un groupe de terroristes composé de plusieurs dizaines d'éléments arrive-t-il à se mouvoir, parfois à l'intérieur d'une zone considérée comme étant hautement sécurisée, comme c'est le cas de Staouéli, secouée ces derniers jours par des attentats ? » Staouéli se trouve, en effet, dans la proximité immédiate du Club des hauts protection, où vivent les cadres du régime.

Un bureau central sur les accidents maritimes est créé

LE GOUVERNEMENT vient de décider la création d'un « bureau central des enquêtes techniques et administratives », chargé d'organiser et de diriger en tant que de besoin les enquêtes après tout accident, incident ou autre événement de mer. Pour que cet organisme bénéficie de toute l'indépendance souhaitable il est placé, précise un arrêté publié au Journal officiel du 30 décembre, « au sein de l'Inspection générale des services des affaires maritimes ». Placé sous l'autorité de l'administrateur en chef de première classe Georges Tourret, ce bureau (qui s'inspire de ce qui existe dans l'aviation civile) coordonnera les deux procédures d'enquête habituellement ouvertes après chaque accident de bateau de pêche ou de commerce : une enquête pénale soumise au secret de l'instruction et une enquête administrative et technique dont les résultats, en général, sont rendus publics. Cette initiative gouvernementale est antérieure au naufrage du chalutier de Camaret puisque l'arrêté est du 16 décembre alors que le Tou-An-Trez a disparu le 24 décembre.

« Comment un groupe de terroristes composé de plusieurs dizaines d'éléments arrive-t-il à se mouvoir, parfois à l'intérieur d'une zone considérée comme étant hautement sécurisée, comme c'est le cas de Staouéli, secouée ces derniers jours par des attentats ? » Staouéli se trouve, en effet, dans la proximité immédiate du Club des hauts protection, où vivent les cadres du régime.

DÉPÊCHES

■ ZAMBIE : l'ancien président Kenneth Kaunda devait sortir de prison, mercredi 31 décembre, pour être placé en résidence surveillée, a annoncé le président Frederick Chiluba. Arrêté il y a dix jours à son retour à Lusaka, M. Kaunda, « père de la Nation » zambienne, avait suspendu, mardi, sa grève de la faim lorsqu'il avait reçu la visite de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, dépeché en médiateur en Zambie pour tenter d'obtenir sa libération. Selon un responsable du gouvernement zambien, M. Nyerere devait persuader Kenneth Kaunda de se retirer de la vie politique. Le médiateur s'était ensuite entretenu par téléphone avec le président Chiluba. — (AFP)

■ MARIONNAUD : la chaîne de parfumeries vient de racheter Mireille Clerc, un réseau normand de onze magasins. Marionnaud deviendrait le premier parfumeur de France, avec quatre-vingt-neuf magasins et plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LE MONDE

Cours relevés le mercredi 31 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES	OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES
Tokyo Nikkei 1254,74 +3,27 -21,19	Cours au Val. en % Val. en %
Hong Kong Index 10722,76 -0,30 -20,29	3012 3012 66,96
Tokyo Nikkei sur 3 mois 11850,24	Paris CAC 40 2978,64 +0,11 +28,64
	Amsterdam CDS
	Bruxelles 16785 +0,31 +58,78
	Frankfurt Dax 30 4249,69 +1,25 +47,11
	Irlande ISEQ 3996,94 +0,07 +46,64
	Londres FT 100 5176,40 +0,90 +25,74
	Madrid Ibm 35
	Milan MIB 30 24958 +0,38 +59
	Zurich SMI 6272 +0,07 +39,10

Titre du Monde daté mercredi 31 décembre : 466 332 exemplaires - 3

Florence Amalou